

**VETAGRO SUP  
CAMPUS VETERINAIRE DE LYON**

Année 2016 - Thèse n°002

***LE DEVELOPPEMENT DURABLE : UNE REponse A LA  
CRISE  
D'IDENTITE DE LA PROFESSION VETERINAIRE ?***

**THESE**

Présentée à l'UNIVERSITE CLAUDE-BERNARD - LYON I  
(Médecine - Pharmacie)  
et soutenue publiquement le 29 janvier 2016  
pour obtenir le grade de Docteur Vétérinaire

par

Christophe CARLIER  
Né (e) le 20 avril 1972  
à Fontenay aux Roses (92)



VetAgro Sup





**VETAGRO SUP  
CAMPUS VETERINAIRE DE LYON**

Année 2016 - Thèse n°002

***LE DEVELOPPEMENT DURABLE : UNE REponse A LA  
CRISE  
D'IDENTITE DE LA PROFESSION VETERINAIRE ?***

**THESE**

Présentée à l'UNIVERSITE CLAUDE-BERNARD - LYON I  
(Médecine - Pharmacie)  
et soutenue publiquement le 29 janvier 2016  
pour obtenir le grade de Docteur Vétérinaire

par

Christophe CARLIER  
Né (e) le 20 avril 1972  
à Fontenay aux Roses (92)



VetAgro Sup





## LISTE DES ENSEIGNANTS DU CAMPUS VÉTÉINAIRE DE LYON

Mise à jour le 09 juin 2015

Civilité	Nom	Prénom	Unités pédagogiques	Grade
M.	ALOGNINOUIWA	Théodore	UP Pathologie du bétail	Professeur
M.	ALVES-DE-OLIVEIRA	Laurent	UP Gestion des élevages	Maître de conférences
Mme	ARCANGIOLI	Marie-Anne	UP Pathologie du bétail	Maître de conférences
M.	ARTOIS	Marc	UP Santé Publique et Vétérinaire	Professeur
M.	BARTHELEMY	Anthony	UP Anatomie Chirurgie (ACSAI)	Maître de conférences Contractuel
Mme	BECKER	Claire	UP Pathologie du bétail	Maître de conférences
Mme	BELLUCO	Sara	UP Pathologie morphologique et clinique des animaux de compagnie	Maître de conférences
Mme	BENAMOU-SMITH	Agnès	UP Equine	Maître de conférences
M.	BENOIT	Etienne	UP Biologie fonctionnelle	Professeur
M.	BERNY	Philippe	UP Biologie fonctionnelle	Professeur
Mme	BERTHELET	Marie-Anne	UP Anatomie Chirurgie (ACSAI)	Maître de conférences
Mme	BONNET-GARIN	Jeanne-Marie	UP Biologie fonctionnelle	Professeur
Mme	BOULOCHER	Caroline	UP Anatomie Chirurgie (ACSAI)	Maître de conférences
M.	BOURDOISEAU	Gilles	UP Santé Publique et Vétérinaire	Professeur
M.	BOURGOIN	Gilles	UP Santé Publique et Vétérinaire	Maître de conférences
M.	BRUYERE	Pierre	UP Biotechnologies et pathologie de la reproduction	Maître de conférences
M.	BUFF	Samuel	UP Biotechnologies et pathologie de la reproduction	Maître de conférences
M.	BURONFOSSE	Thierry	UP Biologie fonctionnelle	Professeur
M.	CACHON	Thibaut	UP Anatomie Chirurgie (ACSAI)	Maître de conférences
M.	CADORE	Jean-Luc	UP Pathologie médicale des animaux de compagnie	Professeur
Mme	CALLAIT-CARDINAL	Marie-Pierre	UP Santé Publique et Vétérinaire	Maître de conférences
M.	CAROZZO	Claude	UP Anatomie Chirurgie (ACSAI)	Maître de conférences
M.	CHABANNE	Luc	UP Pathologie médicale des animaux de compagnie	Professeur
Mme	CHALVET-MONFRAY	Karine	UP Biologie fonctionnelle	Professeur
M.	COMMUN	Loïc	UP Gestion des élevages	Maître de conférences
Mme	DE BOYER DES ROCHES	Alice	UP Gestion des élevages	Maître de conférences
Mme	DELIGNETTE-MULLER	Marie-Laure	UP Biologie fonctionnelle	Professeur
M.	DEMONT	Pierre	UP Santé Publique et Vétérinaire	Professeur
Mme	DESJARDINS PESSON	Isabelle	UP Equine	Maître de conférences Contractuel
Mme	DJELOUADJI	Zorée	UP Santé Publique et Vétérinaire	Maître de conférences
Mme	ESCRIOU	Catherine	UP Pathologie médicale des animaux de compagnie	Maître de conférences
M.	FAU	Didier	UP Anatomie Chirurgie (ACSAI)	Professeur
Mme	FOURNEL	Corinne	UP Pathologie morphologique et clinique des animaux de compagnie	Professeur
M.	FREYBURGER	Ludovic	UP Santé Publique et Vétérinaire	Maître de conférences
M.	FRIKHA	Mohamed-Ridha	UP Pathologie du bétail	Maître de conférences
Mme	GILOT-FROMONT	Emmanuelle	UP Santé Publique et Vétérinaire	Professeur
M.	GONTHIER	Alain	UP Santé Publique et Vétérinaire	Maître de conférences
Mme	GRAIN	Françoise	UP Gestion des élevages	Professeur
M.	GRANCHER	Denis	UP Gestion des élevages	Maître de conférences
Mme	GREZEL	Delphine	UP Santé Publique et Vétérinaire	Maître de conférences
M.	GUERIN	Pierre	UP Biotechnologies et pathologie de la reproduction	Professeur
Mme	HUGONNARD	Marine	UP Pathologie médicale des animaux de compagnie	Maître de conférences
M.	JUNOT	Stéphane	UP Anatomie Chirurgie (ACSAI)	Maître de conférences
M.	KECK	Gérard	UP Biologie fonctionnelle	Professeur
M.	KODJO	Angeli	UP Santé Publique et Vétérinaire	Professeur
Mme	LAABERKI	Maria-Halima	UP Santé Publique et Vétérinaire	Maître de conférences
M.	LACHERETZ	Antoine	UP Santé Publique et Vétérinaire	Professeur
Mme	LAMBERT	Véronique	UP Gestion des élevages	Maître de conférences
Mme	LATTARD	Virginie	UP Biologie fonctionnelle	Maître de conférences
Mme	LE GRAND	Dominique	UP Pathologie du bétail	Professeur
Mme	LEBLOND	Agnès	UP Santé Publique et Vétérinaire	Professeur
Mme	LEFRANC-POHL	Anne-Cécile	UP Equine	Maître de conférences
M.	LEPAGE	Olivier	UP Equine	Professeur
Mme	LOUZIER	Vanessa	UP Biologie fonctionnelle	Maître de conférences
M.	MARCHAL	Thierry	UP Pathologie morphologique et clinique des animaux de compagnie	Professeur
M.	MOUNIER	Luc	UP Gestion des élevages	Maître de conférences
M.	PEPIN	Michel	UP Santé Publique et Vétérinaire	Professeur
M.	PIN	Didier	UP Pathologie morphologique et clinique des animaux de compagnie	Maître de conférences
Mme	PONCE	Frédérique	UP Pathologie médicale des animaux de compagnie	Maître de conférences
Mme	PORTIER	Karine	UP Anatomie Chirurgie (ACSAI)	Maître de conférences
Mme	POUZOT-NEVORET	Céline	UP Anatomie Chirurgie (ACSAI)	Maître de conférences
Mme	PROUILLAC	Caroline	UP Biologie fonctionnelle	Maître de conférences
Mme	REMY	Denise	UP Anatomie Chirurgie (ACSAI)	Professeur
Mme	RENE MARTELLET	Magalie	UP Santé Publique et Vétérinaire	Maître de conférences stagiaire
M.	ROGER	Thierry	UP Anatomie Chirurgie (ACSAI)	Professeur
M.	SABATIER	Philippe	UP Biologie fonctionnelle	Professeur
M.	SAWAYA	Serge	UP Anatomie Chirurgie (ACSAI)	Maître de conférences
M.	SCHRAMME	Serge	UP Equine	Professeur associé
Mme	SEGARD	Emilie	UP Anatomie Chirurgie (ACSAI)	Maître de conférences Contractuel
Mme	SERGENTET	Delphine	UP Santé Publique et Vétérinaire	Maître de conférences
Mme	SONET	Juliette	UP Anatomie Chirurgie (ACSAI)	Maître de conférences Contractuel
M.	THIEBAULT	Jean-Jacques	UP Biologie fonctionnelle	Maître de conférences
M.	TORTEREAU	Antonin	UP Pathologie morphologique et clinique des animaux de compagnie	Maître de conférences stagiaire
M.	VIGUIER	Eric	UP Anatomie Chirurgie (ACSAI)	Professeur
Mme	VIRIEUX-WATRELOT	Dorothée	UP Pathologie morphologique et clinique des animaux de compagnie	Maître de conférences Contractuel
M.	ZENNER	Lionel	UP Santé Publique et Vétérinaire	Professeur

# Remerciements

## **A Monsieur Alain Bergeret**

Professeur de la faculté de médecine de Lyon.

Qui nous a fait l'honneur d'accepter la présidence de notre jury de thèse.  
Mes hommages respectueux.

## **A Monsieur Gérard Keck**

Professeur de VetAgro Sup, campus vétérinaire de Lyon.

Pour nous avoir permis de réaliser ce projet, pour sa patience et sa bienveillance. Qu'il trouve ici l'expression de notre reconnaissance et notre respect le plus sincère.

## **A Madame Jeanne-Marie Bonnet-Garin**

Professeur de VetAgro Sup, campus vétérinaire de Lyon.

Pour avoir accepté ce projet en tant que second assesseur et nous avoir fait l'honneur de participer à notre jury de thèse. Nos sincères remerciements.

**A Armèle.**

Je te dédie ce travail qui reflète notre pensée commune et qui devrait être la base de nos engagements de demain. Je t'aime.

**A Palamède, Hippolyte et Gaston.**

Vous êtes des chats formidables.

**A mes parents.**

Pour votre soutien sans faille et vos encouragements encore maintenant. Pour tout ce que vous avez fait pour moi. Merci du fond du cœur !

**A mes amis.** Créons les occasions de nous voir plus souvent.

Nous tenons à remercier également:

**Nicole d'Almeida, Céline Hervé-Bazin et Jean-Pierre Beaudoin** qui ont accompagné la réalisation de ce travail effectué dans le cadre de la promotion 8 de l'Executive MBA du CELSA-Sorbonne.

**Arnaud Bourgeois, Norin Chai, Jean-François Chary, François Decazes, Nicolas Dumoulin, Olivier Faugère, Hervé Gomichon, Dominique Grandjean, Ghislaine Jançon, François Rabasse, Bruno Rebelle, Bernard Vallat, Marc Veilly**

Pour avoir contribué à notre travail en répondant si ouvertement à nos questions, confirmant ainsi que la confraternité existe.

**Laurent Jessenne**

Pour sa passion pour la profession vétérinaire qu'il sait si bien transmettre.

**« Si le médecin soigne l'homme, le vétérinaire soigne l'humanité. »**

*Ivan Pavlov*

**« On peut juger de la grandeur d'une nation par la façon dont les animaux y sont traités. »**

*Gandhi*

**« La fortune consiste moins dans le bien que l'on a que dans celui que l'on peut faire. »**

*Claude Bourgelat*



## Table des matières

<b>Table des matières</b> .....	<b>9</b>
<b>Acronymes</b> .....	<b>12</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>13</b>
<b>I. Rôle des professions dans les débats sur le développement durable</b> .....	<b>20</b>
<b>a. Les professions au cœur de la société</b> .....	<b>20</b>
i. Profession : plus qu'un métier, un engagement .....	21
ii. La vocation renforce l'engagement .....	22
iii. Des droits, mais surtout des devoirs pour les professions .....	22
iv. L'identité professionnelle est forte.....	24
<b>b. Remise en cause du rôle des professions</b> .....	<b>25</b>
i. Le rôle essentiel des professions dans la société.....	25
ii. Principales critiques portées aux professions.....	26
iii. Le burn-out, une expression clinique de la crise d'identité ? .....	27
<b>c. Développement durable : une nouvelle idéologie pour les professions</b> .....	<b>28</b>
i. Le développement durable, un concept résolument tourné vers l'Autre .....	28
ii. Profession et développement durable .....	29
<b>Conclusion de la première partie</b> .....	<b>30</b>
<b>II. Allo, Docteur ? J'ai mal à mon identité...</b> .....	<b>32</b>
<b>a. Un bon diagnostic passe par une anamnèse et des commémoratifs complets</b> .....	<b>32</b>
i. Peu d'ouvrages s'intéressent à notre cas .....	32
ii. Quelques thèses vétérinaires auscultent la profession .....	33
iii. Les éditos de <i>L'Essentiel</i> : qu'en dit le docteur ? .....	34
1. Les raisons du choix de ce magazine.....	34
2. Les examens complémentaires.....	36
iv. Faire parler le patient et surtout savoir l'écouter : entretiens avec treize vétérinaires.....	36
1. Interroger les bonnes personnes .....	37
2. Savoir poser les bonnes questions.....	37
3. Un excellent accueil qui a permis la récolte d'informations précieuses.....	38
<b>b. L'identité professionnelle vétérinaire</b> .....	<b>38</b>
i. Quelques chiffres .....	38
ii. L'histoire participe à la construction de l'identité de la profession.....	39
1. 1761, le début de la lutte contre l'empirisme .....	39
2. Les succès de la période pasteurienne (1881-1884).....	40
3. 1923-1945, aussi bien que les médecins, mieux que les pharmaciens.....	41
4. De l'âge d'or de la profession à un avenir incertain .....	42
iii. La profession vétérinaire correspond-elle à notre définition ? .....	43
1. Elle traite d'opérations intellectuelles associées à de grandes responsabilités individuelles ..	43
2. Ses matériaux de base sont tirés de la science et d'un savoir théorique. ....	45
3. Ce savoir est mis en pratique afin de répondre à des besoins de la société. ....	45

4.	L'enseignement est formalisé et les recrues soumises à un processus de socialisation dans le cadre de la formation. ....	46
5.	Elle s'auto-organise dans des associations et autres organisations professionnelles. ....	48
6.	Ses membres ont une motivation altruiste et partagent des valeurs communes. ....	51
<b>c.</b>	<b>La crise d'identité : c'est grave, Docteur ?.....</b>	<b>55</b>
i.	Une ou des identités professionnelles vétérinaires ? La schizophrénie guette... ..	55
ii.	Le regard du docteur Samaille peut-il nous aider à identifier les causes de cette crise? .....	57
1.	Des valeurs en tension et en conflit.....	57
2.	Une éthique mise à mal .....	61
3.	La perte de prestige atteint l'égo.....	63
	<b>Conclusion de la deuxième partie .....</b>	<b>65</b>
<b>III.</b>	<b>La mise en œuvre du développement durable par une profession : la</b>	
	<b>Responsabilité Sociétale Vétérinaire .....</b>	<b>66</b>
<b>a.</b>	<b>Point de RSE sans vocation.....</b>	<b>66</b>
i.	La prise de conscience du rôle sociétal est nécessaire .....	67
1.	Rôle sociétal : les vétérinaires de moins en moins cartésiens .....	67
2.	Vétérinaire et développement durable .....	70
ii.	La profession s'engage déjà .....	71
1.	<i>Primum non nocere</i> : l'environnement comme porte d'entrée.....	71
2.	De la basse-cour au perchoir .....	73
<b>b.</b>	<b>La responsabilité sociétale vétérinaire (RSV) : un remède de cheval.....</b>	<b>76</b>
i.	Définir la bonne plateforme.....	76
ii.	Identifier les parties prenantes.....	77
iii.	Rédiger vision, mission, valeurs .....	78
<b>c.</b>	<b>Les conséquences en termes de communication.....</b>	<b>80</b>
i.	Vet 2011 : <i>Vet for health, Vet for food, Vet for the planet</i> .....	80
ii.	La communication pour les vétérinaires.....	82
1.	Se connaître soi-même .....	82
2.	Définir les sujets de légitimité.....	83
3.	Choisir et former les porte-paroles.....	86
4.	Maîtriser les moyens de communication : Vet 2.0 .....	86
	<b>Conclusion de la troisième partie .....</b>	<b>87</b>
	<b>Conclusion .....</b>	<b>89</b>
	<b>Bibliographie .....</b>	<b>93</b>
	<b>Annexes .....</b>	<b>96</b>
	<b>Annexe 1 : La démographie vétérinaire, journée du GERM 25/11/2010 .....</b>	<b>96</b>
	<b>Annexe 2 : Les Billets de Jean-Pierre Samaille (les éditos de l'Essentiel).....</b>	<b>97</b>
	<b>Annexe 3 : Un Billet de JP. Samaille : Habemus papam noster, 5 avril 2013.....</b>	<b>100</b>
	<b>Annexe 4 : Le guide d'entretien .....</b>	<b>102</b>

<b>Annexe 5 : Liste des vétérinaires interrogés .....</b>	<b>103</b>
<b>Annexe 6 : Le livre Bleu des vétérinaires pour un développement durable.....</b>	<b>104</b>
<b>Annexe 7 : Le Serment de Bourgelat .....</b>	<b>105</b>

## Acronymes

AFVAC : Association Française des Vétérinaires pour Animaux de Compagnie.

COVAC : Collectif des Vétérinaires pour l'Abolition de la Corrida

CSOV : Conseil Supérieur de l'Ordre des Vétérinaires ou l'Ordre

DVM : Doctor in Veterinary Medicine

ENV : Ecole Nationale Vétérinaire, Alfort (ENVA), Lyon (ENVL), Nantes (ENVN), Toulouse, (ENVT).

FACCO : chambre syndicale des Fabricants d'Aliments préparés pour Chiens, Chats, Oiseaux et autres animaux familiers

FVE : Fédération Européenne Vétérinaire

GERM : Groupe d'Études et de Recherches en Management

ISPV : Inspecteur de la Santé Publique Vétérinaire.

OIE : Office International des Epizooties.

ONG : Organisation Non Gouvernementale.

RSE : Responsabilité Sociétale des Entreprises.

RSO : Responsabilité Sociétale des Organisations.

RSV : Responsabilité Sociétale Vétérinaire.

SNVEL : Syndicat National des Vétérinaires d'Exercice Libéral.

VDD : Vétérinaires pour un Développement Durable.

WSAVA : World Small Animals Veterinary Association.

## Introduction

Ronald Hubscher, professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Paris-X-Nanterre, achève son ouvrage qui retrace l'histoire de la profession vétérinaire, *Les Maîtres des bêtes – Les vétérinaires dans la société française*, sur l'ambiguïté à laquelle fait face la profession vétérinaire à l'aube du vingt et unième siècle. D'un côté, une identité professionnelle chahutée par l'évolution de la société et les tiraillements internes à la profession : « Pire encore, l'objet vétérinaire, dont les contours présentaient une familiarité rassurante, se dérobe en raison de sa polymorphie. Et si désormais, pour conserver son statut de vétérinaire, il était nécessaire de porter une double casquette, de devenir autre, où est l'identité de groupe, a-t-elle encore un sens ? »<sup>1</sup> De l'autre côté, la formidable capacité de cette profession vieille de deux cent cinquante ans, qui s'est construite à force de luttes, à réagir et à s'adapter, si elle le veut bien, aux nombreuses opportunités que lui réserve le siècle à venir : « Si effectivement la profession connaît une phase de transition et accomplit peut-être une seconde révolution silencieuse qui provoque en son sein des tensions, des dysfonctionnements et ne met pas tous ses membres sur un pied d'égalité, le chercheur ne saurait se laisser gagner par le pessimisme ambiant des vétérinaires : toute leur histoire démontre le contraire. Mais de tradition, les professions exagèrent les maux dont elles sont ou se disent atteintes. »<sup>2</sup>

Toute crise est annonciatrice de changements qu'il est préférable d'anticiper en faisant preuve d'optimisme et en évitant de se lamenter sur une prétendue gloire perdue. D'autant plus que les vétérinaires disposeraient de qualités qu'ils pourraient exploiter dans de nouveaux domaines : « Surtout, de nouvelles perspectives s'ouvrent à la corporation. La politique de l'environnement pèsera d'un poids croissant dans un proche avenir et en ce domaine, les vétérinaires possèdent de sérieux atouts. [...] Ils seront comptables d'une responsabilité éthique, qui sera aussi source de pouvoir. Quelles que soient les réticences et les résistances, une fois de plus la profession vétérinaire est à même de démontrer ses capacités d'adaptation à l'évolution de la société. »<sup>3</sup>

Alors, lorsque le 24 janvier 2011, John Dalli, Commissaire Européen à la Santé et Protection des Consommateurs a officiellement ouvert l'année mondiale vétérinaire, le message de Ronald Hubscher a pris tout son sens. « Vet for Health, Vet for Food, Vet for the Planet »<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Ronald Hubscher. *Les Maîtres des bêtes*. Paris : Editions Odile Jacob, 1999, p 382.

<sup>2</sup> Ronald Hubscher, *ibid.*, p. 382.

<sup>3</sup> Ronald Hubscher, *ibid.*, p. 382.

<sup>4</sup> Vétérinaire pour la santé, Vétérinaire pour l'alimentation, Vétérinaire pour la planète.

C'est sous ce slogan ambitieux et très engageant que plus de sept cents vétérinaires du monde entier se sont réunis dans la salle du palais des congrès de Versailles pour célébrer les deux cent cinquante ans de la profession vétérinaire. En effet, le 4 août 1761, fut décidée la création de l'École Vétérinaire de Lyon par un arrêté du Conseil du Roi Louis XV. Claude Bourgelat, Écuyer du Roi, en sera le fondateur et premier directeur ainsi que de celle de Maisons-Alfort quelques années plus tard en 1766. On célèbre aussi, en ce début d'année 2011, un succès en grande partie dû à la profession vétérinaire, l'éradication mondiale de l'une des plus terribles maladies animales, la peste bovine, responsable au cours des siècles d'épidémies à l'origine de crises économiques et alimentaires graves.

À la tribune, après l'introduction du Professeur Jean-François Chary, co-organisateur de l'événement, vont se succéder Margaret Chan (en visioconférence), Directrice Générale de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), Bernard Vallat, Directeur Général de l'Office International des Épizooties (OIE, aussi appelé Organisation Mondiale de la Santé Animale), Jacques Diouf, Directeur Général de la Food and Agriculture Organisation (FAO), qui rappellera la citation de Ivan Pavlov (qui se trouve en préambule de notre travail) et Jean-Christophe Vie, Directeur-adjoint du programme pour les espèces de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). Les représentants des différentes associations vétérinaires européennes et mondiales prendront aussi la parole.

Le rôle des vétérinaires dans la protection de la santé animale ne fait aucun doute, mais les interventions successives vont renforcer le message de leur contribution essentielle à la protection de la santé humaine, à la production alimentaire ainsi qu'à la conservation des espèces en danger.

Dans la salle, sont présents des représentants de la profession vétérinaire venant du monde entier. Ce premier événement officiel donne le coup d'envoi de célébrations qui vont s'étaler tout au long de l'année 2011 dans cent vingt pays. Des comités Bourgelat sont créés dans cinquante-six pays afin de prolonger les festivités et tenter d'organiser la communication de cette profession vis-à-vis de ses principales parties prenantes. La cérémonie de clôture se fera en novembre 2011 dans la ville du Cap, en Afrique du Sud, lors du congrès mondial vétérinaire (WSAVA).

L'objectif affiché de cette année de célébration et de mobilisation est clair : « [...] rappeler CONCRETEMENT au grand public, mais aussi aux politiques et aux institutionnels, que les

vétérinaires, dignes héritiers de Claude Bourgelat, promoteur du concept révolutionnaire de biopathologie comparée, sont désormais les premières sentinelles veillant à éviter le développement des maladies animales pouvant se transmettre à l'homme ( « One World, One Health » ), mais également les ardents défenseurs d'une communauté du vivant durable et solidaire sur la Planète ! »<sup>5</sup>

Cette déclaration amène une première question : qui sont « les vétérinaires, ces dignes héritiers de Claude Bourgelat » ou plutôt, comment se définit l'identité professionnelle vétérinaire ? Est-ce que le sentiment d'appartenance existe vraiment au sein d'une profession très disparate et dont les membres sont souvent qualifiés d'individualistes ? Comment se crée l'identité professionnelle et peut-on la renforcer ? En effet, à côté des vétérinaires praticiens qui forment la plus grande cohorte, on retrouve des enseignants, des chercheurs, des spécialistes de la faune sauvage, différentes catégories de fonctionnaires et des vétérinaires salariés des industries agro-alimentaires et pharmaceutiques. Doit-on parler d'une seule et unique profession ? De groupes professionnels ? De corporation ?

Roger Mucchielli définit l'appartenance ainsi : « Sentir le groupe dans lequel on se trouve et se sentir soi-même de ce groupe englobe un ensemble d'attitudes individuelles et de sentiments, désignés par le mot « appartenance ». L'appartenance n'est pas le fait de « se trouver avec ou dans ce groupe » puisqu'on peut s'y trouver sans le vouloir ; elle implique une identification personnelle par référence au groupe (identité sociale), des attaches affectives, l'adoption de ses valeurs, de ses normes, de ses habitudes, le sentiment de solidarité avec ceux qui en font aussi partie, leur considération sympathique. »<sup>6</sup> Quelles sont les valeurs, les normes et les habitudes communes à la profession vétérinaire ? Peut-on définir un idéal commun, peut-on envisager une ou des communautés de pensée ? On ne devient pas vétérinaire par hasard, mais par vocation, même si celle-ci peut avoir différentes origines et se manifester sous différentes formes. Quoi qu'il en soit, la vocation dénote toujours d'une prise en considération de l'autre : « La vocation professionnelle rejoint une volonté d'engagement dans la cité. Cette

---

<sup>5</sup> Annonce de l'ouverture de l'année vétérinaire sur le site de Vet 2011 : <http://www.vet2011.com/actu-vet2011.php> . Consulté en avril 2014.

<sup>6</sup> Roger Mucchielli, *Le travail en équipe*, Issy-les-Moulineaux : ESF, 2009, p. 99. Consulté sur le site internet : [http://www.quebec.ca/edusante/sociale/imp\\_sentiment\\_appartenance.htm](http://www.quebec.ca/edusante/sociale/imp_sentiment_appartenance.htm) en mai 2014.

dimension militante se manifeste en l'exercice d'un métier salubre à autrui, mais aussi par le partage de la condition des plus exploités. »<sup>7</sup>

Dans un deuxième temps, si on fait exception de l'aspect économique, cette déclaration reprend clairement les grands principes du développement durable et place la profession vétérinaire au cœur du débat : *People and Planet* selon la conception anglo-saxonne. L'argent, le troisième P pour *Profit* reste encore un sujet avec lequel la profession n'est pas à l'aise. Mais comment la profession vétérinaire dans son ensemble s'accoste-t-elle avec ce sujet si vaste et qui prête tellement à controverse ? La Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) commence à se décliner en Responsabilité Sociale des Organisations (RSO). Peut-on envisager d'appliquer les mêmes recettes à une profession ?

Nous pourrions alors peut-être définir quels sont les sérieux atouts des vétérinaires que Ronald Hubscher leur prête dans le cadre du développement des politiques de l'environnement.

Notre problématique est la suivante : en quoi l'idéologie du développement durable peut-elle se présenter comme une réponse à la crise d'identité professionnelle des vétérinaires ?

Dans une société en crise, en recherche de sens et de valeurs, en quoi l'intégration des valeurs du développement durable peut-elle aider à renforcer l'identité professionnelle vétérinaire ? Identité professionnelle considérée au sens large puisque nous incluons ici tous les diplômés et pas uniquement les praticiens. En quoi peut-elle faire de la citation de Pavlov une réalité : « Si le médecin soigne l'Homme, le vétérinaire soigne l'Humanité. » La profession vétérinaire pourrait tenter de s'emparer du sujet du développement durable et de la RSE pour définir le rôle qu'elle veut jouer dans la société française du vingt et unième siècle. La vocation, comprise comme un souhait d'engagement dans la société, ainsi que la position du vétérinaire entre l'homme et l'animal qui doit rappeler à la société son appartenance à la nature, deviennent le terreau communicationnel qui peut répondre aux enjeux de la profession en crise et l'aider à définir le sens et le rôle qu'elle souhaite tenir dans la société.

---

<sup>7</sup> Christian Chevandier. *Vocation professionnelle : un concept efficient pour le XXe siècle ?* Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest [En ligne], tome 116-3, 2009. Page 104.



Les hypothèses que nous formulons sont au nombre de trois :

1. La profession vétérinaire dispose d'une identité forte qui n'échappe cependant pas à la crise des identités.
2. La vocation pour cette profession est largement partagée par ses membres.
3. La vocation est fondamentale aux fondements de la RSE et de la communication de la profession vétérinaire, et établit les bases de son engagement dans la société.

Il nous est apparu opportun d'étudier la profession vétérinaire au travers des théories de la sociologie des professions qui semble à même d'aborder ces questions. En effet, depuis Emile Durkheim, les sociologues s'interrogent sur le rôle que peuvent jouer les professions dans la société. On notera cependant que la profession vétérinaire a très peu fait l'objet d'études de ce type, mais que tout questionnement sur son futur ne pourra probablement pas s'affranchir d'une telle réflexion.

Dans une première partie, nous aborderons sous un aspect théorique les notions de profession, d'identité professionnelle, de crise d'identité et nous tenterons de poser les bases d'une relation entre professions et développement durable.

Dans une deuxième partie, nous utiliserons ces enseignements théoriques pour nous attacher à qualifier la profession vétérinaire et à en définir clairement les contours. Ce sera l'occasion de revisiter son histoire pour mettre en lumière les éléments fondateurs de son identité. Par ailleurs, l'étude des billets de Jean-Pierre Samaille dans le journal professionnel vétérinaire *L'Essentiel* nous aidera à établir le constat de la crise d'identité de la profession. Et comme toute crise peut être envisagée comme une opportunité de changement, nous tenterons d'identifier les points critiques.

Enfin, dans une troisième partie, nous envisagerons toutes les opportunités que le développement durable peut apporter à la profession vétérinaire. Même si le lien n'est pas évident à première vue, nous nous efforcerons de démontrer que les théories du développement durable peuvent aider la profession vétérinaire de deux façons. Tout d'abord en appliquant à la profession, considérée pour cet exercice comme une entreprise « collective », les concepts de la RSE. Ensuite, en essayant d'imaginer les contributions majeures que la profession vétérinaire peut apporter au futur de la planète et de la société.

Ceci nous permettra d'envisager les axes de communication d'une profession à la reconquête de sa légitimité.

Sur le plan de la méthodologie, nous appuierons nos propos sur une série de treize entretiens<sup>8</sup> que nous avons menés avec des vétérinaires impliqués à différents niveaux dans les instances de la profession (ordre, syndicat, enseignement,...), la vie associative, la vie politique et le développement durable. Nous avons identifié les thèses et articles vétérinaires qui parlent de la profession et du développement durable ainsi que les ouvrages traitant de ces deux sujets. Nous avons aussi analysé cent dix billets de *L'Essentiel* afin de cerner au mieux l'état d'esprit de la profession. Enfin, nous avons fait appel à nos propres connaissances du sujet puisque nous sommes nous-même vétérinaire, diplômé de l'École Nationale Vétérinaire de Lyon (ENVL) en 1997. Cela pourra expliquer les partis pris de notre de notre recherche et d'un certain nombre des recommandations que nous faisons en troisième partie et qui sont en lien avec nos convictions. Notre travail revêt un caractère introspectif qui mélange l'approche scientifique du vétérinaire et une approche basée sur les sciences humaines. L'étude de la profession vétérinaire est faite ici par un vétérinaire qui interroge des vétérinaires et lit une revue vétérinaire ainsi que des ouvrages écrits par ou sur des vétérinaires. Ce travail d'observation et d'analyse devrait permettre une meilleure connaissance de soi pour la profession ce qui devra être confronté par la suite aux regards de ses parties prenantes.

L'idée de ce sujet nous est venue en essayant d'imaginer comment une entreprise comme celle pour laquelle nous travaillons, Mars Petcare, pourrait s'engager aux côtés d'une de ses principales parties prenantes, la profession vétérinaire. Les groupes pharmaceutiques vétérinaires ou agro-alimentaires sont en relation quasi quotidienne avec la profession, que ce soit avec leurs clients vétérinaires, les scientifiques qui contribuent aux recherches, les leaders d'opinion, les vétérinaires de l'administration qui participent à l'élaboration des lois dans les ministères ou inspectent les sites de productions et les produits, et finalement les vétérinaires qu'elles emploient. Elles ont au moins autant besoin des vétérinaires que les vétérinaires ont besoin d'elles et leur durabilité dépendra plus ou moins fortement de la durabilité de la profession vétérinaire.

Au terme de notre réflexion, nous verrons que, malgré la crise d'identité profonde qu'elle traverse, la profession vétérinaire dispose d'atouts forts dont elle pourrait se prévaloir. La

---

<sup>8</sup> cf. annexe 5 : Retranscription des entretiens.

vocation de ses membres ainsi que le grand capital sympathie auprès du grand public sur lequel elle pourrait capitaliser devrait l'aider à s'imposer comme un interlocuteur de choix dans les débats de société cruciaux autour du développement durable qui ne manqueront pas d'animer l'espace public dans les années à venir.

## **I. Rôle des professions dans les débats sur le développement durable**

Le lien entre profession et développement durable peut paraître compliqué à établir même s'il relève à priori d'une logique implacable. Le développement durable, l'un des principaux défis pour l'humanité, est affaire de tous et par conséquent les professions, en tant que corps intermédiaire entre l'Etat et les individus, ont aussi un rôle à jouer. Ce rôle ne sera probablement pas le même pour toutes les professions et chacune devrait pouvoir décider de sa contribution. Mais le libéralisme et la mondialisation remettent en question l'importance même des professions, trop souvent associées au corporatisme et ses travers comme la limitation de l'accès au marché : « Les professions dominent notre monde. Elles soignent nos corps et sauvent nos âmes. Cependant, nous sommes fort ambivalents à leur égard. Pour certains, l'émergence des professions est une question de connaissance, dans sa triomphante pratique. C'est l'histoire de Pasteur ou de Schweitzer [...]. Pour les autres, c'est une chronique lamentable de monopole et de malfaisance, une justice inégale administrée par le pouvoir à la solde des sorciers Rockefeller. »<sup>9</sup> La principale conséquence de ce phénomène est l'apparition de crises d'identité professionnelle plus ou moins marquées quand les membres des professions voient leur utilité et leur légitimité dans la société remises en cause.

Après avoir défini avec les sociologues ce que sont les professions, nous examinerons leur place dans la société avant d'envisager la relation avec le développement durable. Nous ne chercherons pas ici à analyser les disputes entre les grands courants de la sociologie des professions, à savoir principalement les fonctionnalistes et les interactionnistes, sur l'intérêt d'étudier les professions à part des autres activités. Nous nous contenterons de leur emprunter les grandes caractéristiques qu'ils ont établies pour les professions ainsi que les rôles qu'ils leurs prêtent.

### **a. Les professions au cœur de la société**

L'étude des professions est un sujet complexe mais pourtant nécessaire tant elles semblent avoir marqué l'histoire des pays dans lesquels elles se sont développées : « Traversant toute la société et contribuant à la construction des politiques, des normes et des institutions qui

---

<sup>9</sup> Andrew Abbot. "The system of professions", p. 1 in : *Sociologie des professions*. Paris : Armand Collin 2013.

organisent le vivre ensemble, le phénomène professionnel n'en est pas moins difficile à caractériser. »<sup>10</sup>

### i. Profession : plus qu'un métier, un engagement

Il est essentiel de bien s'entendre sur le terme profession qui peut prendre plusieurs sens en langue française contrairement à la langue anglaise. Ceci est d'ailleurs l'une des raisons principales pour lesquelles l'approche sociologique des professions est une activité récente en France. *Sociologie des professions* (Dubar, Tripiier, 1998) fut le premier ouvrage consacré en France à ce sujet.

Le *Petit Larousse illustré* (1985) donne du mot profession la définition suivante :

« (lat, *professio*, déclaration). Occupation, travail dont on tire les moyens d'existence. // Ensemble des intérêts se rapportant à l'exercice d'un métier. // Vœux publics par lesquels on s'engage dans l'état religieux. »

Cette définition ne permet pas de distinguer la profession du métier, ni de l'occupation et c'est Claude Dubar<sup>11</sup> qui nous aide dans le tableau ci-dessous à repositionner les différents sens liés au terme profession en fonction du point de vue de celui qui s'interroge sur la question.

**Tableau 1 : Le terme « Profession » : quatre sens = quatre points de vue**

<b>PROFESSION = DECLARATION</b>	<b>PROFESSION = FONCTION</b>
Vocation professionnelle affirmée (sens 1)	Position, compétence reconnue (Sens 4)
<b>PROFESSION = METIER</b>	<b>PROFESSION = EMPLOI</b>
Groupe professionnel (sens 3)	Classification professionnelle (sens 2)

Nous verrons plus tard qu'une réconciliation de ces quatre termes par les professions elles-mêmes est nécessaire quand il s'agit pour elles de se définir précisément. Cependant, l'idée de vocation est probablement celle qui pose le plus question et qui nécessite aussi une définition précise.

<sup>10</sup> Florent Champy. *La sociologie des professions*. Paris : PUF, 2012, p. 2.

<sup>11</sup> Claude Dubar. Pierre Tripiier, Valérie Boussard. *Sociologie des professions*. Paris : Armand Colin, 2013, p. 13.

## ii. La vocation renforce l'engagement

Il est commun de parler de vocation pour les métiers qui permettent d'aider ou de porter secours ou soin à autrui. Il en est ainsi, sans être exhaustif, des médecins, pompiers, avocats, infirmières, vétérinaires et travailleurs sociaux. La vocation semble être une condition nécessaire pour embrasser une profession : « En cela, les discours sur le choix du métier sont bien clivés. Les uns choisissent une activité dont les modalités leur agréent, leur semblent presque ludiques, le mécanicien qui se plaît à conduire les locomotives ou l'informaticien qui se divertit avec son ordinateur. Mais les autres mettent en avant la volonté de s'occuper de leur prochain. Ils exercent le plus souvent des métiers en rapport avec le public [...]»<sup>12</sup>

Nous n'irons pas sur le terrain religieux de Max Weber qui, lorsqu'il utilise le terme allemand *Beruf* pour désigner une vocation, fait référence à la réponse à l'appel de Dieu. La volonté de s'occuper de son prochain ne doit pas forcément se lire à travers une approche religieuse, au risque d'exclure une partie de la population non croyante. Ceci se traduit par un rejet systématique du terme de vocation par les milieux professionnels généralement anticléricaux tels que les travailleurs sociaux (Chevandier, 2009).

## iii. Des droits, mais surtout des devoirs pour les professions

Les principaux courants sociologiques (fonctionnalistes, interactionnistes) ont élaboré des listes de caractéristiques des professions. Nous nous proposons d'en faire une synthèse qui nous servira dans notre deuxième partie pour établir les forces et les faiblesses de la profession vétérinaire. Nous partirons de la liste initiale proposée par Abraham Flexner (1915) citée par Morris Cogan (1953)<sup>13</sup> qui distingue six traits professionnels qui seraient communs à toutes les professions et que nous enrichirons par les apports de Harold Wilensky (1964, p.139)<sup>14</sup>, William Goode (1957, p. 195)<sup>15</sup> et Alexander Carr-Saunders (1928)<sup>16</sup> :

- (1) Tout d'abord, les professions se distinguent des activités manuelles parce qu'elles traitent d'opérations intellectuelles associées à de grandes responsabilités individuelles.

---

<sup>12</sup> Christian Chevandier. *Vocation professionnelle...*, op. cit., p. 105.

<sup>13</sup> Claude Dubar, Pierre Tripier, Valérie Boussard, *Sociologie...*, op. cit., p. 9.

<sup>14</sup> Florent Champy, *La sociologie...*, op. cit., p. 139.

<sup>15</sup> Florent Champy, *ibid.*, p. 98.

<sup>16</sup> Florent Champy, *ibid.*, p. 40.

- (2) Ensuite, leurs matériaux de base sont tirés de la science et d'un savoir théorique qui s'oppose à l'empirisme des métiers.
- (3) Ce savoir théorique est alors mis en pratique afin de répondre à des besoins de la société et devient une activité qui s'exerce à plein temps en échange d'une rémunération qui devra savoir rester raisonnable même si les revenus des professionnels sont relativement élevés.
- (4) Vient ensuite la nécessaire transmission du savoir qui se fait par un enseignement formalisé. En effet, la profession n'engendre pas la génération suivante biologiquement, mais elle le fait socialement en contrôlant la sélection des professionnels diplômés et en soumettant ses recrues à un processus de socialisation dans le cadre de la formation.
- (5) Enfin, les professions tendent à l'auto-organisation dans des associations et autres organisations professionnelles afin de préserver leur autonomie. C'est la naissance des ordres et des syndicats. On parle ici de codes d'éthique et de déontologie. Les professionnels définissent et partagent des bonnes pratiques. Les limites de la profession sont relativement claires, bien qu'elles ne soient ni physiques ni géographiques, mais sociales et confèrent aux membres un statut à vie. On découvre une communauté qui dispose d'un certain pouvoir sur ses membres et les règles qui définissent les comportements des membres à l'égard des autres membres sont acceptées par tous et s'appliquent à tous. La profession s'équipe d'un langage propre souvent difficile à comprendre pour les profanes.
- (6) Les membres d'une profession ont une motivation altruiste et partagent des valeurs communes. Le sentiment d'identité professionnelle, conséquence des points précédents, se développe et la meilleure illustration en est le très faible nombre de membres d'une profession qui la quitte.

Ce dernier point est fondamental pour notre démonstration et rejoint l'idée de vocation précédemment évoquée. On retiendra par ailleurs la notion d'identité qui se dégage et qui semble forte au sein des professions.

Jean Savatier (1947, thèse de droit)<sup>17</sup> précise encore les caractéristiques de la profession libérale en ajoutant une claire distinction entre activité désintéressée et ce qu'il appelle

---

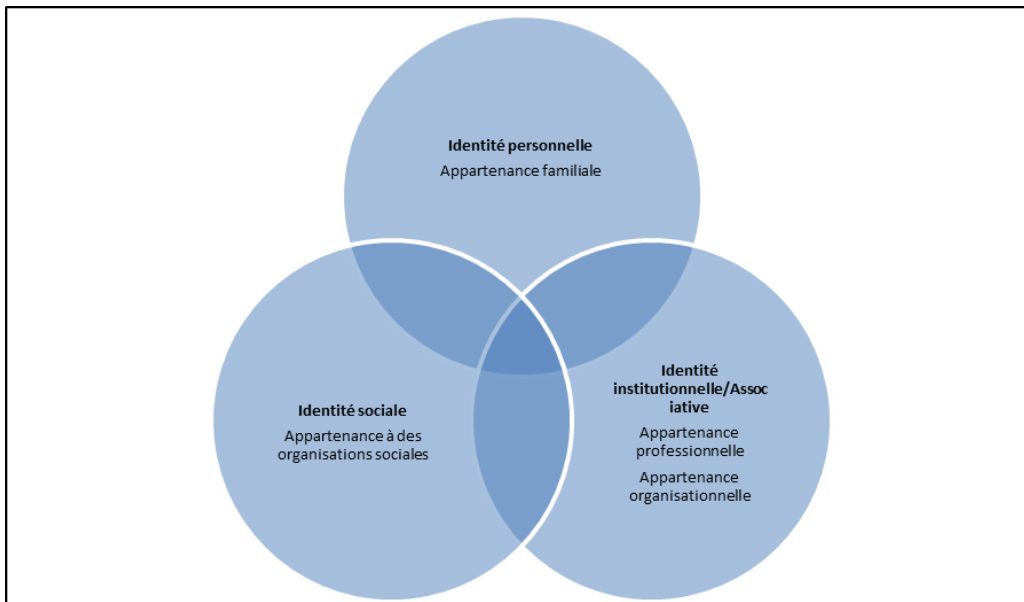
<sup>17</sup> Claude Dubar, Pierre Tripiier, Valérie Bousard, *Sociologie...*, op. cit., p. 219.

les *professions commerciales* : « Le membre d'une profession libérale ne trafique pas sur des produits et des marchandises, il n'apporte pour l'exercice de sa profession que ses qualités personnelles de science, d'intelligence et de dévouement. » C'est probablement ce malentendu qui empêche les professions libérales de trouver leur place dans l'économie de marché dans laquelle nous vivons et où tout devient marchandise.

#### iv. L'identité professionnelle est forte

L'identité professionnelle est l'une des identités qui peuvent constituer un individu et lui permettre de se présenter dans la société. Cette identité lui donne aussi la possibilité de développer une certaine grille de lecture de son environnement.

Figure 1 : Identité personnelle, identité professionnelle, identité sociale<sup>18</sup>



L'identité professionnelle est surtout un concept qui découle de l'étude sociologique des professions permettant de mieux appréhender la dimension sociale qui se met en place au sein d'une profession. La notion d'appartenance à une communauté en est la base et reflète comment l'individu subit l'impact du groupe tout en intériorisant les modèles sociaux proposés par la profession. Comme nous l'avons vu précédemment, l'appartenance à une profession est faite de connaissances partagées, de l'acceptation de codes, de normes et de

<sup>18</sup> Georges A. Legault. *Crise d'identité professionnelle et professionnalisme*. Québec : Presses de l'Université du Québec, 2003, p 21.



bonnes pratiques rendus légitimes par le groupe. C'est ce que nous pourrions définir par le « nous » par opposition au « je » qui représente l'identité psychologique du soi. C'est la coexistence permanente de ces deux dimensions qui permet à l'individu de rester lui-même dans l'exercice de sa profession : « La dimension psychologique de l'identité professionnelle se traduit pour nous par la composante personnelle de l'identité professionnelle, qui doit toujours être mise en corrélation avec la composante sociale de l'identité. La déclaration identitaire est en effet une déclaration d'appartenance : « je suis partie d'un groupe » auquel on se réfère par un nom ou qualificatif particulier. »<sup>19</sup>

L'appartenance à un groupe tel qu'une profession contribue à la formation de l'identité de ses membres et ce, d'autant plus qu'une vocation est associée à l'entrée dans cette profession. Cependant, même si les professions s'engagent dans la société et se reconnaissent plus de devoirs que de droits, elles n'échappent pas aux critiques.

#### **b. Remise en cause du rôle des professions**

On touche ici un point très sensible dont les conséquences peuvent s'avérer terribles comme le burn-out pouvant parfois mener jusqu'au suicide : « Ainsi, la transformation d'un métier appris, transmis, incorporé, en une « activité » devenue incertaine, mal reconnue, problématique, constitue le type même de la « crise identitaire » au sens de la sociologie interactionniste. »<sup>20</sup>

#### **i. Le rôle essentiel des professions dans la société**

Au début du siècle précédent, dans un contexte politique, économique et social très différent du nôtre, Emile Durkheim voyait dans les professions des corps intermédiaires au rôle essentiel : « Une nation ne peut se maintenir que si, entre l'Etat et les particuliers, s'intercale une série de groupes secondaires assez proches des individus pour les attirer dans leur sphère d'action et assez reconnus par l'Etat pour exercer une réglementation efficace. »<sup>21</sup> Les corporations qui avaient été démantelées par la Révolution de 1789 se sont progressivement remises en place au cours du XIXème siècle avec le concours de l'Etat. La théorie d'Emile Durkheim implique la nécessité de restaurer une conscience morale collective, rôle que les

---

<sup>19</sup> Georges A. Legault, *Crise d'identité...*, op. cit., p. 18.

<sup>20</sup> Claude Dubar. *Crise des identités*. Paris : PUF, 2010, p. 118.

<sup>21</sup> Emile Durkheim, *De la division sociale du travail* (1902) p. 74, in : *Sociologie des professions*. Paris : Armand Collin 2013.

professions pourraient jouer en amenant une régulation sociale par l'encadrement des individus. Il suggère aussi que les professions facilitent l'intégration sociale avec pour conséquence la limitation de suicides « égoïstes ». Emile Durkheim considère même qu'une profession est un terreau fertile pour la moralité de ses membres : « Il n'est pas douteux qu'elle ne puisse être pour eux un milieu moral. »<sup>22</sup> Les fonctionnalistes et surtout Paul Wilson et Alexander Carr-Saunders voient dans les professions un véritable élément de stabilité sociale : « Elles engendrent des modes de vie, des habitudes de pensée et des critères de jugement qui en font des centres de résistance aux forces grossières qui retardent l'évolution ou qui mettent en doute sa possibilité. »<sup>23</sup>

Eliot Freidson, d'abord interactionniste (ce mouvement refuse de reconnaître un contenu réel aux professions à l'exception des croyances et des représentations collectives), formé à l'école de Chicago et longtemps critique des professions, propose un renouvellement du regard des sociologues sur les professions : « Or, dans son dernier ouvrage, le professionnalisme est considéré comme une « troisième logique » de régulation des activités économiques, efficace pour des activités pour lesquelles les deux autres, celles du marché et de l'Etat, sont inadaptées. [...] Une fonction propre est à nouveau explicitement reconnue aux professions. »<sup>24</sup>

Il semble néanmoins que les professions n'ont pas suffisamment su communiquer sur le rôle qu'elles jouaient dans la société et que le côté corporatiste et sa protection des intérêts particuliers l'aient souvent emporté sur leurs contributions positives.

## ii. Principales critiques portées aux professions

Doit-on parler de sortie de l'âge d'or des professions comme le prévoyait Eliot Freidson avant de se reprendre plus tard en 2001 : « Dès 1986, Freidson évoquait la thèse du déclin des professions établies (Freidson, 1986), causé par une élévation du niveau d'instruction de la clientèle et le développement de son sens critique, la standardisation ou routinisation de l'exercice professionnel (comme celui de la médecine) et enfin l'apparition de nouvelles professions mettant à mal le monopole des anciennes : spécialistes des médecines alternatives

---

<sup>22</sup> Emile Durkheim, *Le suicide (1895)*, p 435, in *La sociologie des professions*, PUF, 2012.

<sup>23</sup> Claude Dubar, Pierre Tripier, Valérie Boussard, *Sociologie...*, op. cit., p. 219.

<sup>24</sup> Florent Champy, *La sociologie...*, op. cit., p. 33.

face aux médecins... »<sup>25</sup> On notera la mention qui est faite à la tendance de plus en plus marquée à la remise en cause de l'autorité des professionnels, en grande partie due à la prolifération d'informations en tout genre disponibles sur Internet.

Les principales critiques adressées aux professions le sont par les économistes libéraux qui leur reprochent les protections mises en place et qui font des professions des formes bureaucratiques souvent moins efficaces que le marché. La défense des intérêts particuliers peut devenir une priorité qui s'accompagne d'un repli sur soi peu compatible avec la vie en société et surtout porteur d'incompréhension pour ceux qui en sont exclus. C'est ainsi que le terme corporatisme prend une connotation négative alors qu'à l'origine ce nom décrit simplement la doctrine qui prône la création d'institutions professionnelles dotées de pouvoirs économiques, sociaux et politiques.

### **iii. Le burn-out, une expression clinique de la crise d'identité ?**

Les critiques et la constante remise en cause de leur rôle dans la société semblent participer pour certains membres des professions au phénomène de burn-out ou épuisement professionnel. Ce phénomène semble être particulièrement observé au sein des professions de santé où le rôle de soignant engage encore plus émotionnellement le professionnel. Plus généralement, c'est un épuisement profond dont sont victimes les professionnels en contact avec le public. Cet épuisement survient après plusieurs années de pratique, quand l'image idéalisée de la profession change au contact de la réalité. Les facteurs les plus couramment évoqués sont la perte de sens, l'excès de bureaucratie ou encore l'accumulation de normes qualité quand la vocation pour la profession pratiquée est principalement liée à l'envie d'aider autrui. Ce qui permet à Denise Bédard et André Duquette de donner la définition<sup>26</sup> suivante : « L'épuisement professionnel est une expérience psychique négative vécue par un individu, qui est liée au stress émotionnel et chronique causé par un travail ayant pour but d'aider les gens. »

On s'interroge alors sur les moyens de lutter contre ce syndrome et surtout de redonner l'élément fondamental à la pratique d'une profession : son sens. C'est ce que nous nous

---

<sup>25</sup> Florent Champy, *La sociologie...*, op. cit., p. 31.

<sup>26</sup> Denise Bédard et André Duquette, *L'épuisement professionnel, un concept à préciser* p. 10 in *Le syndrome d'épuisement professionnel ou "burn-out" chez le vétérinaire : enquête chez les praticiens*. Thèse vétérinaire, 2005.

proposons de faire ensuite en tentant de rapprocher les concepts du développement durable des bases fondatrices des professions.

### **c. Développement durable : une nouvelle idéologie pour les professions**

« Notre maison brûle et nous regardons ailleurs. La nature, mutilée, surexploitée, ne parvient plus à se reconstituer, et nous refusons de l'admettre. L'humanité souffre. Elle souffre de mal-développement, au Nord comme au Sud, et nous sommes indifférents. La Terre et l'humanité sont en péril, et nous en sommes tous responsables. » L'intervention de Jacques Chirac au nom de la France au quatrième Sommet de la Terre à Johannesburg le 2 septembre 2002 résonne comme un appel au réveil, à la prise de conscience. Rare sont ceux qui, douze ans plus tard, contestent encore cette réalité. Il est urgent de définir une nouvelle façon de vivre ensemble pour permettre à chacun de se développer aujourd'hui de façon acceptable tout en préservant les chances des générations futures à vivre correctement.

#### **i. Le développement durable, un concept résolument tourné vers l'Autre**

Il n'est pas simple de définir exactement le développement durable ni même de trouver une définition précise tellement cette notion a été reprise sous d'innombrables formes qui laissent croire qu'elle est comprise par tous de la même façon et qu'il n'est plus nécessaire de la définir : « Mais, de la même manière que l'on n'explique plus l'écologie, le libéralisme, ou encore la démocratie avant d'en discuter, le développement durable est entré dans ce panthéon d'expressions dont on entend souvent parler sans trop savoir à quoi elles correspondent exactement. »<sup>27</sup> Mais plus encore qu'une définition, c'est d'un mode d'emploi dont nous aurions besoin : quelles sont les priorités, quelles sont les parties prenantes, où et par qui se prennent les décisions, comment se font les arbitrages ?

La définition initiale telle qu'on peut la lire dans le *Rapport Brundtland*, aussi connu sous le nom *Notre avenir à tous*, sert de base à toutes les autres : « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». Il s'agit d'imaginer ensemble le meilleur futur possible pour les générations à venir, même si nous devons en décider pour elles puisqu'elles n'existent pas encore : « Nous n'avons

---

<sup>27</sup> Mathieu Baudin. *Le développement durable, nouvelle idéologie du XXIème siècle ?* Paris : L'Harmattan, 2009, p. 15.

qu'un seul patrimoine intact : c'est l'avenir. Là est notre espoir. Préservons les terres vierges du futur : semons dès à présent les valeurs de l'avenir. Cultivons-les. Confions-les à nos successeurs. Nous lèguerons ainsi à nos enfants un héritage ouvert, vivant sans testament. »<sup>28</sup>

Les approches latine, nordique ou anglo-saxonne ont en commun les trois grands piliers que sont les êtres humains (ou social), l'environnement (ou écologique) et l'économie. Un quatrième pilier qui serait celui de la gouvernance est aussi envisagé. Il permettrait à tous les acteurs de participer au processus de décision, faisant ainsi du développement durable une sorte de démocratie participative dont les principaux acteurs identifiés seraient les autorités publiques, les entreprises (acteurs du marché) ainsi que les représentants de la société civile (associations, ONG...).

Loin d'être une mode, le développement durable apparaît comme une véritable idéologie, c'est-à-dire un système d'idées capable d'influencer les comportements individuels et collectifs, qui a le potentiel de rassembler toutes les parties prenantes de la société en proposant un objectif à long terme qui peut faire peur, mais qui ne présente pas beaucoup d'alternatives : « Il semble acquis que le développement durable est désormais sinon le seul, en tout cas l'un des principaux défis pour l'humanité qui a pris ou repris conscience de sa fragilité, qui sait, même de manière mutilée et confuse, que les conditions terrestres de la survie collective, a fortiori de la vie heureuse, sont loin d'être assurées. Les plus naïfs ou les plus optimistes y voient une solution, les plus interrogatifs, un problème. »<sup>29</sup> Cette nouvelle idéologie a pour particularité d'être abordable par tous individuellement, mais de ne prendre véritablement sens que collectivement. Les collectivités que représentent les professions peuvent s'en emparer.

## ii. Profession et développement durable

Dans un entretien qu'il accorde au *Monde* le 4 février 2014, Nicolas Hulot<sup>30</sup>, envoyé spécial du président François Hollande pour la protection de la planète, en appelle aux autorités religieuses car il estime qu'il n'est plus possible de s'en remettre uniquement aux responsables politiques internationaux. Il est de plus en plus clair que les problématiques environnementales, et plus largement celles de développement durable, sont des urgences qui

---

<sup>28</sup> Federico Mayor, *Pour une éthique du futur*, 1999, p. 87 in *Le développement durable nouvelle idéologie du XXIème siècle ?* Paris : L'Harmattan, 2009.

<sup>29</sup> Franck Burbage. *Philosophie du développement durable*, Paris : PUF, 2013, p. 8.

<sup>30</sup> Nicolas Hulot : « Les Eglises peuvent provoquer un sursaut de conscience face à la crise climatique » *Le Monde*, le 4 février 2014.

nécessitent la mobilisation de l'ensemble des acteurs de la société et à ce titre les professions devraient pouvoir aussi jouer leur rôle : « Le destin du monde ne se joue pas seulement dans les décisions d'envergure spectaculaire - au demeurant assez rares - , il se joue aussi et plutôt dans les agrégations imperceptibles d'une multitude de « microdécisions », dans les plis et les replis des mœurs et de la vie quotidienne. »<sup>31</sup>

En effet, les caractéristiques des professions que nous avons vues précédemment peuvent devenir de véritables atouts dans ce cadre précis. C'est tout d'abord la motivation altruiste des membres des professions qui peut laisser présager d'une certaine capacité d'engagement derrière une cause tel que le développement durable. C'est ensuite la forte identité qui relie les membres d'une profession qui peut les amener plus facilement en tant que groupe à se mobiliser derrière un objectif commun. C'est aussi et surtout la capacité à s'organiser en ordre ou en syndicat qui leur confère une capacité d'influence qui peut être considérable quand leurs membres sont suffisamment représentés dans les instances du pouvoir : « Ces mêmes professionnels peuvent aussi apporter une contribution importante aux réflexions de la société sur des questions politiques et sociales majeures, dès lors qu'ils se mobilisent pour défendre des conceptions particulières de leur activité et de leur domaine d'intervention... »<sup>32</sup> Et c'est enfin leur capacité de transmission de valeurs et d'éthique lorsqu'elles assurent la formation des générations à venir.

Au même titre que les entreprises, les administrations ou les associations, les professions doivent s'inscrire dans ce courant qu'est le développement durable sous peine de prendre le risque de s'exclure de la société et de disparaître : « Quelle entreprise économique, politique ou sociale pourrait aujourd'hui façonner sa crédibilité sans emprunter d'une manière ou d'une autre à la rhétorique du « soutenable » ? »<sup>33</sup>

## **Conclusion de la première partie**

Cette première partie nous a permis de poser les bases théoriques qui nous permettront dans les parties suivantes de répondre dans le cas spécifique de la profession vétérinaire à nos hypothèses de départ puisque nous ausculterons cette profession pour établir quels sont les

---

<sup>31</sup> Franck Burbage, *Philosophie...*, op. cit., p. 12.

<sup>32</sup> Florent Champy, *La sociologie...*, op. cit., p. 2.

<sup>33</sup> Franck Burbage, *Philosophie...*, op. cit., p. 14.

maux dont elle souffre et comment y remédier. La principale cause de la crise d'identité des professions est liée au sens même qu'elles se donnent. Prendre le recul suffisant pour redéfinir leur contrat avec la société dans l'optique d'un futur soutenable semble être un moyen très pragmatique d'établir le sens nouveau d'une profession.

## II. Allo, Docteur ? J'ai mal à mon identité...

Nous allons tenter de démontrer dans cette deuxième partie que l'identité professionnelle vétérinaire est forte de la vocation qui y amène ses membres et de ses deux cent cinquante années d'histoire où se mêlent luttes de pouvoir et grandes conquêtes scientifiques. Cela n'empêche pourtant pas la profession de traverser ce qui est probablement la plus grave crise d'identité de son histoire tant elle semble incapable de la percevoir et encore moins d'y faire face. On pourrait croire que les vétérinaires souffrent toujours d'un manque de reconnaissance : « Dans ces conditions, les vétérinaires seraient-ils les victimes indirectes d'un préjugé tenace entourant les animaux considérés comme des êtres inférieurs selon une tradition platonicienne et judéo-chrétienne qui, à en croire Michelet, « tint la nature animale à une distance infinie de l'homme et la ravalait » ? Un préjugé nourri aussi de conceptions cartésiennes de l'animal-machine dépourvu de sensibilité, entretenu enfin par une idéologie donnant le primat au profit, à la rentabilité et transformant ce même animal en simple valeur marchande. »<sup>34</sup>

### a. Un bon diagnostic passe par une anamnèse et des commémoratifs complets

La faible représentation numérique<sup>35</sup> des vétérinaires en France, moins de 17 000 vétérinaires en activité, contre plus de 73 000 pharmaciens et 215 000 médecins, ne pousse pas à la multiplication des études et des publications sur cette profession. Il est néanmoins relativement aisé de rassembler des informations dans un domaine précis en faisant appel à la conscience collective, en interrogeant des représentants de la profession toujours prêts à s'ouvrir dans le cadre de la confraternité, en analysant la presse professionnelle constituée de plusieurs périodiques et aussi en plongeant dans la multitude des thèses vétérinaires qui parfois s'intéressent à la profession dans un effort d'introspection souvent nécessaire.

### i. Peu d'ouvrages s'intéressent à notre cas

Il existe un certain nombre d'ouvrages qui décrivent la vie quotidienne de vétérinaires praticiens, souvent écrits par des vétérinaires eux-mêmes praticiens et habités par une certaine fibre littéraire, *Chroniques d'un vétérinaire atypique* (Mann, 2008), *Un éléphant dans*

---

<sup>34</sup> Ronald Hubscher, *Les Maîtres...*, op. cit., p. 8.

<sup>35</sup> Chiffres 2012 publiés sur les sites internet des Ordres des vétérinaires, <http://www.veterinaire.fr>, médecins, <http://www.conseil-national.medecin.fr>, et pharmaciens, <http://www.ordre.pharmacien.fr>.



*ma salle d'attente – chronique d'une vétérinaire* (F. Ollivet-Courtois, S. Overnoy, 2012) pour n'en citer que quelques-uns. Cependant, très peu d'ouvrages s'intéressent à la profession considérée de façon holistique. C'est pourquoi nous avons concentré notre recherche sur trois ouvrages. Le premier est celui de Ronald Hubscher (1999), *Les Maîtres des bêtes*, qui permet, en retraçant l'histoire de la profession, de mieux appréhender sa place actuelle dans la société. L'approche historique y est par ailleurs constamment renforcée par une vision sociologique. Le second est un ouvrage collectif écrit sous la direction du précédent Président du Conseil Supérieur de l'Ordre des Vétérinaires Français (CSOV, nous utiliserons le terme Ordre uniquement dans la suite du texte), Christian Rondeau (2001), *Une profession aux multiples visages, le vétérinaire*, qui réunit les réflexions de vingt-cinq vétérinaires ayant choisi des carrières très différentes. L'ouvrage dresse le portrait d'une profession riche de sa diversité, mais animée par une passion commune. Michel Baussier, actuel Président de l'Ordre, le résume très bien : « Quelle extraordinaire diversité en effet dans ce formidable métier-passion ! Diversité dans l'activité de chacun, mais aussi diversité de métiers, [...], au point que l'observateur extérieur serait parfois en droit de se demander si ces vétérinaires, réunis par le même titre au sein d'une même profession, exercent bien le même métier. »<sup>36</sup> Le dernier ouvrage est celui du sociologue Philippe Fritsch (2011), *Être vétérinaire*, qui permet d'apporter le regard analytique de la sociologie sur la profession vétérinaire à travers un certain nombre d'entretiens avec des représentants des différents métiers.

## ii. Quelques thèses vétérinaires auscultent la profession

Ce travail de recherche aura aussi été pour nous l'occasion de découvrir la bibliothèque historique de l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort. Installée à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle au premier étage du bâtiment Blin, la bibliothèque cohabite avec le Musée Fragonard, un des musées les plus anciens de France, héritier du cabinet du roi Louis XV créé en 1766 dans la seconde école vétérinaire au monde. La bibliothèque conserve une collection complète des thèses de doctorat vétérinaire des quatre écoles françaises depuis 1924. Ces thèses jouent un rôle fondamental dans l'identité vétérinaire puisque c'est seulement en 1923 que la loi du 31 juillet va instituer le doctorat vétérinaire qui les rend obligatoires pour exercer et va ainsi assurer la protection du titre. Si la thèse est d'abord un travail personnel qui amène le futur vétérinaire à exercer son esprit critique et sa capacité de création, c'est aussi un moyen de se

---

<sup>36</sup> *Le vétérinaire, une profession aux multiples visages* / sous la direction de Christian Rondeau, Paris : Economica, 2001, p. 2.

différencier de professions concurrentes ou parfois considérées comme telles : « Désormais les vétérinaires détenteurs d'un diplôme d'État déclassent les pharmaciens titulaires d'un simple doctorat d'Université : les premiers ont un grade, les seconds un titre. »<sup>37</sup>

Les sujets des thèses vétérinaires sont relativement libres. La grande majorité traite de la médecine vétérinaire, mais d'autres s'intéressent à la profession en tant qu'entité, à des pans de son histoire, aux rôles joués par les vétérinaires dans la société ou encore à la place de l'animal dans cette même société. Nous avons donc effectué une recherche en utilisant les mots-clés suivants : profession, identité, identité professionnelle, politique, société, environnement, développement durable. Cela nous a permis d'identifier une quinzaine de thèses utiles à notre propos. Le même exercice avec la base des publications a aussi fait remonter quelques articles intéressants.

### **iii. Les éditos de *L'Essentiel* : qu'en dit le docteur ?**

Un excellent moyen d'approcher les préoccupations d'une profession est de lire sa presse professionnelle. La presse vétérinaire est constituée de plusieurs titres. Le plus ancien est la *Semaine Vétérinaire* créée en 1886. Les deux autres hebdomadaires sont *La Dépêche Vétérinaire* et *L'Essentiel*.

#### **1. Les raisons du choix de ce magazine**

C'est toujours avec un immense plaisir que nous lisons chaque semaine le billet de Jean-Pierre Samaille (Alfort 81) dans *L'Essentiel*, l'hebdomadaire qui propose à la profession de découvrir « l'actualité vétérinaire autrement ». Pour recevoir ce magazine, il suffit d'être vétérinaire et inscrit à l'Ordre. Il est distribué à 6600 exemplaires et a fait le choix de la gratuité depuis sa naissance à l'occasion du congrès de l'Association Française des Vétérinaires pour Animaux de Compagnie (AFVAC) à Bordeaux en décembre 2005, les revenus étant assurés par la publicité des laboratoires pharmaceutiques et des fabricants d'aliments pour chiens et chats.

Nous avons choisi de nous intéresser aux billets de Jean-Pierre Samaille pour la vision qu'ils apportent des principales préoccupations de la profession vétérinaire, même si la très grande majorité de ces billets traite essentiellement du quotidien des vétérinaires praticiens. Les propos sont parfois exagérés : « Avec une once de mauvaise foi et une interprétation que

---

<sup>37</sup> Ronald Hubscher, *Les Maîtres...*, op. cit., p. 79.

d'aucuns jugeront spécieuse, on dessine ainsi les contours de la vétérinaire<sup>38</sup> de demain. »<sup>39</sup> Jean-Pierre Samaille analyse, décortique et pose souvent les questions qui fâchent et face auxquelles la profession préfère souvent appliquer la politique de l'autruche : « Mais foin de pessimisme, on nous reproche souvent des propos démoralisateurs. Dès la semaine prochaine, tournons la page et adoptons la méthode Coué revue par Dany Boon : « Je vais bien, tout va bien. » »<sup>40</sup> Cependant, Jean-Pierre Samaille avoue quand même une nature pessimiste qu'il justifie : « On nous reproche parfois un excès de pessimisme, mais Cioran disait : « Ce qu'on appelle « pessimisme » n'est rien d'autre que « l'art de vivre », l'art de goûter la saveur amère de tout ce qui est. » »<sup>41</sup>

Nous avons aussi identifié la constance dont il fait preuve au cours des années : « Au risque de passer pour un vieux radoteur (c'est fait, l'ami Aloïs Alzheimer fait son œuvre avec son amyloïde), la génération qui s'annonce a une autre idée de la réussite, pour la majorité de ceux qui la composent. »<sup>42</sup> Et malgré le pessimisme évoqué précédemment et la nostalgie qui transparaît souvent dans ses billets, Jean-Pierre Samaille ne refuse pas le débat. Même s'il est plus souvent dans le constat que dans les propositions, ce que le format édito d'une page ne permet pas forcément, on peut ressentir dans certains de ses propos l'envie de contribuer à l'élaboration d'un monde meilleur pour la profession vétérinaire : « On peut être nostalgique mais lucide sans renier ses beaux songes. Ne pas sombrer dans la délectation morose et refuser de se réfugier dans la déploration d'un monde qui disparaît, car rien ne se construit dans l'amertume. Faire rimer souvenirs avec avenir. En somme, accepter de remettre tout à plat. »<sup>43</sup>

Jean-Pierre Samaille est aussi un amoureux de la langue française, avec laquelle il joue parfaitement bien, et reproche avec humour à Ségolène Royal l'emploi du néologisme *bravitude* lors d'un voyage officiel en Chine en janvier 2007. En effet, nous avons identifié seize néologismes du même type (*vieillitude*, *sénélitude*, *mouritude*, *ursitude*, *belgitude*, *fourbitude*, *faux-derchitude*, *fjertitude*, *fraternitude*, *proximitéde*, *lissitude*, *nacitude*, *boboitude*,

---

<sup>38</sup> *La vétérinaire* : terme souvent employé par les membres de la profession et ceux qui l'étudient.

<sup>39</sup> Jean-Pierre Samaille, *Perspective de Comptoir*, L'Essentiel, 28 janvier 2010.

<sup>40</sup> Jean-Pierre Samaille, *Papa, je voudrais faire véto*, L'Essentiel, 11 février 2010.

<sup>41</sup> Jean-Pierre Samaille, *Redessiner les contours de la profession*, L'Essentiel, 3 octobre 10.

<sup>42</sup> Jean-Pierre Samaille, *Le cul entre deux chaînes*, L'Essentiel, 13 avril 2010.

<sup>43</sup> Jean-Pierre Samaille. Avec le temps...L'Essentiel, 28 mai 2010.

*rebellitude, propritude et diversitude*) dans douze billets différents<sup>44</sup>. Nous avons choisi de présenter au lecteur en annexe<sup>45</sup> un des billets qui nous a le plus marqué.

## **2. Les examens complémentaires**

Nous avons fait le choix d'analyser les billets de Jean-Pierre Samaille sur quatre années en commençant début 2010 pour finir fin décembre 2013. Cela représente un total de cent dix billets<sup>46</sup> sur les cent vingt-quatre publiés au cours de cette période par *L'Essentiel* (pour être précis, nous avons lu tous les billets depuis l'origine de *L'Essentiel* et nous utilisons certaines citations d'autres numéros pour appuyer nos propos). En effet, la rédaction de certains billets a été confiée à quatre autres vétérinaires auteurs : Claude Béata (Lyon 83), Anne-Claire Gagnon (Toulouse 84), Pascale Pibot (Nantes 85) et François Thérésy (Alfort 84). Le nombre de billets varie avec les années : trente-sept en 2010, trente-deux en 2011, dix-neuf en 2012 et vingt-deux en 2013.

Nous avons effectué une première lecture des cent dix billets pour nous imprégner du style de l'auteur et de l'atmosphère qu'ils dégagent. Une deuxième lecture nous a permis d'identifier les thèmes récurrents et significatifs qui pourraient être liés à la crise d'identité professionnelle. Ils sont au nombre de dix: la féminisation de la profession (21 récurrences), l'image des vétérinaires dans les médias (15), les relations avec les autorités de tutelle (14), la libéralisation prônée par l'Europe et la Directive Service (13), la bataille du médicament contre les pharmaciens (13), les aspirations des nouvelles générations (10), un enseignement peu adapté (7), les difficultés du métier historique de vétérinaire rural (7), certaines questions de pratiques et d'éthique (7), la judiciarisation du métier (6).

### **iv. Faire parler le patient et surtout savoir l'écouter : entretiens avec treize vétérinaires.**

Il nous est apparu fondamental d'interroger un certain nombre de membres de la profession afin de pouvoir dresser un tableau des symptômes le plus précis possible.

---

<sup>44</sup> Le 18 février 2010, le 4 mars 2010, le 25 mars 2010, le 1er avril 2010, le 7 octobre 2010, le 4 novembre 2010, le 18 novembre 2010, le 26 mai 2011, le 17 novembre 2011, le 7 juin 2013 et le 12 septembre 2013.

<sup>45</sup> cf. annexe 3 : Un billet de Jean-Pierre Samaille : *Habemus Papam Noster*, 5 avril 2013.

<sup>46</sup> cf. annexe 2 : Les Billets de Jean-Pierre Samaille (les éditos de *L'Essentiel*).

## **1. Interroger les bonnes personnes**

Le critère de choix était la capacité à prendre du recul sur la profession et un certain niveau d'engagement dans la vie publique, soit directement au travers de leurs activités professionnelles, soit de leur engagement associatif. Nous avons réalisé treize entretiens mais la diversité des activités pratiquées par nos interlocuteurs pourrait laisser penser qu'ils étaient bien plus nombreux. Nous avons ainsi rencontré le directeur de l'OIE, un ancien directeur d'école vétérinaire, le directeur de l'école des services vétérinaires, un enseignant en activité, un colonel des sapeurs-pompiers, le fondateur de Vétérinaires Sans Frontières, deux consultants en développement durable, un directeur des ressources humaines d'un laboratoire pharmaceutique, trois vétérinaires praticiens, un Inspecteur Général, un directeur qualité et développement durable d'une grande chaîne de distribution, deux élus de l'Ordre, un cadre dirigeant d'un laboratoire pharmaceutique vétérinaire, l'ancien président de Greenpeace France, deux ISPV, un spécialiste des courses de chiens de traineaux, deux passionnés de faune sauvage, le directeur de France Vétérinaire International, le vétérinaire de la ménagerie du Jardin des plantes, plusieurs engagés en politique... Le lecteur l'aura compris, ce sont tous des individus à plusieurs facettes eux-mêmes, mais surtout ce sont treize passionnés et défenseurs de leur profession. Tous ceux à qui nous avons posé la question « Êtes-vous fier d'être vétérinaire ? » ont répondu positivement.

## **2. Savoir poser les bonnes questions**

Afin de cerner au mieux les attributs de l'identité professionnelle vétérinaire, nous avons fait le choix d'interroger nos interlocuteurs essentiellement sur leur parcours professionnel et sur ce qui les a poussés vers cette profession. Nous évoquons avec eux l'existence ou non d'une vocation, leur parcours scolaire et leur carrière. Nous les avons questionnés aussi sur leur compréhension du rôle du vétérinaire dans notre société tel qu'il est aujourd'hui, mais aussi ce qu'il pourrait être. Enfin, nous les avons amenés à élaborer une réflexion sur le lien que la profession vétérinaire pourrait avoir avec le développement durable. Cette dernière partie, bien que la plus compliquée à appréhender pour nos interlocuteurs, a permis de faire ressortir quelques lignes directrices qui nous permettent d'avancer sur la question. Pour mener à bien ces entretiens nous avons élaboré un questionnaire semi-directif<sup>47</sup> établi et analysé selon les

---

<sup>47</sup> cf. annexe 4 : Le guide d'entretien.

recommandations de l'ouvrage d'Alain Blanchet et Anne Gotman, *L'entretien - L'enquête et ses méthodes*.<sup>48</sup>

### **3. Un excellent accueil qui a permis la récolte d'informations précieuses**

La première information amenée par la réalisation de ces entretiens est la réalité de l'esprit confraternel qui s'est traduit tout d'abord par l'acceptation de la très grande majorité de nos demandes d'entretien (87,5%). Nous n'avons effectivement essuyé aucun refus, mais deux demandes sont restées sans réponse malgré plusieurs relances. Ensuite, nous avons pu apprécier la convivialité des rendez-vous et la capacité de nos interlocuteurs à libérer du temps dans des agendas souvent très chargés. Les entretiens ont duré de quarante-cinq minutes à une heure et quart et ont pour la plupart été menés sur le lieu de travail des personnes interrogées, ce qui nous a permis de pousser entre autres les portes de l'Ordre, de l'OIE et du Muséum d'histoire naturelle.

#### **b. L'identité professionnelle vétérinaire**

Comme nous l'avons vu dans notre première partie, une identité professionnelle est le résultat, non seulement, d'une construction lente et progressive au cours de l'histoire, mais aussi de la mise en place d'un certain nombre de prérequis. C'est ce que nous allons explorer maintenant au sein de la profession vétérinaire.

#### **i. Quelques chiffres<sup>49</sup>**

La profession vétérinaire c'est d'abord, en 2012, 16 747 vétérinaires inscrits à l'Ordre dont 10 641 vétérinaires d'exercice libéral qui exercent seuls ou en association. Le nombre d'adjoints et remplaçants s'élève à 4 501 et celui des collaborateurs libéraux à 567. C'est aussi 6000 structures qui peuvent aller du simple cabinet à la clinique ou encore à l'hôpital. Ces structures emploient 14000 salariés non vétérinaires. Plus de 60% d'entre elles s'occupent quasi-exclusivement d'animaux de compagnie. En enfin près de 40% de ces structures ne comporte

---

<sup>48</sup> Alain Blanchet, Anne Gotman, *L'entretien - L'enquête et ses méthodes*, Paris : Armand Colin, 2007.

<sup>49</sup> Chiffres disponibles sur le site internet du SNEVEL : <http://www.snel.fr>, dans la présentation des Journées du GERM du 25/11/2010, cf. annexe 1, et sur <http://www.observatoire-metiers-entreprises-liberales.fr>.

qu'un seul vétérinaire libéral. En 2009, le revenu moyen était de 65 872 euros et le revenu médian de 57 971. C'est enfin un peu plus de 2 200 vétérinaires œuvrant pour la fonction publique et 1 600 salariés du secteur privé. En 2007 le chiffre d'affaire des structures vétérinaires était de l'ordre de 2,4 milliards d'euros.

## **ii. L'histoire participe à la construction de l'identité de la profession**

Il ne s'agit pas ici de retracer en détail l'histoire de la profession vétérinaire - nous laisserons au lecteur qui le souhaite la possibilité d'en apprendre plus sur cette profession avec l'ouvrage de Ronald Hubscher (1999), *Les Maîtres des bêtes*, mais plutôt d'identifier les grands événements qui ont posé les fondations de la profession et surtout qui sont à l'origine de son identité. Il serait en effet intéressant de comprendre comment s'est effectuée la transformation d'un métier sans aucun lustre social à l'origine en une profession établie, d'un savoir-faire rudimentaire et empirique en un savoir indiscutable et d'un art en une science qui dispose de sa propre académie, reconnue d'utilité publique par décret du 16 avril 1878 sous le nom de Société Centrale de Médecine Vétérinaire, puis transformée en Académie par décret présidentiel du 12 janvier 1928. Nous tenterons de comprendre si la profession vétérinaire a su se développer, au cours des années, en étant à l'écoute des besoins de la société dans laquelle elle évoluait.

### **1. 1761, le début de la lutte contre l'empirisme**

En cette deuxième moitié du dix-huitième siècle, les épizooties (épidémies animales), dont la peste bovine, ravagent les troupeaux et sont la cause de nombreuses famines et crises économiques. Ces épizooties font aussi courir un risque majeur à la sécurité de la nation lorsqu'elles touchent les chevaux dont la principale utilité de l'époque est de garnir les rangs de la cavalerie. Dès 1753, Georges-Louis Leclerc, comte de Buffon, s'inquiète du peu de cas qui est fait de la santé des chevaux et appelle de ses vœux la création d'une médecine spécialisée pour cet animal tellement utile : « Je ne puis terminer l'Histoire du cheval, sans marquer quelques regrets que la santé de cet animal utile et précieux a été jusqu'à présent abandonnée à la pratique souvent aveugle de gens sans connaissances et sans lettres. La médecine que les auteurs ont appelée médecine vétérinaire n'est presque connue que de nom. Je suis persuadé que si quelque médecin tournait ses vues de ce côté-là, en faisant de cette étude son principal objet... non seulement il s'enrichirait, mais qu'au lieu de se dégrader, il s'illustrerait

beaucoup. »<sup>50</sup> Il est intéressant de noter que Buffon prend le soin de préciser la possibilité de s'illustrer pour celui qui s'occuperait du cas des chevaux, ce qui est très éloigné des croyances de l'époque, fondées sur la tradition platonicienne et judéo-chrétienne, qui avaient plutôt tendance à considérer l'animal comme un être très inférieur et vil qui déteignait sur celui qui en prenait soin : « D'ailleurs pendant des siècles, ce dernier appartient à la multitude des bergers, bouviers, maréchaux-ferrants, jeteurs de sorts et autres sorciers. »<sup>51</sup>

L'appel de Buffon est entendu quelques années plus tard quand un écuyer du Roi, Claude Bourgelat, convainc Henri-Léonard Bertin, alors contrôleur général des finances du roi Louis XV, d'appuyer son projet de création de la première école vétérinaire à Lyon : « Il envisage la constitution d'un corps homogène de thérapeutes distincts des médecins. Idée neuve, hardie, qui répond à une attente sociale sinon politique, comme en témoignent les préoccupations de Buffon et diverses expériences tentées en Europe pour améliorer l'exercice de la vétérinaire. »<sup>52</sup>

Commence alors une très longue et féroce bataille entre vétérinaires et maréchaux-ferrants principalement, mais aussi contre tous les autres empiriques, qui ne s'achèvera véritablement qu'en 1938 avec la promulgation au journal officiel d'une loi dont l'article premier précise : « Sont seules autorisées à exercer la médecine des animaux, les personnes de nationalité française munies du diplôme d'État français de vétérinaire ou du diplôme de docteur vétérinaire. »<sup>53</sup>

## **2. Les succès de la période pasteurienne (1881-1884)**

Si l'école de Maisons-Alfort a été créée peu de temps après celle de Lyon, en 1766, il faut attendre 1828 pour voir l'ouverture de la troisième école à Toulouse. Et ce n'est qu'en 1890 qu'est rendue obligatoire la possession du baccalauréat pour entreprendre les études de vétérinaire. Les batailles judiciaires avec les empiriques et les maréchaux-ferrants font rage dans les campagnes. Mais progressivement, la science vétérinaire se met en place dans les écoles vétérinaires avec l'organisation des chaires. La médecine vétérinaire se met au service de la société en explorant des domaines peu étudiés par les médecins comme les maladies contagieuses : « Une médecine animale mise au service de la médecine des hommes est une

---

<sup>50</sup> Ronald Hubscher, *Les Maîtres...*, op. cit., p. 28.

<sup>51</sup> Ronald Hubscher, *ibid.*, p. 8.

<sup>52</sup> Ronald Hubscher, *ibid.*, p. 30.

<sup>53</sup> Ronald Hubscher, *ibid.*, p. 60.



noble tâche dont on se plaît à souligner la dimension humaniste. Sœur cadette de la médecine, la vétérinaire marche dans son sillon et se modèle sur elle. »<sup>54</sup>

Mais c'est avec le chimiste Louis Pasteur que les vétérinaires vont non seulement démontrer leur habileté scientifique, mais aussi leur implication dans le sujet de société du moment, à savoir l'hygiène. Très rapidement, les vétérinaires vont adhérer à la *théorie des germes* de Pasteur et lui permettront de mener à bien ses recherches sur la rage. De nombreux vétérinaires rejoignent l'Institut Pasteur dès sa fondation en 1888. Institut qui deviendra par la suite un véritable fief professionnel. Par contre, peu se souviennent que le terme BCG<sup>55</sup> est issu des noms du médecin Gaston Calmette et du vétérinaire Camille Guérin. D'ailleurs, Jean-Pierre Samaille lui rend hommage dans l'un de ses billets en réinterprétant les initiales du célèbre vaccin avec : « Bravo Camille Guérin. »

Mais la fin du dix-neuvième siècle est surtout la concrétisation de nouvelles prises de pouvoir par la profession vétérinaire. La loi de 1881 instaure la police sanitaire qui renforce le rôle de contrôle des vétérinaires sur les élevages en ce qui concerne les maladies contagieuses. Puis, en 1884, la loi municipale qui traite de l'inspection sanitaire des viandes et des abattoirs règle la dispute avec les bouchers : « Les vétérinaires ont réussi à s'arroger un monopole total de l'inspection sanitaire et à en évincer les bouchers, pourtant puissamment installés dans leurs anciens privilèges. »<sup>56</sup>

Le plus bel hommage qui ait été fait à la profession vétérinaire pendant cette période, c'est-à-dire la reconnaissance par l'élite scientifique, provient de Pasteur lui-même. Il écrit en 1877 : « Si j'étais jeune, ou mieux à mon âge, si j'étais plus valide, j'irai me constituer élève à l'École d'Alfort. Les lectures des ouvrages vétérinaires me mettent la tête en feu. »<sup>57</sup>

### **3. 1923-1945, aussi bien que les médecins, mieux que les pharmaciens**

Ce n'est qu'en 1923 qu'une loi institue le doctorat vétérinaire et assure ainsi la protection du titre, même s'il faudra encore attendre quatorze ans pour que lui soit rattachée l'exclusivité de la pratique de la médecine vétérinaire. La science vétérinaire, mais aussi son enseignement

---

<sup>54</sup> Ronald Hubscher, *Les Maîtres...*, op. cit., p. 88.

<sup>55</sup> Bacille de Calmette et Guérin. Le vaccin BCG est inoculé pour la première fois à l'homme en 1921.

<sup>56</sup> Ronald Hubscher, *Les Maîtres...*, op. cit., p. 195.

<sup>57</sup> Ronald Hubscher, *ibid.*, p. 97.

sont reconnus : « Couronnement des études vétérinaires, la thèse, mais aussi la création d'une agrégation par décret du ministre de l'Agriculture du 28 juillet 1925 confèrent à la discipline un profil peu différent de celui de l'enseignement supérieur dispensé dans les facultés de sciences ou de médecine. »<sup>58</sup> La médecine vétérinaire n'est plus une activité subalterne, une médecine de seconde zone remise à l'écart avec les pratiques empiriques et se développant à l'ombre de la médecine humaine. Le diplôme vétérinaire peut enfin faire valoir une véritable reconnaissance sociale à ceux qui en sont dotés.

L'Ordre des vétérinaires est créé en 1942 et maintenu à la Libération. Un code de déontologie qui énonce les devoirs généraux du vétérinaire praticien, et plus particulièrement ses devoirs envers ses clients, est élaboré dans la foulée et renforce encore l'identité professionnelle bien que ne s'appliquant qu'aux vétérinaires praticiens.

#### **4. De l'âge d'or de la profession à un avenir incertain**

Les années soixante à quatre-vingt sont souvent considérées comme un certain âge d'or de la profession. Les institutions sont en place, la protection de l'activité est assurée par le *numerus clausus* imposé à l'entrée des écoles, les revenus des praticiens sont conséquents, assurés par la gestion des maladies contagieuses en rurale et le développement exponentiel des animaux de compagnie pour les canins.

Les crises successives de l'encéphalite spongiforme bovine (ESB) et des gripes aviaires, en plus de placer certains confrères sous les projecteurs, ont mis en avant le rôle de professionnel de la santé publique que doit jouer le vétérinaire : « le meilleur agent et le meilleur garant d'une protection sanitaire dont il est le plus apte à définir les règles »<sup>59</sup>. Les vétérinaires sont une partie prenante essentielle du développement du concept « One Health » qui définit que la sécurité sanitaire acceptée comme bien public mondial doit être appréhendée à l'échelle de la planète et dans une perspective globale et transversale, intégrant santé humaine, santé animale, santé végétale et santé des écosystèmes et de la biodiversité.

On retrouve des vétérinaires dans les conseils d'administration de groupes pharmaceutiques et agro-alimentaires. Nombreux sont ceux qui explorent d'autres voies pour lesquelles leur formation leur a conféré un solide bagage.

---

<sup>58</sup> Ronald Hubscher, *Les Maîtres...*, op. cit., p. 60.

<sup>59</sup> Ronald Hubscher, *ibid.*, p. 321.

Et pourtant un pessimisme relativement marqué semble peser sur la profession : « Ce pessimisme n'est pas nouveau et constitue une composante historique de la psychologie collective des vétérinaires, réactivée lors des périodes de mutations technologiques, économiques et sociales. »<sup>60</sup> On pourra regretter que les efforts de compréhension de la situation de la profession se bornent en général à n'en étudier qu'une seule facette, comme c'est le cas du rapport<sup>61</sup> du sénateur Charles Guéné qui, malgré un titre engageant, ne propose que des solutions destinées essentiellement à la pratique rurale.

### iii. La profession vétérinaire correspond-elle à notre définition ?

Dans notre première partie, nous avons identifié six grandes caractéristiques (p. 19-20) qui définissent les professions. L'analyse des entretiens que nous avons menés va nous permettre de confronter ces caractéristiques générales aux réalités de la profession vétérinaire.

#### 1. Elle traite d'opérations intellectuelles associées à de grandes responsabilités individuelles

Ce premier point est certainement celui qui a provoqué le plus de discussions au cours des deux cent cinquante dernières années. Dominique Grandjean insiste sur le fait que les écoles vétérinaires ne forment pas uniquement des praticiens, mais des *polytechniciens de la biologie*. Et malgré le statut de grande école accordé aux ENV, il rappelle qu'elles restent des écoles de formation professionnelle et technique, ce qui a probablement longtemps nui à la réputation de la profession : « Persistance d'un trait de mentalité caractéristique de la société française : un dédain manifeste pour l'enseignement professionnel et technique. »<sup>62</sup> Jean-François Chary évoque quant à lui, dans notre entretien, un *ingénieur du génie biologique animal* par opposition aux ingénieurs agronomes qui sont les ingénieurs du génie biologique végétal : « Nos compétences et notre cursus de formation nous permettent d'aller bien au-delà de la médecine et de la chirurgie des animaux. » Hervé Gomichon précise qu'une des qualités des vétérinaires, c'est la capacité à prendre des décisions rapides : « Je coupe ou pas ? » Il estime que le vétérinaire est un véritable *gestionnaire du risque* et ce, quel que soit le métier qu'il pratique. Bernard Vallat évoque enfin un possible conflit d'intérêt auquel sont

---

<sup>60</sup> Ronald Hubscher, *Les Maîtres...*, op. cit., p. 375.

<sup>61</sup> Charles Guéné. *Vers une profession vétérinaire du XXIème siècle*. Rapport au Premier Ministre, au Ministre de l'Agriculture et de la Pêche, 2008.

<sup>62</sup> Ronald Hubscher, *Les Maîtres...*, op. cit., p. 9.

confrontés les vétérinaires de la fonction publique qui, bien que rattachés au Ministère de l'Agriculture qui défend les producteurs de l'agroalimentaire, sont amenés à saisir les produits non-conformes.

La démarche ou logique diagnostique est certainement un point commun à tous les vétérinaires. Elle est très largement complétée par une grande *capacité de synthèse* comme l'évoquent Ghislaine Jançon et Bruno Rebelle. Ce dernier parle aussi de la capacité à avoir une *approche systémique* : « Ce n'est pas un virus qui fait une maladie, mais un virus dans un environnement qui fait une maladie. Si on ne traite que le virus, on ne traite pas la maladie. » On retrouve sensiblement les mêmes propos chez Nicolas Dumoulin : « Les sciences de la vie donnent cette vision pragmatique de ce qu'est un ensemble collectif complexe. »

On imagine assez aisément les responsabilités individuelles du praticien face à la nécessité de prendre les bonnes décisions pour la survie d'un animal malade ou dans les mesures à prendre en cas de troupeau ou d'élevage contaminé par une maladie infectieuse. Mais la profession vétérinaire s'est vue confier par les autorités françaises une responsabilité encore plus grande dans le cadre de l'attribution du mandat sanitaire, une responsabilité qui s'exerce individuellement au niveau de chacun : « Le mandat sanitaire habilite son titulaire à exécuter l'ensemble des opérations suivantes : toutes opérations de prophylaxie collective dirigées par l'État ; toutes opérations de police sanitaire ; toutes opérations de surveillance sanitaire prescrites par le ministre chargé de l'agriculture dès lors que celles-ci sont en rapport avec les opérations susmentionnées. »<sup>63</sup>

La difficulté que nous rencontrons ici est la grande diversité des exercices du métier de vétérinaire qui ne permet pas aisément d'établir une catégorie de responsabilités individuelles pouvant s'appliquer à tous, même s'il est clair que chaque type d'exercice fait preuve de grandes responsabilités individuelles : « Cette polyvalence transversale ainsi que les niveaux de responsabilité induits, en santé publique notamment, nécessite une formation académique de très haut niveau. Ce niveau de formation est indispensable au maintien des compétences et responsabilités actuelles des vétérinaires et surtout à l'évolution de la profession requise par les changements sociétaux et économiques qui s'accélèrent. »<sup>64</sup> Nous en concluons que, prise

---

<sup>63</sup> Code Rural, Article R221-5 (abrogé au 2 juillet 2012)

<sup>64</sup> Bernard Vallat. *Le parcours de formation initiale des vétérinaires en France : propositions pour son évolution*. Rapport, 2009, p. 13.

dans son ensemble, la profession vétérinaire traite bien d'opérations intellectuelles associées à de grandes responsabilités individuelles.

## **2. Ses matériaux de base sont tirés de la science et d'un savoir théorique.**

Un point indiscutable grâce à la volonté et la vision d'un homme, Claude Bourgelat, qui dès 1755, posait les bases d'un concept très largement répandu de nos jours, celui de la biopathologie comparée. Il affirmait déjà que la médecine du cheval était indispensable à celle de l'homme et inversement. Ce concept, maintenant connu sous le terme anglais *One Health*, a été très largement développé par les disciples de Bourgelat.

Cependant, si les pratiques médicales individuelles sont très semblables en médecine humaine et vétérinaire, la principale différence se fait au niveau de l'approche thérapeutique des groupes et populations animales, ce qui place logiquement les vétérinaires en première ligne dans la lutte contre les épizooties et les risques biologiques. Dominique Grandjean œuvre à l'élaboration d'un plan Grenat qui permettrait en cas de risque biologique de rassembler les vétérinaires pompiers, militaires, ISPV et praticiens.

## **3. Ce savoir est mis en pratique afin de répondre à des besoins de la société.**

Les besoins de la société ont bien évolué depuis Claude Bourgelat. L'histoire a commencé avec le besoin vital pour la nation française de conserver son potentiel militaire et donc sa cavalerie. En même temps, on s'assurait la capacité de nourrir le peuple en protégeant le bétail contre les épidémies, même si comme le rappelle Jean-François Chary, cela se faisait indirectement puisqu'au dix-huitième siècle les bovins étaient essentiellement utilisés pour leurs déjections qui servaient à fertiliser les champs. Puis les vétérinaires se sont imposés dans l'hygiène alimentaire avec l'inspection des viandes. Progressivement, l'activité équine qui s'était développée avec le cheval de trait a laissé la place à la médecine canine quand chiens et chats ont pris plus de place dans les foyers des français jusqu'à devenir des membres à part entière de la famille nécessitant le même niveau de soin que leurs propriétaires. Pour résumer, ce savoir permet à la profession vétérinaire de s'acquitter de sa mission de santé publique. Olivier Faugère insiste sur ce rôle qui, selon lui, ne devrait jamais être oublié par les vétérinaires qui « apportent une garantie sanitaire à l'ensemble de la chaîne et de la cohabitation homme-

animal ». Ghislaine Jançon renforce le message en déclinant le concept de santé publique au niveau des animaux de compagnie, dont le rôle de lien social est préservé par les vétérinaires qui s'occupent de leur santé. En œuvrant à la bonne santé de l'animal, le vétérinaire participe à la bonne santé mentale de l'homme. Et puis n'oublions pas les vétérinaires chercheurs, pompiers, militaires, cadres de l'industrie agro-alimentaire et pharmaceutique qui contribuent aussi à répondre à des besoins spécifiques de la société.

Mais qu'en est-il du futur et des besoins non exprimés de la société ? La société continue à évoluer de plus en plus vite et il est essentiel pour la profession vétérinaire de continuer à investiguer la meilleure adéquation entre sa formation que nous appellerons son offre de valeur et les besoins de la société. Il s'agit ici d'identifier des besoins cachés, mais aussi et surtout de se préparer à changer pour s'adapter aux besoins qui vont émerger. D'après Hervé Gomichon, les vétérinaires sont individuellement parfaitement armés pour cet exercice : « L'approche clinique apporte une capacité à intégrer la complexité du monde. »

#### **4. L'enseignement est formalisé et les recrues soumises à un processus de socialisation dans le cadre de la formation.**

Il existe en France quatre écoles vétérinaires depuis 1979 et la création de l'école de Nantes. Pour y accéder, il faut passer par la case classe préparatoire depuis que les ENV ont acquis le statut de grandes écoles. Elles sont considérées comme un moyen de sélection efficace et apportent aux étudiants, d'après Bruno Rebelle, une grosse capacité de travail et un esprit de synthèse. L'esprit de corps s'y forme progressivement. La principale critique de la sélection par les classes préparatoires est apportée par Jean-François Chary pour qui le système « n'est pas de nature à sélectionner nécessairement des gens intelligents, mais des gens qui ont l'aptitude à un moment donné de leur vie d'emmagasiner une masse impressionnante de connaissances et aussi d'être capables de la régurgiter en totalité et sans émotions à un moment précis ». Il regrette l'absence d'épreuves qui permettraient de mieux appréhender les idées et valeurs que les étudiants développent d'eux-mêmes, comme les entretiens de motivation.

Puis c'est l'entrée à l'école et pour beaucoup la possibilité de décompresser après une, deux voire trois années difficiles. « C'est la fête » dit Norin Chai. En commençant par la semaine d'accueil qui permet très rapidement aux étudiants de faire connaissance et de célébrer leur entrée dans la grande famille vétérinaire. Pour Olivier Faugère, qui garde un excellent souvenir de ses années d'études, l'ambiance de l'école permet la naissance de la confraternité dès les

premiers jours. La cohésion du groupe est très forte et durable. Il y voit un petit côté corporatiste : « Je ne défends pas le corporatisme, mais je suis convaincu qu'il existe une fraternité véto quel que soit le métier exercé par la suite. » Et cette reconnaissance par la formation reste très importante et ceci, à travers le monde : « Dire qu'on est DVM<sup>65</sup>, c'est une ouverture des portes fantastique. Tout de suite, une convivialité s'installe. L'école vétérinaire est très identitaire, très structurante. » De la même façon, Marc Veilly y voit la culture de la famille vétérinaire française dont fait partie le tutoiement *au bout de 10 secondes* après que deux vétérinaires se rencontrent pour la première fois. Notre propre expérience au cours de ces entretiens montre que nous avons effectivement employé le tutoiement avec 70% des vétérinaires interrogés. Il parle d'un fort sentiment d'appartenance.

Concernant l'enseignement à l'école, Marc Veilly en garde un bon souvenir : « Très bien. Diversité des matières. J'ai bien aimé la polyvalence de la formation, au niveau des espèces et des domaines de compétence : médecine, chirurgie, histologie, pharmacie... C'est une formation généraliste qui nécessite flexibilité et adaptabilité avec l'esprit de synthèse et permet de pouvoir sauter du coq à l'âne et de s'intéresser à tout. » Hervé Gomichon se dit moyennement satisfait par un enseignement trop directif qui infantilisait les étudiants. Arnaud Bourgeois parle, quant à lui, d'un « niveau d'études triste à hurler, d'une formation de technicien supérieur ». Les principales critiques sont liées à la faible ouverture des études sur le monde extérieur, ce que confirme Nicolas Dumoulin qui a pu comparer avec l'enseignement délivré à l'ESSEC : « Alors que des profs qui ont vu le monde t'enthousiasment. » François Rabasse aurait apprécié plus de culture générale et « d'humanités » et regrette le manque d'ouverture vers « la vraie vie ». Cette critique est renforcée par Norin Chai qui dénonce le manque d'ouverture envers les médecines alternatives au profit d'une médecine plus rentable. Il évoque aussi l'absence d'intérêt pour une discipline telle que la philosophie qui pourrait pourtant permettre aux étudiants de s'interroger sur leur choix de carrière, d'apprendre à faire un premier bilan avant de se jeter dans la vie active. Dominique Grandjean explique s'être lancé dans l'enseignement pour le faire évoluer, mais fait un constat d'échec, à part dans son domaine, l'enseignement de la nutrition. Les ENV continuent à former quasi exclusivement des praticiens en oubliant les autres voies que pourraient s'approprier les vétérinaires.

---

<sup>65</sup> DVM pour *Doctor in Veterinary Medicine*, Docteur en Médecine Vétérinaire.

Bernard Vallat, témoin privilégié en tant que président de l'école de Toulouse, estime que « Le corps enseignant est déconnecté du vétérinaire. Il a une stratégie qui vise son propre développement et pas celui des élèves. Le divorce entre enseignants et élèves est énorme. » Ce constat est aussi celui de Bruno Rebelle qui se dit : « Toujours frappé, vous pouvez faire vos études vétérinaires, devenir maître de conférence, chargé de recherche, professeur titulaire, sans être jamais sorti de l'école. Je pense qu'on n'apprend pas le monde sans sortir de sa maison. » Enfin, Olivier Faugère souhaiterait que les ENV mettent en lumière et développent les préoccupations pour l'intérêt général qu'il croit communes à bon nombre d'étudiants. Il regrette que : « L'école ne montre pas les possibles. Elle en parle, mais elle n'en enseigne qu'un, celui de vétérinaire clinicien. C'est bien, c'est un des rôles. Un des rôles essentiels des écoles. La préparation aux autres métiers n'existe pas, elle n'est pas prise en compte. Ceux qui veulent faire autre chose doivent se débrouiller par eux-mêmes. » Nous terminerons cette partie avec Ghislaine Jançon qui appelle à « relever les défis, à se bouger. On nous a trop inculqué la notion de notre valeur. Il n'y a pas assez de remise en cause. Il faut aller chercher d'autres compétences, par exemple dans la protection de la faune sauvage, dans l'agro-alimentaire... pour rester l'expert. »

S'il est clair que l'enseignement vétérinaire est formalisé, il semble qu'il va devoir être capable de se réformer s'il veut continuer à proposer à la société les vétérinaires dont elle a besoin. Cela passera probablement par une meilleure définition du champ des possibles et aussi par une plus grande ouverture sur le monde extérieur : « La profession vétérinaire se trouve maintenant face à un lourd défi, celui de savoir s'adapter à la diversité des nouvelles demandes sociétales et à tous les nouveaux débouchés potentiels, de contribuer à prévenir et à contrôler de nouveaux risques sanitaires tout en prenant en compte les réalités économiques qui forgent les nouveaux marchés de l'emploi. »<sup>66</sup>

## **5. Elle s'auto-organise dans des associations et autres organisations professionnelles.**

Nous avons comptabilisé le nombre d'associations référencées dans l'édition 2003 de l'annuaire vétérinaire Roy : 122 associations, groupements et unions vétérinaires et 11 syndicats. Nous verrons plus tard dans notre exposé que si cette multiplication des associations démontre de la capacité des vétérinaires à s'engager dans des organisations

---

<sup>66</sup> Bernard Vallat, *Le parcours de formation...*, op. cit., p 9.



diverses et variées, elle est surtout une dilution de l'énergie, de l'influence et de la parole des vétérinaires qui ont du mal à se présenter de façon unifiée.

La deuxième partie du dix-neuvième siècle et surtout la période pasteurienne sera l'occasion pour la profession de commencer à s'organiser : « Si la vétérinaire a acquis un statut qui la fait exister au regard de l'élite scientifique, la prise de conscience d'une commune appartenance passe par la mise en place de structures institutionnelles, de réseaux de sociabilité qui peuvent d'ailleurs se recouper et fonctionner comme des lobbys. Ils ont l'avantage de conférer une existence sociale à la profession et par conséquent d'en faire un interlocuteur reconnu par les pouvoirs publics. »<sup>67</sup> Il semble que la toute première association vétérinaire fondée en 1866 soit l'*Association Confraternelle des Vétérinaires de la Région Parisienne* : « Les membres de l'association Confraternelle des Vétérinaires de la Région Parisienne, sous des prétextes d'intérêts financiers dans une époque difficile pour les vétérinaires diplômés, cultivaient en son sein, la fleur de la confraternité. »<sup>68</sup> Vient ensuite en 1879, le Grand Conseil des Vétérinaires de France : « Il se donne entre autres missions d'étudier les différentes questions d'intérêt professionnel se rattachant à la médecine vétérinaire, de formuler des vœux et d'en suivre la réalisation auprès des pouvoirs publics. »<sup>69</sup>

L'Ordre des vétérinaires est mis en place en 1942, puis définitivement confirmé en 1945 : « À la Libération, un référendum auprès de la profession met en évidence la volonté des vétérinaires de se doter d'une organisation ordinaire (2313 voix pour, 138 voix contre). La loi du 23 août 1947 met en place l'Ordre qui perdure jusqu'à nos jours, instituant l'éligibilité des membres par leurs pairs. »<sup>70</sup> L'Ordre a pour mission d'être garant de la qualité : « L'Ordre, constitué de tous les vétérinaires inscrits, représente la profession vétérinaire auprès de l'administration, du public et des clients : il est le garant de la qualité du service rendu. Il n'est ni un syndicat ni une association. »<sup>71</sup> Ses missions sont clairement décrites et au nombre de cinq : administrative, réglementaire, disciplinaire, de représentation et sociale. Cependant, si l'Ordre est constitué de tous les vétérinaires inscrits, il ne représente véritablement que les

---

<sup>67</sup> Ronald Hubscher, *Les Maîtres...*, op. cit., p. 131.

<sup>68</sup> Florence Ollivet. *Historique de l'association confraternelle des vétérinaires de la région parisienne*. Thèse vétérinaire, 1997. p. 60.

<sup>69</sup> Ronald Hubscher, *Les Maîtres...*, op. cit., p.131.

<sup>70</sup> Site internet de l'ordre des vétérinaires, [http://www.veterinaire.fr/document/lordre/questce\\_que\\_lordre.htm](http://www.veterinaire.fr/document/lordre/questce_que_lordre.htm), consulté en mai 2014.

<sup>71</sup> Site internet de l'ordre des vétérinaires, [http://www.veterinaire.fr/document/lordre/questce\\_que\\_lordre.htm](http://www.veterinaire.fr/document/lordre/questce_que_lordre.htm), consulté en mai 2014.

vétérinaires en exercice auprès de leurs parties prenantes : « des pouvoirs publics (ministère de l'Agriculture, ministère de la Santé et de la Recherche, ministère de l'Environnement, ministère de l'Économie et des Finances ...) et des usagers, éleveurs ou possesseurs d'animaux familiers ou associations de protection animale. »<sup>72</sup>

Il ne s'agit pas ici d'être exhaustif et de présenter toutes les associations, mais de donner une idée de la diversité des centres d'intérêts des vétérinaires et du risque de brouillage de leur image tant il est difficile d'extraire un message clair et cohérent de cette cacophonie. Les syndicats représentent les grandes catégories de métiers ou activités occupées par les vétérinaires. Le principal est le Syndicat National des Vétérinaires d'Exercice Libéral (SNVEL) qui représente les praticiens : « Syndicat unitaire et représentatif au service des vétérinaires praticiens, le SNVEL est la seule organisation professionnelle vétérinaire ayant pour but de sauvegarder et de défendre les intérêts professionnels, moraux et matériels, de rechercher et de mettre en œuvre les moyens propres à faire connaître et apprécier le rôle du vétérinaire et à promouvoir l'image de la profession. »<sup>73</sup> La confusion est encore entretenue ici puisque le SNVEL ne représente que les praticiens et non la profession dans son ensemble. On retrouve aussi le Syndicat National des Inspecteurs en Santé Publique Vétérinaire qui a la particularité d'accueillir en son sein des non-vétérinaires depuis la modification de statut de ce corps de fonctionnaires. Viennent ensuite les associations de formation continue comme l'Association Française des Vétérinaires pour Animaux de Compagnie (AFVAC) ou son équivalent pour le monde rural, la Société Nationale des Groupements Techniques Vétérinaires (SNGTV).

Des vétérinaires se sont regroupés, initialement pour venir en aide aux pays sortant de régimes totalitaires après la chute du mur de Berlin, au sein de Coopération et Échanges Vétérinaires Est-Ouest (CEVEO). Bruno Rebelle a été l'un des fondateurs de l'organisation non gouvernementale (ONG) Vétérinaires Sans Frontières (VSF) qui est devenue en 2004 Agronomes et Vétérinaires sans Frontières. La Fédération Vétérinaires Pour Tous France (VPTF) s'adresse aux vétérinaires praticiens. Elle s'est donné pour objectifs de promouvoir, de soutenir et d'organiser des actions professionnelles de proximité, en faveur de l'intégration de l'animal dans la société et des soins des animaux des personnes les plus démunies. Vété

---

<sup>72</sup> Site internet de l'ordre des vétérinaires, [http://www.veterinaire.fr/document/lordre/nos\\_missions/mission\\_de\\_representation.htm](http://www.veterinaire.fr/document/lordre/nos_missions/mission_de_representation.htm), consulté en mai 2014.

<sup>73</sup> Site internet du SNVEL, <http://www.snel.fr/1-syndicat-national-des-veterinaires-d-exercice-liberal-snel/115-qui-sommes-nous/119-le-snel.aspx>, consulté en mai 2014.

Entraide est à l'écoute des vétérinaires qui traversent des difficultés et éprouvent le besoin de se confier. Et il existe aussi un Club des Vétérinaires en Entreprise (CVE) dont nous sommes membre.

Le principal constat que nous faisons ici est l'absence de coordination entre toutes ces associations et le risque de les voir défendre parfois des intérêts contradictoires. De plus, le terme profession vétérinaire est souvent utilisé par ces associations ou instances sans jamais préciser qu'elles ne s'adressent qu'à une partie de celle-ci. Nous n'avons identifié aucune plateforme qui parle au nom de la profession dans son ensemble même si l'Ordre tente de jouer ce rôle qui ne devrait pas être le sien.

#### **6. Ses membres ont une motivation altruiste et partagent des valeurs communes.**

Comme nous l'avons supposé dans notre première partie, la vocation pour une profession dénote par définition d'une motivation altruiste que nous allons tenter d'identifier dans le discours des vétérinaires interrogés. Nous leur avons donc demandé quelle était leur motivation à exercer ce métier puisque la croyance commune alimentée par un certain nombre de travaux de recherche pose comme une évidence la vocation pour la majorité des vétérinaires : « Lorsqu'on demande aux étudiants à leur entrée dans les ENV quels sont les deux facteurs principaux qui ont influencé leur choix d'une formation vétérinaire, ils répondent en grande majorité (presque 70%) que c'est tout d'abord par vocation. Ensuite, leur deuxième source d'influence provient d'une expérience antérieure (presque 42%) ou de leur attrait pour les sciences du vivant (plus de 31%) [...]. »<sup>74</sup> Ces chiffres sont confirmés par notre étude puisque 8 vétérinaires interrogés sur les 13, soit 61%, évoquent spontanément une vocation et que 2 parlent de quelque chose qu'ils ne verbalisaient pas quand ils ont fait leur choix. Hervé Gomichon parle quant à lui de « vocation a posteriori ».

Commençons par étudier les réponses apportées par le groupe qui parle spontanément de vocation. Ghislaine Jançon se souvient avoir vu des chevaux dans un pré. Elle voulait devenir vétérinaire pour soigner les animaux et avoue une très forte misanthropie au moment de son choix ; seule la cause animale valait qu'on se batte pour elle. Elle n'hésite pas à affirmer sa vocation, même si elle reconnaît qu'elle était probablement basée sur des idées fausses

---

<sup>74</sup> Charlotte Langford, *Origine, motivations et souhaits d'orientation professionnels des étudiants vétérinaires*. Thèse vétérinaire, 2009 p. 47.

concernant la profession vétérinaire. Elle dit avoir soigné sa misanthropie au contact des gens et déclare : « Je pense qu'on ne peut être un bon vétérinaire que si on aime les gens. » Bruno Rebelle a voulu devenir vétérinaire dès l'âge de sept ans. Il a été « bercé à Daktari » et se rappelle avoir été très tôt connecté avec le milieu naturel sans pour autant l'avoir appelé environnement à ce moment-là. Il n'est pas sûr d'avoir intellectualisé la question. Olivier Faugère s'est déterminé vers l'âge de douze ou treize ans pour la zootechnie tropicale et le développement de l'élevage en Afrique, très probablement influencé par des exemples familiaux puisque son père était médecin militaire en Afrique et un de ses oncles, vétérinaire responsable d'un programme de lutte contre la peste bovine, en Afrique également. Il évoque une vocation « partielle » pour la profession car limitée au « vétérinaire productiviste ». C'est l'animal en tant que population et son rapport à la population humaine qui l'intéresse : « sans élevage, pas de vie possible ». Marc Veilly définit la vocation comme « quelque chose que tu as envie de faire, mais tu ne sais pas pourquoi », ses parents lui ont rapporté qu'il disait vouloir devenir vétérinaire depuis tout petit. Il était « toujours fourré avec des animaux ». Dès l'âge de trois ans, Norin Chai voulait devenir « vétérinaire pour sauver le monde » (c'est aussi le titre d'une conférence qu'il donne régulièrement depuis 2013). Pour lui, la vocation, c'est le « sentiment d'avoir une mission ».

Nous pouvons déterminer un second groupe pour lequel, même si le terme de vocation n'est pas utilisé, nous allons voir que les mots employés pour décrire le choix de cette profession sont parfois très proches de ceux qui décrivent habituellement une vocation. Bernard Vallat affirme ne pas savoir ce que signifie le terme vocation dans son cas : « Je ne suis pas tombé dedans quand j'étais petit. » Il dit avoir envisagé la profession de vétérinaire comme une opportunité d'expatriation. Il cherchait quelque chose de différent et voulait s'évader. Il était fasciné par l'Afrique, sa faune, les éleveurs nomades et surtout le pastoralisme auquel il relie science et développement durable. Enfant, Arnaud Bourgeois voulait être éleveur, mais pour cela il faut des terres, ce qui n'était pas le cas de sa famille. Devenir vétérinaire devient alors pour lui le meilleur moyen de se rapprocher des animaux et d'envisager une vie « à la campagne, dans la nature, la vie au grand air ». Il dit qu'il n'est pas « médecin dans l'âme ». Dominique Grandjean ne sait pas ce qui l'a amené à devenir vétérinaire. Ses grands-pères étaient épicier et gendarme. Il n'a jamais rien envisagé d'autre que de devenir pompier ou vétérinaire. Il est les deux, mais prétend ne pas savoir ce que veut dire le terme vocation. Il préfère parler de passion pour l'animal et la nature : « Tu ne peux pas me rendre plus heureux

que de me mettre avec des chiens de travail ou avec un appareil photo en Afrique à ne pas bouger de toute la journée. » Il ne parle pas de vocation, il « vit des passions ».

Enfin, un troisième groupe peut être identifié, où l'intérêt pour la science et la technique chirurgicale est clairement le premier point exprimé. Le père de Jean-François Chary était vétérinaire, ce qui lui a donné l'opportunité de côtoyer le milieu dès son plus jeune âge. Cependant, il avoue une vocation tardive pour la profession, au moment des classes préparatoires seulement. Par contre, sa vocation pour l'enseignement est « précoce » au cours de ses études et il est facile de la relier à un certain altruisme dès qu'il s'agit du partage du savoir : « Si tu es normalement constitué, tu dois avoir l'envie et la fierté de le transmettre aux autres. » François Decazes avait envie de pratiquer la médecine et la chirurgie des animaux, son grand-père était chirurgien. Il ne s'imaginait pas « sauver les animaux ou l'environnement ». François Rabasse affirme quant à lui avoir fait des études de vétérinaire sans vraiment savoir ce que c'était. Il se sentait bien dans la « relation avec la nature et l'animal » et avait un intérêt pour la science, rien de plus : « Je ne pense pas que je voulais sauver le monde ou soulager la souffrance animale autrement que ponctuellement. » Hervé Gomichon ne sait pas pourquoi il a choisi cette voie : « Je voulais faire de la biologie, comprendre la nature, les lois qui régissent la vie. » S'il souhaitait comprendre la médecine, il dit aussi que « le social » ne l'intéressait pas, il ne voulait pas soigner les gens.

Si une bonne majorité des vétérinaires répondent vocation lorsqu'ils sont interrogés sur ce qui les a amenés à s'intéresser à cette profession, il semble clair que tous ne mettent pas les mêmes concepts derrière ce terme. L'altruisme qui est généralement partagé ne s'applique pas toujours uniquement à l'être humain et peut déborder vers l'animal, à condition de lui accorder une existence en tant qu'Autre. C'est d'ailleurs ce que les vétérinaires pourraient proposer de travailler avec les philosophes pour construire cette altérité et proposer ainsi de nouvelles formes de vies avec les animaux : « Derrida souhaite même fonder une « philosophie animalière » pour que le statut juridique de l'animal soit réévalué : « L'animal nous regarde et nous sommes nus devant lui. Et penser commence peut-être là »<sup>75</sup>. Les études qui tentent d'analyser les motivations des étudiants vétérinaires devraient préciser ce qu'elles entendent par le terme vocation. En effet : « L'usage de l'expression « vocation professionnelle » peut se révéler comme un piège tant elle inclut le risque de la téléologie, minimisant voire niant la

---

<sup>75</sup> Les Grands Dossiers des Sciences Humaines. *L'art de penser - 15 philosophes au banc d'essai*. N°34, mars-avril-mai 2014, p. 68.

complexité des itinéraires. Le mot vocation ainsi utilisé est ici sans doute trop fort, semble impliquer des démarches volontaristes. Il présente en revanche l'intérêt de prendre en compte l'attrait exercé par une activité. »<sup>76</sup>

Nous avons aussi tenté lors de nos entretiens de faire apparaître quelles pouvaient être les valeurs communes à la profession vétérinaire. L'exercice a été relativement difficile pour les membres de notre panel. Pour certains d'entre eux, les valeurs sont uniquement personnelles et le terme ne s'applique pas à une profession. Puis, pour la plupart, les valeurs se confondent souvent avec les qualités que l'on pourrait attribuer aux vétérinaires. Pour François Decazes, les valeurs de la profession sont l'honnêteté, la conscience professionnelle et les qualités scientifiques et techniques. Bernard Vallat évoque une forte personnalité associée à une relative indépendance de pensée qui permet de « juger par soi-même ». Il parle aussi de solidarité et d'un certain altruisme : « Sentiment familial assez unique, que l'on soit en Mongolie, au Kazakhstan et même en Corée du Nord. » Norin Chai parle aussi de famille et de confraternité, termes que l'on retrouve employés par la plupart des répondants. Hervé Gomichon parle de pragmatisme. Il est rejoint par Olivier Faugère pour qui la sélection détermine des gens capables d'aborder des problématiques complexes. Ghislaine Jançon insiste sur la capacité d'analyse et de synthèse apportée par la démarche diagnostique. Elle évoque aussi la grande capacité d'adaptation de la profession et de ceux qui la compose. Puis elle parle de dévouement : « Quand on a envie de faire vétérinaire, on a envie de se dévouer. » Marc Veilly tient un discours très proche en parlant d'amour des animaux, surtout dans le cadre de la relation entre l'animal et son maître : « Œuvrer pour le bien-être d'autrui, préserver l'outil de travail de l'éleveur ou la relation entre le possesseur et son animal. » Enfin, Dominique Grandjean mentionne la tolérance qui, selon lui, devrait habiter le « polytechnicien de la biologie » qu'est le vétérinaire. Olivier Faugère aimerait que la prise en compte de l'intérêt général soit une valeur partagée, mais il n'en est pas sûr, comme il doute des « convergences autour d'une éthique vétérinaire ».

Et puis on trouve aussi quelques points négatifs. À commencer par « cet absolu individualisme » mentionné par Hervé Gomichon, qu'il dit lié au mode de sélection et à l'exercice libéral qui fait toujours voir l'autre vétérinaire comme un concurrent potentiel. Jean-François Chary parle, lui, de malthusianisme. Nous verrons dans notre troisième partie comment utiliser au mieux les enseignements de ce point particulier sur les valeurs.

---

<sup>76</sup> Christian Chevandier, *Vocation professionnelle...*, op. cit., p 105.

Cette partie nous a permis d'esquisser le portrait de la profession vétérinaire qui répond sans aucun doute à la définition de profession que nous avons posée dans notre première partie. Nous avons aussi pu répondre à la première partie de notre première hypothèse, ce qui nous permet d'affirmer que l'identité de la profession vétérinaire est forte. La deuxième partie sera traitée dans le chapitre suivant. Par contre, notre deuxième hypothèse qui voudrait que la vocation soit largement partagée par tous les membres de la profession vétérinaires et que cela permette d'établir les bases d'un engagement dans la société ne se vérifie pas complètement, d'autant plus que le choix des vétérinaires interrogés pourrait être discuté puisqu'ils ont été sélectionnés pour leur visibilité liée à leur engagement dans la profession. Une étude plus approfondie avec un panel plus large serait requise.

### **c. La crise d'identité : c'est grave, Docteur ?**

Les crises d'identité sont le propre des êtres humains et par conséquent des groupes qu'ils constituent. Elles sont le fait du temps qui passe et des modifications de l'environnement qui provoquent des pertes de référence identitaire et amènent à se poser la question du « qui suis-je ». Un individu, ou dans notre cas une profession, doit se poser les questions du sens et des valeurs qui sont les siennes. D'ailleurs, une crise doit pouvoir aussi s'appréhender comme une opportunité : « La crise d'identité devient dès lors, comme dans la pensée chinoise, une occasion privilégiée de changements et de transformations de soi. La crise n'est pas un moment tragique ni une catastrophe. Cette reconstruction progressive de l'unité de soi dans le contexte de la multiplicité des facettes du soi investi dans diverses formes de vie exige toutefois de dépasser la question pour s'engager patiemment dans la construction d'une réponse. »<sup>77</sup>

#### **i. Une ou des identités professionnelles vétérinaires ? La schizophrénie guette...**

Déjà au début du siècle précédent, Gaston Percheron, rédacteur en chef de *La Semaine Vétérinaire*, identifie les prémices de la multiplication des identités au sein de la profession vétérinaire : « Notre profession a des intérêts divergents et elle est partagée en quatre ou

---

<sup>77</sup>Georges A. Legault, *Crise d'identité...*, op. cit., p. 183.

cinq groupes dont les fortunes sont différentes ; nous avons plusieurs clochers et, par conséquent, plusieurs sons de cloche. »<sup>78</sup>

Il n'est pas aisé d'établir une réponse claire à cette question à partir des entretiens que nous avons menés. Si toutes les personnes interrogées reconnaissent l'existence d'un socle commun lié à la formation initiale, la plupart s'accordent aussi autour du peu d'unicité qui existe entre les différentes activités pratiquées par les vétérinaires. Marc Veilly parle d'une profession qui peut s'exercer de différentes façons. Pour Bernard Vallat : « Il n'y a pas grand-chose de commun. Si ce n'est une approche spécifique du lien avec l'animal et une capacité à résoudre des situations complexes. » Dominique Grandjean regrette l'éclatement en plusieurs professions : « Il y a les praticiens canins, équins, ruraux. Dans l'administration, ils ne sont plus des véto, ils font du managéral, ils n'ont pas le choix. Les véto dans le privé exercent plein de métiers. » Enfin, Bruno Rebelle se fait provocateur quand nous lui demandons ce qui relie les vétérinaires en répondant « rien ». L'identité professionnelle vétérinaire pourrait donc être forte, comme nous l'avons établi précédemment, sans pour autant que tous ses acteurs en soient véritablement conscients.

Une illustration des tensions qui peuvent exister entre la façon dont des vétérinaires qui exercent des métiers différents perçoivent le sens qu'ils donnent à leur activité est donnée par les travaux de Philippe Fritsch, sociologue, qui a étudié les inspecteurs de la santé publique vétérinaire (ISPV) : « Le souci de l'intérêt collectif et le sentiment de répondre à des « attentes sociétales » sont opposés à la vision commerciale, voire mercantile, de praticiens stimulés par l'intérêt personnel, pris en tout cas dans une logique d'investissements lourds à amortir et à faire fructifier. »<sup>79</sup> L'identité vétérinaire aurait donc la possibilité de s'exprimer de manières très différentes en fonction de l'activité pratiquée.

Les recherches de Philippe Fritsch confirment par ailleurs la force de l'identité vétérinaire en comparaison avec les autres professions médicales dans l'administration : « Nombre d'indices laissent penser que les ISPV sont à cet égard plus ambivalents et restent davantage attachés à l'identité vétérinaire. C'est d'ailleurs cette référence privilégiée qui différencie les ISPV des autres corps techniques de l'État en santé publique. »<sup>80</sup> Les ISPV se décrivent ainsi comme

---

<sup>78</sup> Ronald Hubscher. *Les Maîtres...*, op. cit., p. 294.

<sup>79</sup> Philippe Fritsch. *Un corps évolutif : les inspecteurs de la santé publique vétérinaire*. Revue d'Etudes en Agriculture et Environnement. 2010. p.433.

<sup>80</sup> Philippe Fritsch, *Un corps évolutif...* op. cit., p. 427.



l'expression professionnelle la plus proche de la définition de la vocation que nous évoquions dans notre première partie : « L'utilité sociale de ces « acteurs de la santé publique » que sont les ISPV est opposée à la « futilité de l'exercice en clientèle canine », l'impact de leur action – « l'intérêt des citoyens dans leur ensemble » – opposé à celui d'une pratique médicale dont la dimension est réduite à l'échelle « des clients d'un cabinet vétérinaire ». »<sup>81</sup> Il serait intéressant de questionner de la même façon les vétérinaires praticiens afin d'avoir aussi leur vision du monde des ISPV. Nous aurions aussi aimé pouvoir disposer des mêmes résultats de recherche sur les populations de vétérinaires travaillant dans l'industrie ou la recherche afin de confronter les visions relatives des autres secteurs d'activité.

Schizophrénie peut-être, grande diversité probablement, et c'est ce qui fait la richesse de la profession vétérinaire. Philippe Fritsch a aussi rencontré des vétérinaires aux profils très différents pour la rédaction de son livre *Être vétérinaire* (2011) : « Après avoir entendu de nombreux vétérinaires évoquer leur métier, l'impression la plus vive est-elle d'avoir rencontré des professionnels tellement différents qu'il semble difficile d'y voir une seule profession, ou d'avoir perçu, au-delà de cette diversité, les signes d'une identité profonde ? Répondre à cette question, c'est aussi porter le regard sur le futur des vétérinaires. »<sup>82</sup> C'est ce que nous tentons de faire ici.

## **ii. Le regard du docteur Samaille peut-il nous aider à identifier les causes de cette crise?**

Nous allons ici faire appel au regard critique de Jean-Pierre Samaille, observateur au quotidien de sa profession afin d'établir quels sont les principales zones de malaise dont elle souffre. La parfaite compréhension de la pathologie nous aidera ensuite à proposer le traitement le plus adéquat.

### **1. Des valeurs en tension et en conflit**

L'image du vétérinaire, plutôt un homme, qui travaille au moins soixante-dix heures par semaine en exercice libéral, plutôt seul ou avec un associé, qui sacrifie ses nuits et ses week-ends pour assurer les gardes et qui se positionne comme un sachant face à un patient, est en train de disparaître. Mais la profession vétérinaire le subit plus qu'elle ne l'a anticipé.

---

<sup>81</sup> Philippe Fritsch, *Un corps évolutif...* op. cit., p. 433.

<sup>82</sup> Philippe Fritsch. *Etre vétérinaire*. Lieux Dits 2011. p. 88.

Le thème de la féminisation de la profession est le thème unique le plus abordé, il apparaît dans vingt-et-un billets. C'est un fait que les femmes sont plus que majoritaires dans les écoles vétérinaires comme le souligne Jean-Pierre Samaille dans le style qui lui est propre : « le beau sexe (et non le deuxième) représentant à peu près 80 % de l'effectif. »<sup>83</sup> L'Ordre estime que la parité homme-femme sera atteinte en 2015 pour les vétérinaires inscrits. Parmi les nombreuses raisons évoquées, la suivante a retenu notre attention : « Comme on ne peut pas dire que les hommes désertent les professions en voie de paupérisation, nous dirons - ce que personne ne conteste - que les femmes sont plus intelligentes que les hommes. »<sup>84</sup> Ce ne serait pas tant la sécurité financière et le prestige que la vocation, comme nous l'avons défini précédemment, qui attirerait les femmes vers cette profession. Peu d'entre elles sont attirées par la pratique rurale et elles préfèrent s'orienter vers la canine ou l'équine, ce qui fait dire à Jean-Pierre Samaille en 2011 : « On risque de ne plus recruter que des humanistes préoccupés du *care*, sans aucune ambition financière. De pauvres petites filles riches, en somme, qui se dévoueront à la cause animale. Pour aller jusqu'au bout du malentendu. »<sup>85</sup> Un risque ? Ne sommes-nous pas ici au plus près de l'ambition de Claude Bourgelat pour la profession ? Ambition qu'il a traduite dans le serment que devraient connaître l'ensemble des vétérinaires et que nous aurons l'occasion de détailler dans notre troisième partie. La réalité démographique de la profession ne se reflète pas pour autant dans ses instances : « Conseil Supérieur de l'Ordre National des Vétérinaires : 3 femmes sur 12. Dans les Conseils Régionaux, on compte environ 23 % de femmes. Au Conseil Exécutif de l'AFVAC, 3 femmes sur 10. 4 sur 13 pour les sections régionales. »<sup>86</sup> Il serait intéressant de savoir si ce phénomène est lié au remplacement naturel des générations toujours plus lent dans les instances professionnelles ou à un manque de volonté d'investissement des femmes dans les activités associatives. S'il est clair que la féminisation de la profession est un des principaux facteurs de changement de celle-ci, ce n'est pas le seul : « Certes, la féminisation change la donne dans différents domaines, mais analyser ses conséquences doit aussi se faire à l'aune des évolutions comportementales générationnelles, qui n'ont rien à voir avec le « genre ». »<sup>87</sup>

---

<sup>83</sup> Jean-Pierre Samaille. *Redessiner les contours de la profession*. L'Essentiel, 3 octobre 2010.

<sup>84</sup> Jean-Pierre Samaille. *Messieurs les anglais, tirez les premiers*. L'Essentiel, 25 février 2010.

<sup>85</sup> Jean-Pierre Samaille. *Puisqu'elles le disent...* L'Essentiel, 23 juin 2011.

<sup>86</sup> Jean-Pierre Samaille. *Les femmes ne sont pas des hommes comme les autres*. L'Essentiel, 3 octobre 2013.

<sup>87</sup> Jean-Pierre Samaille. *Les mots pour le dire*. L'Essentiel, 23 février 2012.

En effet, les nouvelles générations apparaissent plus attirées par le salariat que par l'aspect libéral du métier. La principale raison évoquée étant la recherche de temps libre et d'un équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Elles souhaitent se concentrer sur la médecine et éviter les aspects de management et de social inhérents à l'activité. Un corollaire de ce désintérêt pour la pratique libérale serait selon Jean-Pierre Samaille<sup>88</sup> une disparition progressive de la confraternité : « [...] la dilution d'une identité sociologique. En ce sens que les traditions (bonnes ou mauvaises), les rites, les clins d'œil, le partage d'une « culture », du souvenir de certains Maîtres, une complicité, en somme, les ingrédients d'un « communautarisme » ou au moins d'une appartenance, se trouvent aujourd'hui trop dilués pour parachever la recette de la confraternité. »<sup>89</sup>

La féminisation de la profession et ses conséquences ont été étudiées dans une thèse vétérinaire : « Au terme de cette étude, force est de reconnaître que la féminisation va changer le visage de la profession et provoquer une réorganisation du travail. En effet, les trois grands points qui ressortent de l'étude sont : i. Une diminution globale des horaires afin de concilier vie familiale et vie professionnelle, ii. Une orientation plus importante vers les secteurs autres que la pratique dès le début de carrière, iii. Au sein de la pratique, une augmentation du salariat. »<sup>90</sup>

Un autre phénomène<sup>91</sup> semble affecter l'identité de la profession. C'est la judiciarisation des relations non pas tant entre les vétérinaires praticiens et leurs clients - même si les plaintes existent et sont administrées par l'Ordre - qu'entre vétérinaires employeurs et vétérinaires salariés. De plus en plus de conflits se règlent aux Prud'hommes et là encore, la confraternité est remise en question. « Le temps du compagnonnage est fini, celui où le jeune vétérinaire, en échange de sa formation, savait se montrer souple et rendre service à l'occasion. Le cadre est aujourd'hui strictement fixé. [...] La relation n'est plus celle du mentor à l'élève, mais de chef d'entreprise à subordonné. »<sup>92</sup> Le vétérinaire n'est pas bien préparé lors de sa formation à affronter ce genre de difficultés. Le travail administratif est trop éloigné de sa vocation initiale de médecin des animaux.

---

<sup>88</sup> Billets de L'Essentiel n°16, 26, 27, 82 (cf. annexe 2).

<sup>89</sup> Jean-Pierre Samaille. *La musique des chiffres*. L'Essentiel, 24 septembre 2010.

<sup>90</sup> Marie Charles. *Impact de la féminisation sur le statut social du vétérinaire*. Thèse vétérinaire, 2004, p. 143.

<sup>91</sup> Billets de L'Essentiel n°17, 33, 50, 56, 59, 83 (cf. annexe 2).

<sup>92</sup> Jean-Pierre Samaille. *Une jurisprudence inquiétante*. L'Essentiel, 14 novembre 2011.

Nous avons noté un bouleversement des habitudes des vétérinaires praticiens qui est amené par la libéralisation liée à l'Europe et la mise en place de nouvelles réglementations<sup>93</sup>. Notre profession est une profession libérale réglementée qui a la possibilité de par son statut de s'auto-administrer au travers de ses instances ordinales. La *Directive Service*, puisque c'est d'elle qu'il s'agit, amène à revoir le concept même de cabinet ou clinique vétérinaire : « Le cabinet vétérinaire est une entreprise à part entière. Pour justifier de la qualité de ses prestations, elle doit se soumettre aux mêmes protocoles de qualité que les entreprises commerciales. »<sup>94</sup> Cette *Directive Service* a surtout été vue par la grande majorité des praticiens comme la porte ouverte aux pires dérives commerciales (dont la publicité) sans pour autant que l'Ordre ne se soit emparé sérieusement du sujet : « L'Ordre demeure silencieux, et convient qu'il n'a pas à dire le Droit quand les « francs-tireurs » ou les « entrepreneurs » (selon qu'on les aime ou non) pensent que le Droit est dit. »<sup>95</sup> Le dernier billet qui traite de ce sujet date du 8 septembre 2011 et la révolution que Jean-Pierre Samaille appelait de ses vœux n'a pas eu lieu : « Vivement que la déesse DS souffle un grand vent de libéralisme. De l'anarchie naît toujours un monde nouveau. Le chaos ne saurait être pire que ce que nous vivons, avec des juges, des instances, quelque peu déconnectés du quotidien, du réel, des chiffres, de la vraie vie. »<sup>96</sup> Ce point particulier est clairement identifié par Claude Dubar comme un facteur de crise d'identité : « Les identités de métier supposent, pour se reproduire, une relative stabilité des règles qui les organisent et des communautés qui les supportent. Elles se rencontrent surtout là où existent des « marchés fermés du travail » relativement ou totalement à l'abri de la concurrence et bénéficiant d'un appui de l'État. Lorsque les frontières s'ouvrent, que les barrières douanières s'abaissent et que les politiques publiques deviennent plus libérales, ces « marchés fermés » sont menacés. C'est ce qui s'est produit, en France, depuis plus de trente ans, après une longue période de protectionnisme. »<sup>97</sup>

Le dernier point qu'il nous a semblé important de relever dans cette partie est le développement, encore marginal à ce jour, des *chaînes de cliniques*<sup>98</sup>. Ces regroupements viennent proposer un *business model* complètement différent de celui pratiqué depuis des

---

<sup>93</sup> Billets de L'Essentiel n°1, 3, 5, 14, 17, 22, 24, 35, 51, 60 (cf. annexe 2).

<sup>94</sup> Lucille Mourgues. *Vétérinaire. Profession libérale, profession réglementée*. Thèse vétérinaire, 2008 p. 113.

<sup>95</sup> Jean-Pierre Samaille. *Le cul entre deux chaînes*. L'Essentiel. 13 avril 2010.

<sup>96</sup> Jean-Pierre Samaille. *Mind yourself*. L'Essentiel. 12 mai 2010

<sup>97</sup> Claude Dubar. *Crise...*, op. cit., p. 116.

<sup>98</sup> Billets de L'Essentiel n°14, 22, 51, 55, 57 (cf. annexe 2)

années par les praticiens libéraux et qui est plutôt bien implanté dans les pays anglo-saxons. De véritables entreprises se forment, les vétérinaires n'y pratiquent plus que ce pour quoi ils sont formés, à savoir la médecine et la chirurgie, et la gestion est confiée à des professionnels. Encore une fois, les différentes générations de vétérinaires n'appréhendent pas le sujet de la même façon : « Du côté de la canine, l'arrivée des « chaînes » est considérée par plusieurs générations comme une menace et par la dernière (dite Y, née dans les années 1990, privilégiant l'épanouissement personnel au travail) comme une excellente nouvelle. »<sup>99</sup>

## 2. Une éthique mise à mal

La crise de confiance entre la profession vétérinaire et son autorité de tutelle, le Ministère de l'Agriculture, a atteint son paroxysme avec la manifestation, organisée à Paris le 6 novembre 2013, de plus de 7000 vétérinaires contre le projet de loi d'avenir agricole qui prévoyait le découplage de la prescription-délivrance des antibiotiques critiques. La principale conséquence de ce découplage était de mettre en danger l'activité des vétérinaires ruraux dont le chiffre d'affaires est très dépendant de la vente des antibiotiques. La profession vétérinaire a alors senti « le boulet de la trahison et de la défiance »<sup>100</sup> et s'est mobilisée en masse. Les praticiens ruraux étaient évidemment les plus mobilisés, mais avec un fort soutien des canins et aussi des ISPV et de certains vétérinaires de l'industrie. Bernard Vallat nous a confié lors de notre entretien avoir accordé la permission aux vétérinaires de l'OIE, pour la plupart des étrangers, de se joindre à la manifestation pour exprimer leur rejet de cette décision injuste en compagnie de leurs confrères français. Et malgré l'abandon de ce projet de loi par le gouvernement, les vétérinaires se sont sentis profondément blessés. L'intégrité des héritiers de Claude Bourgelat a été gravement remise en question : « Dans un discours offensif, Pierre Buisson, Président du SNVEL, a rappelé les succès sanitaires de la profession, son engagement pour un bon usage des antibiotiques, parlant en ce qui concerne le découplage d'un « arbitrage humiliant ». »<sup>101</sup>

Le 16 janvier 2010, Jean-Pierre Samaille lançait l'alerte (il le faisait depuis le lancement de *L'Essentiel* en 2007, mais cela sort de notre période d'étude) avec la prémonition suivante : « Le lobby des pharmaciens a convaincu sans difficultés sa copine Roselyne, au nom du principe de précaution, d'interdire la vente des médicaments par les vétérinaires en raison de

---

<sup>99</sup> Jean-Pierre Samaille. Et un, et deux... *L'Essentiel*. 23 juin 2010.

<sup>100</sup> Jean-Pierre Samaille. *A la cour du roi Pétaud*. *L'Essentiel*, 14 novembre 2013.

<sup>101</sup> Jean-Pierre Samaille. *Affluence record à l'AFVAC*. *L'Essentiel*, 5 décembre 2013.

l'antibiorésistance. »<sup>102</sup> Ce conflit qui oppose la profession vétérinaire à celle des pharmaciens questionne le rôle même des vétérinaires dans la santé publique en laissant entendre que l'appât du gain pourrait les amener à négliger l'intérêt général. D'après Jean-Pierre Samaille, le combat entre les deux professions est déséquilibré à cause de la différence numérique et surtout du pouvoir des lobbies<sup>103</sup> respectifs essentiellement : « Le lobby vétérinaire, qui s'appuyait sur des députés, des sénateurs, des conseillers généraux, parfois un ministre, n'est plus car ses racines étaient rurales. »<sup>104</sup>

Dans les relations de la profession avec le gouvernement, Jean-Pierre Samaille évoque aussi les discussions autour de l'enseignement<sup>105</sup>. La première étant de rebaptiser les écoles de Nantes et Lyon : « Cette mise à l'écart des vétérinaires est d'abord sémantique : Vet-Agro-Sup, Oniris... C'est un gros mot, vétérinaire ? Ça vous arrache la bouche ? Il n'y a pas si longtemps, les médecins respectaient voire enviaient les vétérinaires. »<sup>106</sup> La seconde concerne les discussions récurrentes autour du déménagement potentiel de l'école de Maisons-Alfort pour permettre de récupérer les douze hectares boisés dont elle dispose à seulement deux kilomètres de Paris. Enfin, un des points de tension future à prendre en considération par la profession est le risque de voir les études vétérinaires devenir payantes. En effet, la quasi gratuité de ces études a toujours été justifiée par la mission de santé publique des vétérinaires ruraux, participant au système sanitaire français à travers le maillage territorial : « On peut y voir aussi quelques arrière-pensées plus gênantes, comme un désengagement de l'État d'écoles devenues « canines » ou « équines », perdant ainsi une légitimité en matière de santé publique. Une privatisation, en somme. Pourquoi, en effet, financer le « luxe » ? »<sup>107</sup>

Enfin, un certain nombre de questionnements éthiques interpellent les vétérinaires dans leur pratique quotidienne<sup>108</sup>. Jusqu'où faut-il pousser les soins sur un chien ou un chat ? Doit-on prolonger la vie d'un animal cancéreux au détriment de son bien-être ? Qu'est-ce que le bien-être animal ? Comment décrire des soins palliatifs appropriés aux animaux ? Comment manier l'euthanasie ? La réglementation française vient tout juste de mettre en cohérence les codes

---

<sup>102</sup> Jean-Pierre Samaille. *Marketing viral*. L'Essentiel, 16 octobre 2010.

<sup>103</sup> Billets de L'Essentiel n°4, 5, 16, 30, 45, 106 (cf. annexe 2).

<sup>104</sup> Jean Pierre Samaille. *Prospective de comptoir*. L'Essentiel, 28 janvier 2010.

<sup>105</sup> Billets de L'Essentiel n°18, 21, 22, 30, 49, 101 (cf. annexe 2).

<sup>106</sup> Jean-Pierre Samaille. *Roselyne m'a tué*. L'Essentiel, 17 juin 2010.

<sup>107</sup> Jean-Pierre Samaille. *L'unicité du diplôme est-elle un dogme ?*. L'Essentiel, 7 avril 2011.

<sup>108</sup> Billets de L'Essentiel n°47, 48, 65, 66, 70, 73, 78 (cf. annexe 2).

civil et pénal en incluant dans le premier la définition de l'animal en tant qu'être sensible, nous n'avons pas entendu la profession se prononcer sur le sujet.

### 3. La perte de prestige atteint l'égo

La réputation de la profession vétérinaire au sein de la société française ne serait plus aussi bonne qu'elle a pu l'être par le passé<sup>109</sup>. Le savoir-faire est évident, le faire savoir trop souvent absent. Pour les clients, le docteur des animaux laisse progressivement la place à un prestataire de services : « Du côté d'une partie des clients, on attend des prix, de larges plages horaires d'ouverture. Un prestataire de soins, simplement. Un « discount » de la santé. »<sup>110</sup> Un constat que l'on pourrait aussi faire en médecine humaine. Internet joue un rôle majeur dans le rééquilibrage entre le médecin, jusqu'à présent reconnu comme un sachant, et le patient qui devient client car beaucoup mieux informé : « Le mal-être, plus profond, vient aussi d'un sentiment de déclassement : on ne nous appelle plus « docteur », ou rarement, la clinique devient souvent une sorte de « libre-service » des soins. »<sup>111</sup> La perception que les clients peuvent avoir des motivations du vétérinaire praticien est aussi source d'incompréhension : « S'il y a eu une cassure dans la relation vétérinaire/propriétaire, elle est certainement liée à l'argent. Dans l'idéal des gens, le vétérinaire est le docteur des animaux, uniquement intéressé par leur bien-être et détaché des questions basement pécuniaires ; il doit être pauvre et dévoué... »<sup>112</sup>

Dans le débat sur les causes de l'antibiorésistance et le conflit qui oppose vétérinaires et pharmaciens sur la délivrance du médicament, les médias n'ont pas hésité à produire des documentaires à charge contre la profession : « tant la multiplication des émissions sur les vétérinaires soi-disant affairistes ne semble rien devoir au hasard. »<sup>113</sup> Les propos de Jean-Pierre Samaille se font alors très durs et présagent de la réaction qu'auront les vétérinaires à l'automne 2013 : « Comment en est-on arrivé là ? À un tel dénigrement ? À présenter la profession comme un ramassis de salopards sans scrupules, faisant leur beurre au détriment de la santé publique ? Une telle émission mériterait au moins un droit de réponse. Comment

---

<sup>109</sup> Billets de L'Essentiel n°12, 15, 19, 20, 23, 25, 30, 32, 33, 42, 43, 44, 54, 59, 89, 105, 106 (cf. annexe 2).

<sup>110</sup> Jean-Pierre Samaille. *Avec le temps*. L'Essentiel, 28 mai 2010.

<sup>111</sup> Jean-Pierre Samaille. *En attendant le rire en coin*. L'Essentiel, 11 novembre 2010.

<sup>112</sup> Charlotte Langford, *Origine, motivations...*, op. cit., p. 22.

<sup>113</sup> Jean-Pierre Samaille. *A charge de... revanche ?* L'Essentiel, 8 juillet 2010.

a-t-on pu passer en l'espace de vingt ans du prestige à la suspicion généralisée ? »<sup>114</sup> De la même façon, la commercialisation par les vétérinaires d'aliments préparés pour animaux de compagnie a été présentée dans la presse d'une manière qui ne faisait rien pour renforcer l'image de la profession : « En résumant, c'est la théorie du complot : fabricants d'aliments et vétérinaires ourdisent, en secret, une machination qui permet de rendre les animaux obèses, diabétiques, arthrosiques, pour faire un maximum d'argent. »<sup>115</sup> Même le monde politique n'est pas tendre avec les vétérinaires, comme l'a relevé Jean-Charles Poux dans sa thèse : « Lorsque Arnaud Montebourg (PS) dit du Premier ministre Jean-Pierre Raffarin (UMP) : « avec sa bonne face de vétérinaire du Poitou » ... ce n'est certainement pas pour lui adresser un compliment. »<sup>116</sup>

La perte de prestige est telle que même les vétérinaires ne semblent plus enclins à encourager leur progéniture à suivre leur voie : « Je ne connais pas un seul enfant de vétérinaire qui souhaite le devenir. Alors qu'il existe encore des lignées de notaires. »<sup>117</sup> Des propos contrebalancés par Hervé Gomichon dont la fille a décidé d'embrasser la carrière de vétérinaire, comme ses deux parents.

La lecture des billets de Jean-Pierre Samaille nous a donc permis d'identifier non seulement les symptômes de la crise d'identité de la profession vétérinaire, mais aussi les principales causes, dont certaines étaient déjà pressenties par notre consœur Charlotte Langford dans sa thèse de doctorat vétérinaire : « La profession vétérinaire est en constante évolution, mais depuis le début du XXème siècle, ces changements se sont considérablement accélérés. De nombreuses questions quant à l'avenir et aux perspectives du métier sont en suspens, notamment concernant la féminisation, l'augmentation du salariat, le manque de vétérinaires dans les milieux ruraux et la saturation de certaines activités comme l'équine, la faune sauvage, ou encore la canine en milieu urbain. »<sup>118</sup> Le monde change et tout est remis en cause de plus en plus vite, mais la profession vétérinaire ne semble pas être équipée pour affronter ces changements de réglementations, de démographie, d'aspirations et de technologies de l'information. Elle fonctionne à réaction et ne semble pas vraiment capable de faire preuve d'anticipation.

---

<sup>114</sup> Jean-Pierre Samaille. *A charge de... revanche ?* L'Essentiel, 8 juillet 2010.

<sup>115</sup> Jean-Pierre Samaille. *Notre maître Raymond Ferrando*. L'Essentiel, 20 avril 2010.

<sup>116</sup> Jean-Charles Poux. *Les vétérinaires en politique*. Thèse vétérinaire, 2004. p.6.

<sup>117</sup> Jean-Pierre Samaille. *Pour Albert et Laurent*. L'Essentiel, 4 novembre 2010.

<sup>118</sup> Charlotte Langford, *Origine, motivations...*, op. cit., p. 13.



Nous validons ici la deuxième partie de notre première hypothèse et nous pouvons dire comme Georges A. Legault : « Le diagnostic est posé. La crise d'identité professionnelle, telle que nous l'avons décrite, atteint le « sens » des professions et leur inscription sociale. On assiste à la disparition graduelle du sens moral au profit du droit administratif. La dimension morale des professions se réduit dès lors à la protection du public garantie par des dispositifs de contrôle et de surveillance des membres. »<sup>119</sup>

### **Conclusion de la deuxième partie**

Il ne fait aucun doute que la profession vétérinaire est une profession avec une identité forte. Il lui aura fallu près de deux cents ans pour préciser les contours de son territoire, pour s'établir à force de combats contre l'empirisme et d'autres professions concurrentes, pour gagner la reconnaissance et la confiance de l'État et pour faire rêver une grande majorité des petites filles et des petits garçons. Puis elle s'est laissée gagner par une douce torpeur de notabilité. Elle n'a pas anticipé les changements que la société du XXIème siècle produit et plutôt que de s'ouvrir, d'analyser et de proposer de s'adapter en tant que profession, elle tente de résister et cette résistance souvent maladroite est à l'origine d'une véritable crise d'identité. Mais point de fatalisme, et pour continuer avec Georges A. Legault : « La crise d'identité n'est pas en soi un problème, cela fait partie de notre sort humain en tant qu'êtres liés au temps. [...] La question du « qui suis-je » surgit à nouveau. Le « qui suis-je » n'est que le début du mouvement de la réappropriation, par lequel le « sens » de la vie et les valeurs structurantes du projet individuel comme du projet collectif sont identifiés et clarifiés. »<sup>120</sup>

Nous allons maintenant essayer d'imaginer ce qui permettrait à la profession vétérinaire de définir son nouveau projet collectif.

---

<sup>119</sup> Georges A. Legault, *Crise d'identité...*, op. cit., p. 183.

<sup>120</sup> Georges A. Legault, *ibid.*, p. 183.

### **III. La mise en œuvre du développement durable par une profession : la Responsabilité Sociétale Vétérinaire**

Le développement durable est l'affaire de tous et la RSE, sa mise en application pratique par les entreprises : « Les deux termes renvoient à une même réalité et ne doivent pas être réduits à une simple composante sociale ou environnemental. »<sup>121</sup> Et si au lieu de se tourner uniquement vers les entreprises, les regards se tournaient aussi vers les professions, pour leur demander non pas des comptes sur leurs résultats économiques, comme c'est le cas pour les entreprises, mais sur leurs comportements envers les individus, les sociétés humaines dans lesquelles elles évoluent et notre environnement naturel ? Est-ce que la profession vétérinaire est prête, non pas à justifier, c'est qu'il serait déjà trop tard, mais à expliquer son rôle et sa contribution à l'avenir de la société et par conséquent de la planète ?

La RSE appliquée à la profession vétérinaire peut devenir un des moyens de réponse, sinon le seul, aux attentes sociétales en permettant aux acteurs de la profession de se confronter à ses parties prenantes et de co-construire une nouvelle gouvernance transparente, une éthique commune et des indicateurs de performance qui accompagnent le changement et qui reflètent les interactions avec la société. Elle pourra alors répondre conjointement aux enjeux économiques, sociétaux et environnementaux. C'est une question de survie : être accepté par la société et obtenir la fameuse *licence to operate* (que l'on pourrait traduire par licence d'exploitation), véritable autorisation d'exister que l'opinion publique ne donnera plus qu'à des organisations dignes de sa confiance. François Decazes, président du groupe de travail issu du SNVEL tout simplement nommé *Vétérinaire pour un Développement Durable* (VDD) l'affirme : « La révolution du développement durable est une chance. Il faut la saisir. »

Dans cette troisième nous développerons un certain nombre de recommandations inspirées par notre propre vocation et notre volonté d'engagement dans le développement durable.

#### **a. Point de RSE sans vocation**

La profession vétérinaire peut être fière de ses conquêtes et de la position qu'elle a obtenue dans la société, mais la crise d'identité qu'elle traverse nous fait dire que le temps du bilan est venu. Et nous recommandons d'éviter toute nostalgie pour appréhender ensuite au mieux

---

<sup>121</sup> Vincent Maymo, Geoffroy Murat. *Développement durable et RSE*. Paris : Dunod, 2013, p. 4.

l'avenir. La majorité des membres de la profession partage une motivation essentielle qu'est la vocation. Des centaines de petites filles et de petits garçons rêvent de devenir vétérinaire pour sauver les animaux sans forcément imaginer que cela peut aussi contribuer à sauver le monde. Franck Burbage ne dit-il pas à propos du développement durable : « Il forme la cohérence d'une politique ramenée à ces fondamentaux : la sacralité de la vie, celle des corps vivants et souffrants, et pas seulement des corps humains – qu'est-ce que la justice sinon le principe d'une moindre destructivité et d'une moindre cruauté pour tous ? »<sup>122</sup> Et qui mieux que les vétérinaires pour participer à l'animation de ce débat ?

### **i. La prise de conscience du rôle sociétal est nécessaire**

Afin d'augmenter les chances d'obtenir une grande variété de réponses, nous avons questionné notre panel de deux façons distinctes. Dans un premier temps, nous les avons interrogés sur le rôle que les vétérinaires jouent dans la société, puis nous les avons amenés à envisager ce que le développement durable pouvait signifier pour la profession vétérinaire. Il est intéressant de constater, quoique peu surprenant, que seuls Bruno Rebelle et François Rabasse imaginent le développement durable comme une opportunité de changer et de repenser la profession, le premier affirmant : « La responsabilité sociétale a pour intérêt d'attirer l'attention sur le fait qu'on est tous sur le même bateau, c'est éminemment systémique. » Pour les autres, le développement durable passe par les actions que la profession peut mener pour contribuer à l'équilibre de la société. Cependant, la diversité de compréhension et d'acceptation des concepts de développement durable et de RSE nous amène à insister sur l'importance du choix des mots pour établir la plateforme qui mènera la réflexion sur l'avenir de la profession.

#### **1. Rôle sociétal : les vétérinaires de moins en moins cartésiens**

Le vétérinaire est incontestablement reconnu comme le docteur des animaux, des animaux de la ferme comme des animaux de compagnie ou sauvages. Nous avons principalement retenu de nos entretiens un besoin de rappeler les liens qui existent entre l'homme et l'animal et dont le vétérinaire pourrait être l'expert en s'éloignant du concept d'animal-machine de René Descartes et en repensant l'animalité. Olivier Faugère insiste sur le rôle de médiateur que le vétérinaire doit jouer entre une société de moins en moins rurale et de plus en plus éloignée

---

<sup>122</sup> Franck Burbage, *Philosophie...* op. cit., p. 101.

des réalités animales et de la nature : « Voilà le rôle d'intermédiation entre monde animal et citadin. » La relation avec les animaux dans leur diversité apparaît comme le meilleur moyen de rester connecté à la nature. Norin Chai évoque une pensée vétérinaire qui se fait toujours au travers du « couple homme-animal ». François Decazes parle quant à lui de lien avec la réalité : « Ils constituent un des derniers ponts entre la société baignée dans un monde virtuel et la réalité du monde vivant. » Enfin, Bruno Rebelle imagine la place que les vétérinaires pourraient prendre dans les réflexions sur les relations homme-animal, « le respect de la nature animale *versus* la nature humaine », ou encore la place de l'animal dans la ville.

Le rôle le plus évident pour la plupart des vétérinaires interrogés est sans conteste la protection de la santé publique. Olivier Faugère précise qu'un vétérinaire ne peut ni ne doit oublier qu'il est le garant de la santé publique, Marc Veilly et Ghislaine Jançon le rejoignent sur ce thème. D'où l'intérêt de rappeler la définition de la santé publique vétérinaire adoptée dans sa séance du 15 mai 1997 par l'Académie Vétérinaire de France : « La santé publique vétérinaire est l'ensemble des actions qui sont en rapport direct ou indirect avec les animaux, leurs produits et sous-produits, dès lors qu'elles contribuent à la protection, à la conservation et à l'amélioration de la santé de l'Homme, c'est à dire son bien-être, physique, moral et social. »<sup>123</sup> Nous considérons cette définition comme essentielle à la réflexion que doit avoir la profession sur sa ou ses missions dans la société. En effet, quel vétérinaire, quelle que soit son activité, à condition bien sûr qu'elle ait toujours trait à l'animal, pourrait ne pas se retrouver dans cette définition ? Les animaux de compagnie jouent un vrai rôle social et d'après Ghislaine Jançon : « Le vétérinaire qui maintient l'animal-lien social en bonne santé participe à la bonne santé de l'homme. Le vétérinaire est au centre de la santé de l'humanité. »

Bruno Rebelle voit aussi le vétérinaire venir en accompagnement de l'élevage : « Le vétérinaire devrait se mettre au côté des éleveurs et pas au-dessus. » Nous retrouvons ici le débat ouvert en 1858 par André Sanson et qui faisait dire à Bernard Denis en 2004 : « On ne sera pas surpris d'apprendre que le « Zootechnicien généraliste de tradition vétérinaire » qui signe ces lignes incline à croire que Sanson avait raison, et qu'il n'y a pas lieu de se réjouir que les vétérinaires n'aient pas su – ou pas pu, ou pas voulu, ou un mélange des trois – jouer leur rôle de

---

<sup>123</sup> Site de l'Ecole Nationale des Services Vétérinaires : <http://www.ensv.fr/node/38>. Consulté en mai 2014.

« missionnaires du progrès agricole ». »<sup>124</sup> Nous y voyons la nécessité de redéfinir le contrat qui existe entre la profession vétérinaire et le monde rural.

Le rôle du vétérinaire dans la protection de la faune sauvage et de la biodiversité est rappelé par Norin Chai et François Decazes. La thèse vétérinaire de Nhatécüa Saffar évoque un regain d'activité dans ce domaine au début du vingtième siècle : « Malgré cela, on a pu constater également l'existence de plus en plus nombreuse de structures promouvant et développant le secteur « Faune Sauvage », ainsi qu'une prise de conscience croissante du retard des vétérinaires français dans ce domaine, notamment par rapport à nos confrères anglo-saxons. Tout espoir de voir se développer ce secteur en France ne semble donc pas perdu... mais un passage par la restructuration de la formation des vétérinaires semble indispensable. »<sup>125</sup>

Enfin, lorsqu'il s'agit d'imaginer d'autres rôles pour le vétérinaire, Jean-François Chary, qui définit le vétérinaire comme un ingénieur du génie biologique animal, souhaite que la profession ne soit pas cantonnée à la pathologie animale : « Ce serait criminel. À chaque fois que dans un problème scientifique, sociétal, économique et industriel, il y a besoin de compétences en génie biologique animal, le vétérinaire est capable de répondre. »

Nous regrettons ici de ne pas avoir eu l'opportunité de lire ni de rencontrer le vétérinaire philosophe Philippe Devienne<sup>126</sup> qui s'interroge sur la souffrance animale et dont la vision aurait peut-être permis d'élargir encore les perspectives de la profession vétérinaire. Nous ne manquerons pas de suggérer de faire appel à ce profil atypique dans notre proposition de plateforme de discussion sur l'avenir de la profession, d'autant plus que son travail rejoint la demande de Reha Hutin : « N'oublions pas que 2014 est une année électorale et que la façon dont nous traitons les animaux au XXIème siècle est devenue un enjeu sociétal. Non seulement parce que nous sommes 52% de foyers à partager nos vies avec eux, mais aussi parce que les souffrances qui leur sont infligées nous deviennent insupportables. »<sup>127</sup>

---

<sup>124</sup> Bernard Denis. *Les vétérinaires, « missionnaires du progrès agricole » selon André Sanson*. Bulletin de la société française d'histoire de la médecine et des sciences vétérinaires. 2004, p. 6.

<sup>125</sup> Nhatécüa Saffar. *Implication des vétérinaires dans le secteur d'activité de la faune sauvage*. Thèse vétérinaire, 2000.

<sup>126</sup> Philippe Devienne. *Les animaux souffrent-ils ?*. Editions Le Pommier, 2008.

<sup>127</sup> Reha Hutin. 30 millions d'amis. Numéro 314, janvier 2014.

## 2. Vétérinaire et développement durable

Pour François Decazes, cela commence par réaffirmer le rôle sociétal du vétérinaire, ce que nous venons de faire dans le point précédent.

Il y a d'abord ce à quoi la profession peut contribuer directement par ses actions. Bruno Rebelle imagine que la profession pourrait avoir un impact à condition de former dès leurs études les jeunes vétérinaires et de leur démontrer le lien avec « l'approche systémique ». Le premier sujet qui vient à l'esprit de Ghislaine Jançon et Marc Veilly est bien évidemment le respect des normes environnementales par les cabinets et cliniques vétérinaires. Ensuite, Bernard Vallat, Jean-François Chary et Hervé Gomichon insistent sur les fondements de la profession que sont la vocation et la formation pour placer le vétérinaire au centre de la relation homme-animal et de la compréhension de la nature. Le dernier cité nous dit : « Le véto, il connaît la nature, il connaît les animaux, c'est le garant de votre santé et de celle de vos animaux et c'est un expert en matière de gestion des éléments compliqués comme l'environnement et le développement durable. » Olivier Faugère ne se dit pas à l'aise avec la notion de développement durable pour la profession et préfère parler de santé publique : faire en sorte qu'il y ait suffisamment de ressources animales pour nourrir la planète, éviter le développement des zoonoses et préserver l'environnement dans lequel nous vivons et qui a un impact sur notre santé. Bernard Vallat reconnaît aussi aux vétérinaires une capacité qui leur est spécifique en matière d'environnement : « être capable de comprendre les mécanismes biologiques complexes qui assurent la biodiversité ».

Alors nous rejoignons Jean-François Chary lorsqu'il invite les vétérinaires qui ne se sont jamais positionnés sur le secteur du développement durable à ne pas « pleurer sur leur sort » et à envisager de se reconverter. Ce que confirme Hervé Gomichon lorsqu'il ouvre la voie pour que des vétérinaires jouent en entreprise un rôle dans la mise en place des stratégies RSE : « L'environnement est un sujet beaucoup trop complexe pour que des gens formatés aux chiffres puissent le comprendre. On a un vrai problème. Les gens formatés aux chiffres qui ont le pouvoir dans les entreprises perdent le pouvoir face à cette complexité. Ils ne savent plus, c'est un risque et les financiers n'aiment pas le risque. L'enjeu c'est d'arriver à rapprocher ces deux mondes, les faire co-travailler ensemble. » D'après Bernard Vallat, l'analyse et la gestion du risque seraient aussi les grandes spécialités des vétérinaires, traditionnellement opposés au

principe de précaution : « On applique le principe de précaution quand on est trop incompetent pour analyser le risque. »

Ensuite, il y a la capacité de la profession vétérinaire à être un relai des messages du développement durable. Pour Dominique Grandjean, le rôle sociétal du vétérinaire est d'éduquer : « Soyez des puits de compréhension des modèles scientifiques. Soyez capables d'expliquer au public. Soyez suffisamment intelligents et pédagogues. » Marc Veilly parle lui aussi de l'importance d'éduquer la clientèle à la « possession responsable » et au respect de la faune sauvage.

## ii. La profession s'engage déjà

Avant d'aller plus loin, il nous a semblé important de faire une revue des différentes formes de l'engagement actuel de la profession vétérinaire dans le développement durable et plus largement dans la société.

### 1. *Primum non nocere* : l'environnement comme porte d'entrée

Notre travail de recherche nous a amené relativement tardivement à découvrir le groupe de travail Vétérinaire pour un Développement Durable (VDD). Ce groupe est une émanation du SNVEL et rassemble les principaux acteurs de la profession. Nous avons eu l'opportunité de nous entretenir avec son coordinateur, François Decazes, qui est aussi Président de la section régionale de Gironde du SNVEL. VDD existe depuis 2007 et s'est réuni quatre fois la première année, puis une fois en 2008, 2009, 2011 et 2013, ce qui est peut-être le signe d'un essoufflement. Son objectif est de renforcer l'engagement de la profession : « Responsable de la santé des animaux, impliquée dans l'avenir des territoires ruraux, dans la préservation de la biodiversité et dans l'information du public, notre profession souhaite s'adapter et répondre aux attentes de notre société face aux perturbations des écosystèmes et aux incertitudes en termes de développement durable. »<sup>128</sup> Il est constitué de quatre sous-groupes de travail : bonnes pratiques, vétérinaire et biodiversité, déchets d'activités de soins, éco-responsabilité et dématérialisation des supports. Ce groupe démontre de la volonté qui a été celle de la profession vétérinaire de contribuer à sa façon au développement durable et le *Livret Bleu des vétérinaires pour un développement durable* en est l'expression.

---

<sup>128</sup> cf. annexe 6 : Le livre Bleu des vétérinaires pour un développement durable.

VDD s'est concentré sur l'identification d'actions concrètes que la profession pouvait mettre en place : « Les partenaires de ce projet proposent, dans une première étape, d'identifier et de développer des actions prenant en compte les objectifs environnementaux, sociaux et économiques du développement durable : des actions concrètes que nous, vétérinaires, pouvons mettre en œuvre. »<sup>129</sup> Cette première phase était essentielle pour démontrer la tangibilité d'un concept aussi abstrait que le développement durable, mais n'a pas permis d'en mesurer l'ampleur et de l'utiliser comme vecteur de réflexion et de changement au sein de la profession. Sans surprise, les principaux sujets abordés par les sous-groupes de travail ont été la biodiversité et le traitement des déchets. L'antibiorésistance, sujet hautement stratégique pour la profession et qui était inscrit dans la liste des actions possibles, semble avoir été écarté. François Decazes nous a confié avoir levé le pied devant les difficultés à trouver des sujets suffisamment consensuels pour avancer et envisage d'utiliser notre travail pour tenter de donner un nouveau souffle à cette initiative fin 2014.

Lors de nos recherches dans la base de données de la bibliothèque de l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort (ENVA), nous n'avons pu identifier que très peu de thèses vétérinaires dont le sujet portait sur l'implication des vétérinaires dans la protection de l'environnement. Hélène Ménigaux a réalisé une enquête auprès de vétérinaires salariés et libéraux : « Pour 82% des vétérinaires ayant répondu à cette question, le vétérinaire a sa place dans le domaine de l'environnement. [...] Parmi les vétérinaires ne considérant pas que le vétérinaire a une place dans le domaine de l'environnement, l'explication donnée est toujours la même : il est moins affaire de diplôme que de personnalité et d'implication personnelle. »<sup>130</sup>

L'environnement ayant une place non négligeable dans le développement durable, cela vient conforter nos propos. Mais Hélène Ménigaux ne prête pas *de facto* une nature écologiste aux vétérinaires : « Comme il faut le préciser dès maintenant, que le vétérinaire soit ou devienne écologiste (on entendra par écologiste un partisan de la protection de la nature, de la recherche de formes de développement respectant l'environnement), c'est un engagement personnel. Qu'il soit écologue (on entendra par écologue un scientifique spécialisé dans

---

<sup>129</sup> cf. annexe 6 : Le livre Bleu des vétérinaires pour un développement durable.

<sup>130</sup> Hélène Ménigaux. *Les vétérinaires et l'environnement, enquête nationale auprès de vétérinaires salariés et libéraux*. Thèse vétérinaire, 2004, p. 134.



l'étude des milieux naturels, des êtres y vivant et des interactions entre eux deux), c'est une démarche professionnelle. »<sup>131</sup>

La formation vétérinaire jouerait donc un rôle majeur dans le positionnement du vétérinaire dans la société et dans sa légitimité dans les domaines du développement durable : « Le vétérinaire est par essence un écologue puisque la pathologie, dans ses composantes étiologiques, s'inscrit pour une grande part dans cette démarche écologique. Le vétérinaire a toujours su intégrer l'apparition, l'évolution d'une maladie dans l'environnement de l'animal et a su composer avec l'incertitude qui marque la complexité des systèmes dans lesquels s'inscrivent les dysfonctionnements du vivant. »<sup>132</sup> Et les premiers domaines dans lesquels les vétérinaires peuvent agir sont clairement identifiés puisque directement liés à l'animal : « Quand l'environnement est devenu une préoccupation, il est vite apparu évident que, dans la chaîne des actions et rétroactions qui insèrent l'homme dans la nature, les animaux jouent un rôle essentiel. Ici, les élevages surchargés compromettent les eaux souterraines et de surface. Là, les troubles portés à l'environnement contribuent à une régression de la biodiversité. Les interactions concernaient donc les animaux domestiques, mais aussi dès lors que l'homme se vit comme responsable de la planète, les animaux sauvages apprivoisés ou en captivité et même ceux qui sont encore en liberté. »<sup>133</sup>

## 2. De la basse-cour au perchoir

Il nous a semblé particulièrement approprié d'évoquer ici l'implication de la profession vétérinaire dans la vie politique française puisque la RSE est autant question d'engagement et de vocation que peut l'être la politique. Les thèses vétérinaires de Jean-Charles Poux (2004) et de Jean-Marc Thiallier (1990) nous aident à retracer l'histoire de l'engagement des vétérinaires en politique, mais aussi les raisons profondes de cet engagement. Il semble que tout débute véritablement avec la Révolution de 1848 à laquelle les étudiants vétérinaires, catalogués rouges, prennent une part active. Le Second Empire ne leur fera pas confiance et il faut attendre la République pour que la profession « commence véritablement à participer à la vie publique. »<sup>134</sup> Il est intéressant de noter que le positionnement à gauche des vétérinaires

---

<sup>131</sup> Hélène Ménigaux. *Les vétérinaires...*, op. cit., p. 49.

<sup>132</sup> Hélène Ménigaux, ibid., p. 49.

<sup>133</sup> René-Lucien Synave in : *Le vétérinaire, une profession aux multiples visages* / sous la direction de Christian Rondeau. Economica, 2001, p. 119.

<sup>134</sup> Jean-Charles Poux. *Les vétérinaires en politique*. Thèse vétérinaire, 2004, p. 5.

semble uniquement lié au manque de reconnaissance de la profession : « À partir de 1900, alors que les Républicains ont été poussés vers la Droite et gouvernent la France depuis 30 ans, les vétérinaires, toujours contestataires, toujours à Gauche, reportent leurs espoirs vers le Radicalisme. »<sup>135</sup>

Puis la profession gagne en notabilité, ses instances sont reconnues après la Seconde Guerre Mondiale et les vétérinaires vont majoritairement passer à droite : « Fini le temps de la contestation et de l'anticléricalisme, à partir de 1945 et surtout à partir de 1958, les voilà défenseurs des valeurs de la France, souvent catholiques, prônant un libéralisme contrôlé, se faisant porte-parole des paysans et du monde rural. »<sup>136</sup> Enfin, les vétérinaires vont soutenir le Général de Gaulle, faisant du parti gaulliste le premier parti vétérinaire : « Les prélèvements fiscaux sur la profession augmentant considérablement à partir de 1975, les vétérinaires, toujours à Droite, souvent gaullistes n'en deviennent pas moins de plus en plus libéraux économiquement. »<sup>137</sup>

Un des points relevés par Jean-Charles Poux est la sur-représentativité des vétérinaires dans les assemblées élues comparativement aux autres professions de santé (médecins, pharmaciens, dentistes), même si ce phénomène semble s'estomper avec la diminution de la proportion de vétérinaires ruraux, les plus représentés. L'implication dans la vie publique est confirmée par Jean-Marc Thiallier : « Depuis la création de la Cinquième République en 1958, cinq cents vétérinaires ont consacré de quelques années jusqu'à la quasi-totalité de leur vie à l'exercice d'un mandat électoral local (maire ou conseiller général) voire national pour quarante-trois d'entre eux. Le nombre de ceux qui furent ou sont conseillers municipaux sur la même période peut-être estimé à plus de deux mille. Cela est stupéfiant si l'on sait que dans le même temps, à peine plus de dix mille vétérinaires ont exercé ou exercent encore en clientèle. »<sup>138</sup> Les vétérinaires disposent de véritables atouts quand il s'agit de s'impliquer dans la vie publique. Tout d'abord, leur vocation : « De telles vocations professionnelles, comme le rappelait Edgar Faure, « indiquent le plus souvent un sens de l'humain et du social qui conduit

---

<sup>135</sup> Jean-Charles Poux. *Les vétérinaires...*, op. cit., p. 169.

<sup>136</sup> Jean-Charles Poux, *ibid.*, p. 170.

<sup>137</sup> Jean-Charles Poux, *ibid.*, p. 170.

<sup>138</sup> Jean-Marc Thiallier. *Les Elus vétérinaires sous la Cinquième République*. Thèse vétérinaire, 1990. p.14.

tout naturellement à l'exercice des charges collectives » (oraisons funèbres du Dr Simon prononcées sous la cinquième législature. Assemblée Nationale. 1978). »<sup>139</sup>

Ce point est confirmé par les vétérinaires élus eux-mêmes : « Lorsque l'on interroge nos confrères maires, nous sommes frappés par la passion qu'ils manifestent pour une certaine forme de vie publique qui s'incarne dans le devoir de servir, la nécessité de gérer et le goût des relations humaines, plutôt que dans les choix politiques partisans. »<sup>140</sup> Ensuite, ce sont les qualités liées à leur formation et à l'exercice de la médecine vétérinaire, proximité avec le client, sens du service et du relationnel, qui font des vétérinaires de bons candidats aux élections : « Enfin la carrière professionnelle, en plaçant le vétérinaire seul face aux cas cliniques, lui permet de prendre conscience de ses propres limites et d'acquérir une humilité indispensable devant les aléas de la médecine et de la vie. Ce sont surtout cette grande humilité et une meilleure connaissance de ses propres limites qui constituent les principaux avantages de la formation vétérinaire face aux brillants hommes de dossiers que sont souvent énarques et polytechniciens. »<sup>141</sup> Gérard Larcher, sénateur-maire (UMP) des Yvelines et président du Sénat de 2008 à 2011 et François Patriat, Sénateur (PS) de la Côte-d'Or, président du conseil régional de Bourgogne et ministre de l'agriculture et de la pêche en 2002, sont la parfaite illustration de l'engagement de la profession en politique.

Jean-Charles Poux fait le constat suivant : « Il est intéressant de voir l'évolution de l'engagement politique d'une profession en fonction de sa situation sociale ; mal perçue, elle milite à l'Extrême-Gauche, vomissant les élites qu'elle jalouse, enfin reconnue, elle passe au Centre, puis imposée, elle finit à Droite. »<sup>142</sup> Il ne s'agit pas ici de prédire l'avenir, mais les changements profonds qui affectent la profession vétérinaire, comme nous avons pu le voir précédemment avec les billets de Jean-Pierre Samaille (essentiellement l'arrivée des nouvelles générations), peuvent laisser présager que les vétérinaires, tout comme le reste de la population française, vont se désintéresser de la politique pour trouver de nouvelles voies d'expression de leur engagement dans la vie publique : « Je pense [...] que la vie associative va prendre de l'ampleur et que c'est un élément bénéfique pour la cohésion de la profession. »<sup>143</sup>

---

<sup>139</sup> Jean-Marc Thiallier. *Les Elus vétérinaires...*, op. cit., p. 14.

<sup>140</sup> Jean-Marc Thiallier, *ibid.*, p. 54.

<sup>141</sup> Jean-Charles Poux, *Les vétérinaires...*, op. cit., p. 139.

<sup>142</sup> Jean-Charles Poux, *ibid.*, p. 170.

<sup>143</sup> Véronique Bianchetti in : *Le vétérinaire, une profession aux multiples visages /* sous la direction de Christian Rondeau. Economica, 2001, p. 39.

Néanmoins, comme nous l'avons vu précédemment, une perte de représentativité de la profession vétérinaire dans les cercles politiques risque de diminuer son influence, non seulement pour défendre ses propres intérêts, mais surtout pour communiquer ses valeurs.

#### **b. La responsabilité sociétale vétérinaire (RSV) : un remède de cheval**

Comment faire pour que le développement durable soit parfaitement intégré, non pas comme une obligation, mais comme une opportunité par une profession qui a toutes les cartes en main pour devenir un acteur majeur du sujet et ainsi écrire son propre futur ? C'est ce que nous proposons au travers de l'approche RSV très librement inspirée de la RSE : « En fin de compte, il n'y a pas de consensus sur la RSE, mais souvent une illusion de consensus. Il ne peut exister de définition unique et courante, compte tenu de la nature et de la diversité des acteurs concernés. Mais faut-il s'en plaindre ? L'imprécision du concept est plus féconde qu'on ne le croit car l'absence de consensus oblige chacun à approfondir le sens [Pasquero, 2005]. »<sup>144</sup>

#### **i. Définir la bonne plateforme**

Nous avons vu précédemment que le nombre d'associations et forums de discussion est gigantesque comparativement à la faible représentation numérique de la profession. C'est pour Jean-François Chary l'expression du caractère individualiste et malthusien de la profession en France : « En Amérique du Nord, il y a 83000 véto et pas 36000 associations mais une seule ! Nous sommes 17000 en activité, et nous avons plusieurs syndicats, trois machins (associations techniques GTV, AVEF, AFVAC) et une académie parce que chacun veut son petit machin, son pré carré. » L'Ordre a pour mission de garantir la qualité du service offert par les vétérinaires praticiens, il n'est pas là pour défendre les intérêts corporatistes. Ce serait le rôle des syndicats, mais il n'existe pas aujourd'hui de fédération les rassemblant tous, et les syndicats sont trop souvent associés à la connotation péjorative du terme corporatisme.

Malgré la profusion des institutions déjà existantes il serait probablement utile de mettre en place une structure de type *Think Tank* qui permette de rassembler des représentants de l'Ordre, des principaux syndicats, des enseignants et toutes les bonnes volontés qui souhaitent

---

<sup>144</sup> Michel Capron, Françoise Quairel-Lanoizelée. *La responsabilité sociale d'entreprise*. La Découverte, 2010, p. 19.

participer à la réflexion sur l'avenir de la profession dans sa compréhension holistique. Cette plateforme pourrait s'inspirer de la représentativité de VDD et ne devrait avoir pour seul objectif que de réfléchir à la responsabilité sociétale de la profession vétérinaire et d'en tirer toutes les conclusions en termes d'organisation, de formation et de communication. Elle devra aussi définir la bonne gouvernance de la profession et peut-être aller jusqu'à définir ce que Bruno Rebelle considère qu'il manque aux vétérinaires à savoir « peut-être un projet politique. »

La plateforme pourrait alors reprendre à son compte la proposition de Franck Burbage : « C'est parce qu'on a le sens et le goût de la vie, pour soi-même et pour les autres, qu'on s'attache à cultiver ces petits morceaux du jardin-Terre, à impulser des débats, des projets, des luttes et parfois des programmes politiques qui concrétisent et consolident cet attachement. »<sup>145</sup>

## ii. Identifier les parties prenantes

C'est le point critique de notre approche RSV. En effet, la RSV va permettre le renouvellement de la profession vétérinaire par la coordination de la réponse aux attentes de ses différentes parties prenantes. Et le premier travail consiste à très clairement identifier toutes les parties prenantes internes. Nous avons vu l'extrême diversité de métiers qui existent au sein de la profession vétérinaire et chacun de ces métiers dispose de ses propres parties prenantes. L'enseignant n'aura pas les mêmes que l'inspecteur de la santé publique vétérinaire ou que le cadre en entreprise. L'intérêt de cet exercice sera aussi de démontrer le maillage extrêmement dense qui existe entre les différents secteurs de la profession. C'est ce qu'exprime François Decazes quand il dit : « Il faut faire comprendre à l'ensemble des vétos, quel que soit le secteur dans lequel ils travaillent, qu'il y a une complémentarité, qu'il y a un lien entre les activités de chacun. Entre celui qui travaille dans l'industrie, le praticien et le spécialiste de la faune sauvage. Il ne faut pas critiquer l'autre, mais travailler ensemble pour essayer de s'améliorer. »

Ce sera aussi l'occasion de remettre à plat les rapports entre les différents acteurs et de bien peser leurs pouvoirs respectifs. Nous soulignons l'opinion de Ghislaine Jançon qui reproche aux laboratoires pharmaceutiques vétérinaires et aux fabricants d'aliments pour animaux de compagnie d'avoir transformé un partenariat privilégié, les vétérinaires de l'industrie s'adressant aux vétérinaires praticiens, en une relation purement commerciale, n'hésitant pas

---

<sup>145</sup> Franck Burbage, *Philosophie...*, op. cit., p. 106.

à transformer les cliniques en épicerie : « Il y a une perte de confiance énorme entre les vétérinaires, les labos et les petfooders. Toute une culture à refaire. Je suis un peu pessimiste. On voyage sur le même bateau, on ne se vend pas des choses, on construit ensemble. »

Il sera temps ensuite d'identifier les parties prenantes externes à la profession : les clients, les autorités de tutelle, l'industrie, les ONG et tout ce qui constitue la société civile. L'exercice devra se faire de façon coordonnée et s'achever par une cartographie et une priorisation de ces parties prenantes.

### iii. Rédiger vision, mission, valeurs

Un autre point clé de notre démarche RSV est la formalisation des mission, vision et valeurs de la profession : en quoi la profession sert-elle la société, comment cette profession envisage son futur au service de la société et enfin quelles sont les valeurs qu'elle va mettre à la disposition de la société ? L'objectif n'est pas ici de proposer mission, vision et valeurs pour la profession, mais de rassembler les informations dont nous disposons et qui pourraient servir de base à des discussions futures dans l'optique d'une co-construction d'une charte des valeurs avec l'ensemble des représentants des membres de la profession. Nos recherches ne nous ont pas permis d'identifier ces trois catégories sur les différents sites Internet des instances de la profession.

Chacun a sa propre mission, plus ou moins claire, mais n'exprime pas sa vision pour la partie de la profession qu'il représente ni ses valeurs. L'exercice est déjà compliqué pour les entreprises. On peut comprendre qu'il le soit aussi pour une profession avec tellement d'intérêts divergents et surtout l'individualisme de ses membres. Nous n'avons pas réussi non plus à faire exprimer une vision à nos interlocuteurs lors de nos entretiens. Nous y voyons la traduction de l'incertitude dans laquelle la profession se trouve à l'heure actuelle et nous retiendrons la proposition de Jean-Pierre Samaille : « Aimer, comprendre, guérir et protéger, mieux qu'une description de poste, c'est la vision de notre Profession, qui doit retrouver médiatiquement sa légitimité sur les sujets essentiels que sont le respect et le bien-être des animaux (conditions d'élevage, d'abattage). »<sup>146</sup>

---

<sup>146</sup> Jean-Pierre Samaille. *Habemus papam noster*. L'Essentiel, 5 avril 2013.

L'exercice a été plus simple avec la mission. Et c'est la mission de santé publique qui revient le plus souvent, ce qui nous encourage à proposer la définition de santé publique vétérinaire que nous avons évoquée précédemment comme base de travail pour l'élaboration de la mission de la profession puisque nous-même la considérons comme acceptable pour un vétérinaire travaillant dans l'agro-alimentaire. Dominique Grandjean ajoute que la première mission du vétérinaire c'est « d'assurer son art au service de la société. » *Vet for health, Vet for food, Vet for the planet* (Véto pour la santé, Véto pour l'alimentation, Véto pour la planète), le slogan de l'année vétérinaire pourrait aussi servir à alimenter la réflexion sur la mission de la profession. Nous y revenons plus tard.

Comment aborder le sujet des valeurs sans revenir au *Serment de Bourgelat* ? Voici ce que dit l'Ordre, sur son site, à propos de ce serment : « Le Serment de Bourgelat est aux vétérinaires ce que le Serment d'Hippocrate est aux médecins. » Cependant, nous regrettons le choix fait par l'Ordre d'avoir placé ce serment dans la partie de son site Internet qui relate son histoire. Ce serment est-il toujours d'actualité ? Nous avons noté que le SNVEL n'y fait même pas référence. Le serment<sup>147</sup> dont nous reproduisons la première partie ci-dessous rejoint parfaitement la définition de vocation de la première partie de notre travail : « Toujours imbus des principes d'honnêteté qu'ils auront puisés et dont ils auront vu des exemples dans les Écoles, ils ne s'en écarteront jamais. Ils distingueront le pauvre du riche. Ils ne mettront point à un trop haut prix des talents qu'ils ne devront qu'à la bienfaisance et à la générosité de leur patrie. Enfin, ils prouveront par leur conduite qu'ils sont tous également convaincus que la fortune consiste moins dans le bien que l'on a que dans celui que l'on peut faire. » Nous aimerions savoir combien de vétérinaires connaissent ce serment et surtout comment ils le vivent au quotidien. Nos conversations avec de nombreux confrères montrent que très peu d'entre eux s'en rappellent. Cela devrait pouvoir faire l'objet d'un travail de thèse vétérinaire que la plateforme de réflexion pourra envisager de proposer à un étudiant chercheur.

Les vétérinaires de notre panel n'ont pas été complètement à l'aise avec la question sur les valeurs et les réponses sont plus de l'ordre des qualités attribuables aux vétérinaires que de véritables valeurs. Nous avons quand même noté les valeurs suivantes : honnêteté, conscience professionnelle, indépendance de pensée, inclination pour l'intérêt général, altruisme, solidarité et confraternité.

---

<sup>147</sup> cf. annexe 7 : Le Serment de Bourgelat.

### c. Les conséquences en termes de communication

Comme nous l'avons vu précédemment, un des axes clés de la RSE et donc de la RSV est la mise en capacité de l'organisation considérée à faire savoir, de la façon la plus transparente possible, en quoi elle contribue de façon positive au développement durable. La profession vétérinaire s'y est essayée avec plus ou moins de succès jusqu'ici mais les solutions existent et nous en envisagerons certaines.

#### i. Vet 2011 : *Vet for health, Vet for food, Vet for the planet*

L'année vétérinaire *Vet 2011*, lancée à l'occasion des deux cent cinquante ans de la profession, et son slogan : *Vet for health, Vet for food, Vet for the planet*, présageaient d'une prise de parole forte de la profession vétérinaire en France comme l'écrivait Jean-Pierre Samaille : « Le « buzz » sera, entre autres, entretenu en France, en 2011, par le lancement d'une campagne de communication professionnelle en début d'année, par le traçage d'un « parcours vétérinaire » au travers du Salon international de l'agriculture en février et par une cérémonie nationale de clôture *Vet 2011* en décembre. En cours d'année, une opération permettant aux vétérinaires volontaires de montrer à leurs clients « qu'ils sont solidaires des grandes causes humanitaires » sera menée. Enfin, Claude Bourgelat sera honoré, comme il se doit, par l'émission d'un timbre postal commémoratif. »<sup>148</sup> Les retombées presse ont été très honorables avec principalement une série d'articles dans *20 Minutes* qui montraient la richesse des métiers ou activités pratiqués au quotidien par les vétérinaires : « Dominique Grandjean prend soin des chiens qui sauvent des vies », « Loïc Goëlle, un vétérinaire pour contrôler l'alimentation des Français », « Norin Chaï soigne le cœur des panthères », « Gérard Dousseau, une relation intime avec les animaux », « Bernard Vallat veille sur la santé des animaux dans le monde », « Les vétérinaires à l'écran », « Valérie Baduel, une vétérinaire à un poste clé de la recherche sanitaire française ».

Nous avons questionné nos interlocuteurs sur leur ressenti vis à vis de cette opération. Nous n'avons observé que très peu de critiques à l'égard du slogan. François Rabasse estime qu'il sent un peu le marketing (il aurait pu aussi bien dire *greenwashing*) et Norin Chaï perçoit le *Vet for food* comme un appel à la production intensive alors qu'il prône l'inverse. François Decazes

---

<sup>148</sup> Jean-Pierre Samaille. *Vet 2011: quand le bruit fait du bien*. L'Essentiel, 16 septembre 2010.



regrette l'absence de l'animal ou du bien-être animal puisque pour lui la base de la profession est de soulager la souffrance animale. Hervé Gomichon trouve le slogan très pertinent et aurait rajouté *Vet for you* (Véto pour toi) pour renforcer le lien entre la profession et ses parties prenantes.

Jean-François Chary a participé à l'élaboration de ce slogan : « Si ce slogan a été réclamé, proposé et accueilli avec une telle spontanéité par les gens autour de la table, tous investis dans l'avenir de la profession au sens large du terme et ayant une haute idée de la place qu'elle doit occuper dans la société, c'est parce que dans leur esprit, cette formule résumait ce que devait être l'avenir de la profession dans les années et siècles à venir. » Bernard Vallat a aussi contribué à son développement et y voit l'expression de : « la capacité de la profession à répondre à une demande sociétale ». C'est la responsabilité sociétale vétérinaire que personne pour autant n'arrive à relier au développement durable. Olivier Faugère parle d'un bon slogan, très englobant et complet, mais le constat sur l'impact de cette action de communication et de ce slogan est amer : « Le nombre de vétos qui connaissent ce slogan est anecdotique. Il n'a pas été repris, même par la profession. Comment s'y prendre ? Quelque chose d'aussi éclairant que ces six mots n'est pas du tout passé dans le grand public. Et pourtant, qu'est-ce que c'est clair. »

Pour Bruno Rebelle, l'ambition était sympathique, mais s'il a vu quelques individus mobilisés, ce n'était pas le cas de la profession. Ce que confirme Ghislaine Jançon qui a noté un impact en termes de confraternité, mais surtout à l'international. Elle confirme aussi que l'adhésion des vétérinaires praticiens français a été très faible malgré la campagne d'affichage proposée par l'Ordre qui avait fait traduire le slogan : « On n'avait pas les moyens de faire une campagne qui soit à la hauteur des enjeux. On avait des envies, envie de faire plein de choses et puis pas de budget... » Nous avons en effet noté un grand décalage entre l'envie des organisateurs de *Vet 2011* de faire parler de la profession vétérinaire et la perception des vétérinaires français qui est traduite, à sa manière, par Jean-Pierre Samaille : « « Inaugurations de chrysanthèmes », « sinécure pour fonctionnaires désœuvrés » (on peut ajouter « pléonasme » pour enfoncer le clou), « à quoi ça sert ? » ». *Vet 2011* poursuit son bonhomme de chemin, parfois dans la mer des sarcasmes, faisant fi de l'amertume des battus d'avance. En l'occurrence, pour une profession, un bon bruit de fond fait toujours du bien. »<sup>149</sup> L'idée de *Vet 2011* était d'inscrire le

---

<sup>149</sup> Jean-Pierre Samaille. *De l'utilité des célébrations*. L'Essentiel, 26 mai 2011.

rôle de la profession vétérinaire dans la société tout en rappelant ses racines françaises. Le concept a été extrêmement bien reçu dans de nombreux pays, mais les vétérinaires français l'ont boudé. Les instances françaises n'ont pas réussi à créer d'émulation autour du sujet.

Il serait trop facile d'évoquer comme seule raison l'individualisme des vétérinaires français, même si le seul événement annoncé plus tôt par Jean-Pierre Samaille qui n'ait pas eu lieu a été « l'opération permettant aux vétérinaires volontaires de montrer à leurs clients « qu'ils sont solidaires des grandes causes humanitaires » ». Il faudra aussi s'interroger sur l'exécution de la communication en France et surtout l'implication ou pas des différentes parties prenantes internes à la profession dans l'élaboration de l'événement. L'adhésion à un tel projet n'est pas chose aisée et demande de nombreuses phases de concertation.

## **ii. La communication pour les vétérinaires**

Il existe un certain nombre d'outils utilisés par les professionnels de la communication pour aider les entreprises à communiquer, que ce soit sur leurs engagements RSE ou sur leurs marques. Une des applications pratiques de la RSV est de considérer la profession vétérinaire comme une entreprise (ou une marque) et de lui appliquer des principes et des méthodes qui ont fait leurs preuves par ailleurs, à commencer par la création de mouvements d'opinions grâce à un discours cohérent qui résonne dans la société.

### **1. Se connaître soi-même**

Un outil tel que le Carré de l'image<sup>150</sup> pourrait être employé pour permettre à la profession de comprendre l'image qu'elle peut avoir dans la société. Le principe est assez simple, mais se faire aider par un professionnel peut s'avérer nécessaire. Il s'agit dans un premier temps de définir l'image voulue, une projection idéale de la profession. Puis il convient de passer cette image voulue au prisme de ce que la profession projette sur ses parties prenantes et de définir précisément quelle est la perception par le public de la profession. Cela permet finalement de déterminer avec une bonne précision l'image possible pour la profession dans son environnement et par rapport à ses concurrents.

---

<sup>150</sup> Thierry Libaert, Marie-Hélène Westphalen. *Communicator, toute la communication d'entreprise*. Paris : Dunod, 2012, p. 15.

## 2. Définir les sujets de légitimité

Afin d'être le mieux armé possible contre les possibles accusations de *greenwashing*, la profession aura tout intérêt à faire le travail d'identification de toutes les initiatives menées, individuellement ou collectivement, par ses membres. Il s'agit ici de réaliser les études d'impact des cabinets, cliniques et hôpitaux vétérinaires mais aussi des entreprises intervenant sur le marché vétérinaire et de proposer des objectifs d'amélioration et de formation. Cela nécessitera de gros efforts de communication et de formation afin de valoriser la démarche auprès des vétérinaires en leur démontrant les opportunités qu'elle leur offre non seulement en termes d'image et de carrière mais aussi de retour sur investissement pour leur activité.

François Decazes estime que la profession vétérinaire n'est pas en capacité d'émettre des messages clairs et cohérents à ses publics : « Les vétérinaires ne parlent pas d'une même voix. Du coup, ils se taisent et se neutralisent. Ils sont piégés par le politiquement correct. » Plus que le politiquement correct, nous croyons que la profession vétérinaire ne communique pas parce qu'elle n'a pas mesuré l'importance pour une profession de travailler sa réputation auprès de l'opinion publique afin d'obtenir le soutien nécessaire à sa durabilité. Et pourtant, comme le souligne Nicolas Dumoulin : « Probablement que le véto est en zone de crédibilité, il a des choses à dire sur la vie animale, l'alimentation. Il est parfaitement crédible, il a la formation pour. » Pascale Pibot relève que la profession ne prend pas souvent la parole sur les grands sujets de société qui pourtant concernent les vétérinaires : « Même si Alain Bougrain-Dubourg a l'amabilité d'inviter régulièrement des vétos dans ses émissions radio du dimanche après-midi (« Vivre avec les bêtes » sur France Inter), on ne peut pas dire que la profession monopolise les tribunes quand il s'agit de donner un avis sur des sujets chauds qui nous touchent de près. »<sup>151</sup>

Et pourtant ! Comme nous l'avons vu tout au long de notre exposé, la vocation qui habite nos confrères et leur formation devraient les amener à développer des réflexions sur ces grands sujets. Les vétérinaires ne sont-ils pas les « ingénieurs du génie biologique animal » ? « Les polytechniciens de la biologie » ? Pascale Pibot est formelle et nous partageons son opinion : « En clair, la formation initiale des vétérinaires (et les compétences acquises ensuite avec l'expérience) entretient forcément une familiarité avec tous ces sujets vitaux que sont : l'alimentation, la santé publique, le bien-être animal, la biodiversité... Quels métiers peuvent

---

<sup>151</sup> Pascale Pibot. *Les mots pour le dire*. L'Essentiel, 12 avril 2012.

prétendre mettre en avant une culture générale aussi « branchée » sur les questions essentielles de vie et de mort ? »<sup>152</sup>

Un certain nombre de sujets paraissent parfaitement légitimes pour la profession vétérinaire, à savoir la santé publique, les pandémies, l'antibiorésistance, le statut juridique de l'animal, le bien-être animal ou encore l'animal dans la ville et la possession responsable. Il n'est cependant pas possible de trouver les positions de la profession sur ces sujets. Ni sur le site de l'Ordre<sup>153</sup>, même si ce n'est peut-être pas son rôle, ni sur celui du SNVEL ou de l'Académie. Pourtant, dans son rapport d'exercice annuel 2012, le SNVEL annonce travailler sur des sujets comme l'animal dans la ville ou l'abattage rituel, mais nous n'avons retrouvé aucune communication sur le site et la section *protection animale* ne fait état que de l'identification des équidés, de la santé des abeilles et de l'interdiction de l'expérimentation animale pour les cosmétiques. Nous n'avons, par exemple, retrouvé aucune référence à l'engagement de plus de 1500 vétérinaires contre la corrida au sein du Collectif des Vétérinaires pour l'Abolition de la Corrida (COVAC) alors que cette cause devrait réunir la profession, comme le demande Dorothee Aillerie sur le site de la COVAC : « La lutte contre la corrida n'est pas finie, il est temps de montrer notre détermination. Il faut en parler autour de nous, car nous avons fait serment de respecter les animaux. Nous nous devons de dénoncer ceux qui les torturent. Nous devons être les acteurs de l'abolition par le fait de notre profession. Il n'est pas pensable qu'au jour de l'abolition, on puisse dire de nous que nous savions, mais que nous n'avons rien fait. »<sup>154</sup> Cela rejoint complètement le constat de Véronique Bianchetti : « Autre signe du temps, la conscience collective du bien-être des animaux, partagée réellement par la profession vétérinaire, ramènera à participer activement à la protection animale et je pense que ce sera un enjeu non négligeable pour notre profession au XXIème siècle ».<sup>155</sup>

Il est d'autant plus regrettable que la profession vétérinaire ne soit pas en mesure de s'organiser pour communiquer alors que certains de ses sujets de légitimité comme la possession d'un animal de compagnie permettent de raconter de magnifiques histoires, à même de redonner au vétérinaire un rôle central dans la société : « Le lien Homme-Animal, au

---

<sup>152</sup> Pascale Pibot. *Les mots pour le dire*. L'Essentiel, 12 avril 2012.

<sup>153</sup> L'Ordre, sous l'impulsion de son Président, Michel Baussier, a pris une position courageuse le mardi 25 novembre 2015 sur l'abattage des animaux : « Tout animal abattu doit être privé de conscience d'une manière efficace, préalablement à la saignée et jusqu'à la fin de celle-ci »

<sup>154</sup> Site internet de la COVAC, <http://www.veterinaires-anticorrida.fr/>, consulté en mai 2014.

<sup>155</sup> Véronique Bianchetti in : *Le vétérinaire, une profession aux multiples visages* / sous la direction de Christian Rondeau. Economica, 2001, p. 41.

cœur de la pratique vétérinaire, a été abordé de façon originale par Daniel Mills, qui a souligné, chiffres à l'appui, les économies en santé publique et individuelle que la compagnie des chats et des chiens faisait réaliser aux propriétaires, donc aux politiques, se chiffrant en milliards. »<sup>156</sup>

Enfin, il existe d'autres sujets sur lesquels les vétérinaires pourraient apparaître moins légitimes, comme les OGM ou un thème d'actualité comme l'euthanasie, alors qu'ils sont confrontés très régulièrement à la *bonne mort* (du grec ancien : *ευθανασία* : *ευ*, « bonne », *θανατη*, « mort ») : « Comme le soulignait Sylvain Pourchet, Médecin responsable de l'Unité de Soins Palliatifs de Paul Brousse, lors d'une journée consacrée à la fin de vie des animaux, le 8 novembre dernier au Palais du Luxembourg, si la mort des animaux de compagnie fournit souvent aux enfants le premier contact avec la fin de la vie, avec une valeur pédagogique indéniable, on peut légitimement se demander si le fait que cette fin de vie fasse suite, le plus souvent, à une euthanasie, ne va pas formater durablement leur façon d'envisager la fin de vie de leurs proches. »<sup>157</sup>

Il est évident que parmi tous les sujets sur lesquels la profession vétérinaire pourra s'exprimer, il sera nécessaire de s'assurer de sa légitimité et surtout du soutien du plus grand nombre de ses membres en proposant par exemple des possibilités de votes grâce aux nouvelles technologies comme les plateformes conversationnelles. Les supports de communication devront être choisis judicieusement ainsi que les porte-paroles. Le code de déontologie définit les règles de cette communication : « La communication des vétérinaires vis-à-vis de leurs confrères ou des tiers ne doit pas porter atteinte au respect du public et de la profession. Elle doit être loyale, scientifiquement étayée, et ne doit pas induire le public en erreur, abuser sa confiance ou exploiter sa crédulité, son manque d'expérience ou de connaissances. » Voilà qui devrait rassurer le public quant à l'honnêteté des communications de la profession.

Il nous semble important de souligner que si les instances françaises hésitent encore à communiquer, la FVE semble avoir intégré la nécessité de rappeler le rôle sociétal du vétérinaire au travers de sa campagne lancée en 2015 « Parce que les vétérinaires sont indispensables<sup>158</sup> ». Les affiches préparées à cet effet rappellent le rôle vital des vétérinaires

---

<sup>156</sup> Anne-Claire Gagnon. *Carnets de congrès*. L'Essentiel, 30 avril 2012.

<sup>157</sup> Anne-Claire Gagnon. *Accompagner jusqu'au bout de la vie*. L'Essentiel, 29 novembre 2012.

<sup>158</sup> <http://www.fve.org/news/publications.php?item=286>

dans les secteurs de la recherche, de la sécurité alimentaire, du bien-être animal et de la protection de l'environnement.

### **3. Choisir et former les porte-paroles**

48,4 % des foyers français possèdent au moins un animal et 40,8% au moins un chien ou un chat (Chiffres FACCO 2012, Chambre Syndicale des Fabricants d'Aliments pour Chiens, Chats, Oiseaux et autres animaux familiers). Même si tous ne sont pas médicalisés, cela permet d'imaginer la taille du public qui s'offre à la profession vétérinaire. Il ne s'agit pas de faire de chaque vétérinaire un porte-parole de la profession et d'éliminer toute liberté individuelle d'expression, mais plutôt de trouver les meilleurs moyens d'équiper les vétérinaires avec des messages précis sur les grands sujets qui auront été choisis par la profession. Il sera ensuite primordial de coordonner les communications des différentes instances et de s'assurer de leur cohérence. L'Ordre et les syndicats ne peuvent pas être les seuls porte-paroles puisque l'un défend le client et l'autre est partisan. C'est pourquoi nous considérons que l'Ordre dépasserait ses prérogatives quand Ghislaine Jançon déclare : « L'Ordre veut prendre toute sa place dans le bien-être animal et positionner la profession au centre du débat sur le bien-être animal. » Il ne peut en tout état de cause, assurer seul ce rôle. Il sera critique que les experts sur les principaux sujets soient clairement identifiés non seulement auprès des médias, mais aussi de l'ensemble de la profession, qui pourra ainsi renvoyer vers ces experts les demandes de journalistes, évitant ainsi des prises de parole intempestives risquant de provoquer une cacophonie.

Autre option proposée par Jean-Pierre Samaille, trouver un remplaçant à Michel Klein : « On imagine une jolie femme (forcément une femme) vétérinaire, à l'aise sur les plateaux, pas démontée par une question vicieuse, qui serait dans tous les fichiers des rédactions pour intervenir même *in petto* sur des sujets variés. Il s'agit d'un métier. [...] On pourrait même imaginer qu'elle ne fesse pas de clientèle, s'affranchissant dès lors de toute suspicion de détournement d'icelle. »<sup>159</sup>

### **4. Maîtriser les moyens de communication : Vet 2.0**

La consultation des différents sites Internet des instances ou associations de la profession confirme ce que Dominique Grandjean dit : « Sur Internet, on n'est pas bons. Il faut aller vers

---

<sup>159</sup> Jean-Pierre Samaille. *Et la fierté, bordel ?*. L'Essentiel, 1 avril 2010.

le grand public. Les vétos ne l'ont pas préempté. Ils ne savent pas utiliser les capacités sexy d'Internet. » Lorsque la plateforme RSV aura été mise en place, il sera essentiel qu'elle utilise au mieux les nouvelles technologies pour communiquer les valeurs de la profession, pour partager ses positions sur les grands sujets de société et pour attirer les talents. En effet, un des points-clés de la RSV est d'être capable de recruter les futurs vétérinaires qui se retrouveront dans les valeurs de la profession et qui seront capables d'exprimer leur vocation et d'éviter des erreurs de parcours : « Il y a actuellement une énorme erreur de casting, un malentendu, qui font qu'on embrasse une profession rêvée dont la réalité ne correspond absolument pas au fantasme initial. Le phénomène est mondial. »<sup>160</sup> Cela rejoint aussi l'objectif de Muriel Rabino avec sa thèse vétérinaire : « Si ce travail permet d'éviter quelques « si j'avais su... » alors il aura atteint son objectif. »<sup>161</sup> Nous pourrions aussi imaginer comme elle de communiquer sur l'étendue des métiers possibles lorsqu'on embrasse cette profession (elle a rédigé 28 fiches métiers) : « Entrée dans le cursus vétérinaire avec l'idée de devenir le « médecin des animaux », nous avons eu rapidement l'impression que cette profession offrait d'innombrables débouchés insoupçonnés. »

Les réseaux sociaux tels que LinkedIn, Viadeo, Facebook, Twitter ou Instagram, devront être au cœur de la stratégie de communication de la profession vétérinaire afin de rentrer plus directement, plus facilement et plus rapidement en contact avec son public.

### **Conclusion de la troisième partie**

Nous validons ici notre troisième hypothèse. Il ne peut y avoir de responsabilité sociétale sans volonté de prendre en considération l'Autre. La responsabilité sociétale de la profession vétérinaire est donc directement liée à la vocation qui pousse des centaines de jeunes femmes et hommes à l'embrasser chaque année. Mais la profession vétérinaire n'échappera pas à un devoir d'inventaire ni de réflexion sur ce que veut vraiment dire vocation et comment faire résonner cette vocation en harmonie avec les attentes du public et de la société. Elle devra aussi apprendre à rendre sa communication plus intelligible et surtout utiliser au mieux la puissance de la vocation. Le changement fait peur, mais les opportunités sont immenses : « Quand un monde s'éteint, un nouveau se construit. La fin de l'exercice vétérinaire solitaire

---

<sup>160</sup> Jean-Pierre Samaille. *Attention, c'est de l'humour*. L'Essentiel, 15 septembre 2011.

<sup>161</sup> Muriel Rabino. *Les possibilités de carrière dans la profession vétérinaire : des études à la vie active*. Thèse vétérinaire, 2006, p. 14.

au profit d'un exercice pluriel (et souhaitons-le, solidaire), l'avènement d'une communication libérée, laissant la voix des vétérinaires s'exprimer, au service du respect et de la force de l'attachement entre l'homme et l'animal, voilà des signes d'espérance. »<sup>162</sup>

---

<sup>162</sup> Jean-Pierre Samaille. *Habemus papam noster*. L'Essentiel, 5 avril 2013.



## Conclusion

Au terme de cette recherche nous sommes en mesure de confirmer au moins deux de nos hypothèses sur les trois que nous avons posées en introduction. En effet, l'étude de l'histoire de la profession et une analyse de ses principales caractéristiques nous ont permis de mettre en évidence une identité professionnelle très développée qui n'échappe cependant pas à une remise en question profonde liée à l'évolution de notre société. Nous avons aussi réussi à mettre en évidence que la vocation est fondamentale aux fondements de la RSE ainsi qu'à la communication de la profession vétérinaire. Cela devrait lui donner la possibilité d'établir les bases de son engagement dans la société à condition de mettre ses pratiques en accord avec ses valeurs et de savoir le communiquer. D'un autre côté, si la vocation semble largement partagée par les membres de la profession vétérinaires, nous n'avons pas réussi à établir suffisamment de lien entre les différentes interprétations de ce terme pour affirmer son univocité. Nous avons cependant bon espoir que de prochaines recherches puissent répondre plus précisément à ce point.

Le concept de profession n'est pas des plus simples à appréhender et l'apport des sociologues est essentiel dans la compréhension du phénomène professionnel. Bien plus qu'un simple emploi, elle peut correspondre à un métier, même si de nombreux métiers parfois très différents peuvent coexister au sein d'une même profession, et rassembler des compétences reconnues. Mais la véritable force d'une profession, ce qui la définit et qui participe à la création de l'identité de ses membres, c'est la vocation professionnelle déclarée. Le concept de profession ainsi que leur existence-même est aujourd'hui mis à mal par le libéralisme qui leur reproche d'empêcher l'accès au marché et concurrence plus ouverte. Mais la principale critique faite aux professions provient de la société elle-même qui accepte de moins en moins de voir des petits groupes d'individus défendre ce qui semble être leurs intérêts particuliers contre l'intérêt général. Cependant, s'il existe bien des dérives, l'incompréhension entre société et professions provient essentiellement de l'incapacité de ces dernières à adapter leur gouvernance pour faire preuve de la transparence sur leurs pratiques et prises de décisions que les citoyens, de mieux en mieux informés, réclament.

Les professionnels qui ont embrassé leur métier par vocation souffrent de ce malentendu et de nombreuses professions traversent des crises d'identité, aussi appelées crises de vocation, plus ou moins fortes. Un remède clairement identifié pour lutter contre ces crises d'identité est de retrouver le sens de la profession en démontrant la valeur de sa place dans la société,

autrement dit de sa responsabilité sociétale. Le concept de responsabilité sociétale est directement dérivé de l'idéologie du développement durable. Nous avons tous un rôle à jouer pour préserver le futur de la planète, individuellement, mais surtout collectivement au sein des groupes auxquels nous appartenons : nos familles, nos amis, nos entreprises, nos églises, nos villes, nos pays... Si notre travail s'est concentré sur la profession vétérinaire, il est tout à fait envisageable pour d'autres professions qui présenteraient les mêmes symptômes de crise d'identité d'effectuer cet exercice de questionnement sur leur responsabilité sociétale.

La profession vétérinaire n'échappe pas à ce phénomène de remise en cause profonde, même s'il n'est pas perçu par le public qui continue à idéaliser cette profession. Ce qui rend la crise d'identité de la profession vétérinaire aussi dévastatrice dans les rangs de ses membres, c'est que l'identité professionnelle y est encore plus développée que dans d'autres professions. Un quart de millénaire d'existence, des luttes épiques pour survivre au départ, puis pour bâtir sa légitimité et enfin acquérir la reconnaissance de son importance dans la société ont forgé une identité extrêmement forte que la vocation vient enrichir. Malheureusement, l'acquisition de la reconnaissance s'est accompagnée d'une notabilité plus invalidante que bénéfique. Certains jeunes gens ont pu s'orienter vers l'art vétérinaire à cause du statut qu'il pouvait donner plutôt que par véritable vocation et ainsi s'éloigner de la volonté de Claude Bourgelat que nous répétons ici : « la fortune consiste moins dans le bien que l'on a que dans le bien que l'on fait ». Mais la vocation existe toujours, nous l'avons rencontrée sous des formes multiples et pas toujours verbalisée de façon univoque. Il existe au sein de la profession vétérinaire autant de façons d'exercer les métiers qu'elle propose que de femmes et d'hommes qui la composent. Cette diversité est une immense richesse qu'il faut apprendre à maîtriser. La profession vétérinaire ne pourra pas éviter un nécessaire travail d'introspection encore plus profond que celui que nous avons mené. Elle devra répondre à la question « qui suis-je » pour envisager son futur dans la société. L'histoire étant bien connue, il sera intéressant de faire appel à la sociologie et à l'anthropologie pour répondre précisément à la question. Finalement, pour parfaire l'approche RSV, l'éclairage d'économistes sera aussi bienvenu.

Comment contribuer à l'avenir de la planète ? Est-ce la seule interrogation que doit avoir la profession vétérinaire si elle souhaite redonner du sens à ses activités et imaginer sa propre durabilité ? Ses instances ne sont probablement pas suffisamment organisées et représentatives pour considérer la profession dans son ensemble, de façon holistique. Les intérêts particuliers sont encore nombreux et priment sur l'intérêt général. Mais il est temps

pour la profession de réfléchir comme une entreprise sur ses quatre niveaux de responsabilité<sup>163</sup>, économique, juridique, éthique et philanthropique. Imaginer la durabilité de la profession vétérinaire, c'est l'envisager au travers des attentes de ses parties prenantes. Imaginer la durabilité de la profession vétérinaire, c'est l'ancrer profondément dans la société.

Les vétérinaires possèdent une aura particulière, ils aiment les animaux. Ils sont les garants du lien homme-animal. Un lien extrêmement puissant puisqu'il rappelle à l'homme son animalité qu'il a trop longtemps voulu nier en se coupant de la nature et en considérant les animaux uniquement comme des ressources. Nous appelons, entre autres, la profession vétérinaire à se poser la question de l'éthique animale et à définir son propre courant de pensée au milieu des adeptes du *Care*, des *Welfaristes* et des *Abolitionnistes*, les trois principaux mouvements du bien-être animal. A quand des débats organisés dans les écoles pour aider les étudiants à développer la prise de conscience de leur citoyenneté ?

La plus grande difficulté que nous envisageons dans la mise en place d'une plateforme qui éclairerait l'avenir de la profession vétérinaire est l'individualisme chronique dont ses membres continuent de faire preuve et contre lequel Jacques Attali met en garde: « Plus l'homme verse dans l'individualisme, moins il est enclin à prendre en compte l'intérêt des autres, présent et futur ; et plus il oriente ses productions vers les besoins les plus immédiats et les plus changeants, indifférent aux besoins de long terme. »<sup>164</sup> Il pourra être nécessaire de confronter la vision française de la profession vétérinaire que nous avons envisagée dans ce travail avec celle d'autres pays, en commençant *a minima* par nos voisins Européens qui évoluent dans le même cadre réglementaire et avec lesquels nous partageons une histoire et des valeurs communes, puis en élargissant aux autres continents. De telles études devront se faire sous l'égide des instances internationales vétérinaires, l'Association Mondiale des Vétérinaires ou l'Office International des Epizootie par exemple. Une contribution aux financements par les laboratoires pharmaceutiques et fabricants d'aliments pour chiens et chats permettrait de démontrer l'engagement RSE de ces entreprises auprès d'une de leurs principales parties prenantes.

Les bonnes volontés ne manqueront pas pour s'engager dans ce projet et nos conversations avec des consœurs et des confrères de Russie, du Brésil, de Chine, du Maroc ou d'Australie

---

<sup>163</sup> Jean-Philippe Amat. *La clinique vétérinaire et le développement durable*. Thèse vétérinaire 2009. p. 67.

<sup>164</sup> Jacques Attali. *Pour une économie positive*. Paris : Fayard, 2013, p. 50.

nous laissent envisager une communauté de pensée vétérinaire qui ne demanderait qu'à s'organiser et à s'exprimer.

**Thèse de M. Christophe Carlier**

**Le Professeur responsable  
VetAgro Sup campus vétérinaire**

**Le Président de la thèse**

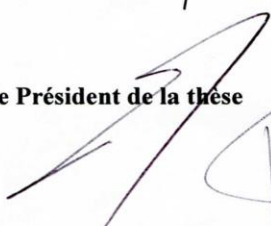
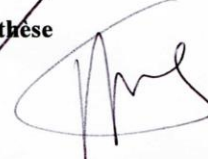
**Vu et permis d'imprimer**

**Lyon, le 20 JAN. 2016**

**Le Président de l'Université,  
Professeur F. N. GILLY**

**Le Directeur général  
VetAgro Sup**

*Par Délégation*  
**Dr. L. FREYBURGER**  
Directeur de l'Enseignement  
et de la Vie Etudiante  
VetAgro Suo Campus Vétérinaire

  
  
*R. Alain Bugeat*



## Bibliographie

Amat (Jean-Philippe). - *La clinique vétérinaire et le développement durable*. - 2009. - 236 p. - (Thèse pour le Doctorat Vétérinaire présentée et soutenue publiquement devant l'Université Claude Bernard – Lyon I)

Attali (Jacques). - *Pour une économie positive*. - Paris : Fayard, 2013. - 226 p.

Baudin (Mathieu). - *Le développement durable, nouvelle idéologie du XXIème siècle ?*. - Paris : L'Harmattan, 2009. - 102 p. - (Prospectives)

Blanchet (Alain), Gotman (Anne). - *L'entretien - L'enquête et ses méthodes*. - 2<sup>e</sup> éd. - Paris : Armand Colin, 2007. - 126 p.

Burbage (Franck). - *Philosophie du développement durable*. - Paris : PUF, 2013. - 158 p. - (Philosophies.)

Capron (Michel), Quairel-Lanoizelée (Françoise). - *La responsabilité sociale d'entreprise*. Nouvelle édition. - Paris : La Découverte, 2010. - 126 p. - (Collection Repères.)

Champy (Florent). - *La sociologie des professions*. - 2<sup>e</sup> éd. - Paris : PUF, 2012. - 258 p. - (Quadrige Manuels.)

Charles (Marie). - *Impact de la féminisation sur le statut social du vétérinaire*. - 2004. - 158 p. - (Thèse pour le Doctorat Vétérinaire présentée et soutenue publiquement devant la faculté de Médecine de Créteil)

Chevandier (Christian). *Vocation professionnelle : un concept efficient pour le XXe siècle ?* Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest [En ligne], tome 116-3, 2009. - 14 p.

*Crise d'identité professionnelle et professionnalisme /* sous la direction de Georges-A. Legault. - Sainte-Foy (Québec) : Presses de l'Université du Québec, 2003. - 226 p.

Denis (Bernard). - *Les vétérinaires, « missionnaires du progrès agricole » selon André Sanson*. - Bulletin de la société française d'histoire de la médecine et des sciences vétérinaires. - 2004, 3 (1). - 5 p.

Discours Mombelli (Christophe). - *Carrières pour les jeunes diplômés vétérinaires hors du cabinet libéral*. - 1989. - 234 p. - (Thèse pour le Doctorat Vétérinaire présentée et soutenue publiquement devant l'Université Paul Sabatier de Toulouse)

Dubar (Claude), Tripier (Pierre), Boussard (Valérie). - *Sociologie des professions*. - 3<sup>e</sup> éd. - Paris : Armand Colin, 2011. - 376 p. - (Collection U, sociologie.)

Dubar (Claude). - *La crise des identités, l'interprétation d'une mutation*. - 4<sup>e</sup> éd. - Paris : PUF, 2010. 239 p. - (Le lien social.)

Fritsch (Philippe). - *Etre vétérinaire*. - Lyon : Lieux Dits 2011. - 94 p.

Fritsch (Philippe). - *Un corps évolutif : les inspecteurs de la santé publique vétérinaire*. -2010.-  
Revue d'Etudes en Agriculture et Environnement, 90 (4), p 423-p 448.

Gomichon (Hervé). - *Réflexions sur les carrières des vétérinaires dans les industries alimentaires*. - 1991. - 100 p. - (Thèse pour le Doctorat Vétérinaire présentée et soutenue publiquement devant l'Université Paul Sabatier de Toulouse)

Guéné (Charles). - *Vers une profession vétérinaire du XXIème siècle*. - 2008. - 61 p. - Rapport au Premier Ministre, au Ministre de l'Agriculture et de la Pêche, Remis le 22/12/2008, Mission confiée à Charles GUENÉ, Sénateur de la Haute-Marne.

Hubscher (Ronald). - *Les Maîtres des bêtes - Les vétérinaires dans la société française (XVIIIème- XXème siècle)*. - Paris : Editions Odile Jacob, 1999. - 441 p.

Langford (Charlotte). - *Origine, motivations et souhaits d'orientation professionnels des étudiants vétérinaires*. - 2009. - 127 p. (Thèse pour le Doctorat Vétérinaire présentée et soutenue publiquement devant l'Université Paul Sabatier de Toulouse)

Libaert (Thierry), Westphalen (Marie-Hélène). - *Communicator, toute la communication d'entreprise*. - Paris : Dunod, 2012. - 640p.

*Le vétérinaire, une profession aux multiples visages /* sous la direction de Christian Rondeau. - Paris : Economica 2001 - 337 p.

Lebrun (Caroline). - *Ces vétérinaires Enarque*. - 1998. - 62 p. - (Thèse pour le Doctorat Vétérinaire présentée et soutenue publiquement devant l'Université Paul Sabatier de Toulouse)

Maymo (Vincent), Murat (Geoffroy). - *Développement durable et RSE*. - Paris : Dunod 2013. - 191 p. - (La boîte à outils).

Ménigaux (Hélène). - *Les vétérinaires et l'environnement, enquête nationale auprès de vétérinaires salariés et libéraux*. - 2004. - 195 p. - (Thèse pour le Doctorat Vétérinaire présentée et soutenue publiquement devant la faculté de Médecine de Créteil)

Mourgues (Lucille). - *Vétérinaire. Profession libérale, profession réglementée*. - 2008.- 164 p. - (Thèse pour le Doctorat Vétérinaire présentée et soutenue publiquement devant la faculté de Médecine de Créteil)

Poux (Jean-Charles). - *Les vétérinaires en politique*. - 2004. - 242 p.- (Thèse pour le Doctorat Vétérinaire présentée et soutenue publiquement devant la faculté de Médecine de Créteil)

Rabino (Muriel). - *Les possibilités de carrière dans la profession vétérinaire : des études à la vie active*. - 2006. - 401 p. - (Thèse pour le Doctorat Vétérinaire présentée et soutenue publiquement devant l'Université Claude Bernard – Lyon I)

Saffar (Nhatécüa). - *Implication des vétérinaires dans le secteur d'activité de la faune sauvage*. - 2000. - 90 p. - (Thèse pour le Doctorat Vétérinaire présentée et soutenue publiquement devant la faculté de Médecine de Créteil)

Thiallier (Jean-Marc). - *Les Elus vétérinaires sous la Cinquième République*. - 1990. - 156 p. - (Thèse pour le Doctorat Vétérinaire présentée et soutenue publiquement devant l'Université Paul Sabatier de Toulouse)

Tupin (Déborah). - *Le syndrome d'épuisement professionnel ou "burn-out" chez le vétérinaire : enquête chez les praticiens*. - 2005. - 93 p. - (Thèse pour le Doctorat Vétérinaire présentée et soutenue publiquement devant l'Université Paul Sabatier de Toulouse)



Vallat (Bernard). - *Le parcours de formation initiale des vétérinaires en France : propositions pour son évolution*. - 2009. - 67 p. - Rapport.

## Annexes

### Annexe 1 : La démographie vétérinaire, journée du GERM 25/11/2010

<b>Vétérinaires en activité</b>	<b>17 100</b>	
• praticiens	13 300	75%
<i>libéraux</i>	9 500	55 %
<i>salariés</i>	3 800	>20 %
• secteur public	2 200	<15 %
• secteur privé + conseils	1 600*	10 %
<b>Autres</b>	<b>2 600</b>	
<b>Retraités</b>	<b>3 500</b>	



\* Source Annuaire Roy 2009 (chiffres « salariés privé » sous-estimés car pas tous connus, notamment hors secteur animalier)

 Journée du GERM 25/11/2010 

<b>PRATICIENS (libéraux et salariés)</b>	<b>13 300</b>	
• canins	7 400	55 %
• mixtes canins	2 200	15 %
• mixtes ruraux	2 600	20 %
• équins	600	5 %
• « indus »*	200	<2 %

\* Uniquement secteur libéral (hors GDS, coopératives d'éleveurs, filières intégrées etc.)

Source Annuaire Roy 2009 (chiffres « salariés privé » sous-estimés car pas tous connus, notamment hors secteur animalier)

 Journée du GERM 25/11/2010 



## Annexe 2 : Les Billets de Jean-Pierre Samaille (les éditos de l'Essentiel)

N°	Titre	Date de parution
1	Joyeux Noël Félix !	07/01/10
2	Marketing viral	16/01/10
3	A travers la presse déchaînée	21/01/10
4	Prospective de comptoir	28/01/10
5	Capri, c'est fini, les parias à Canossa ?	05/02/10
6	« Papa, je voudrais faire veto »	11/02/10
7	Eloge de la vieillesse	18/02/10
8	Messieurs les anglais, tirez les premiers	25/02/10
9	Et si le ciel était vide...	04/03/10
10	Ethologie, psychiatrie ou les deux ?	12/03/10
11	Dieu reconnaîtra les chiens	25/03/10
12	Et la fierté, bordel ?	01/04/10
13	Stopper l'hécatombe	07/04/10
14	Le cul entre deux chaînes	13/04/10
15	Notre maître Raymond Ferrando	20/04/10
16	Une profession, des métiers	06/05/10
17	Mind yourselves*	12/05/10
18	Quelque chose en nous de Frescaty	18/05/10
19	Avec le temps...	28/05/10
20	Le bonheur est dans le pré	09/06/10
21	Roselyne m'a tuer	17/06/10
22	Et un, et deux...	23/06/10
23	A charge... de revanche ?	08/07/10
24	Songe d'une nuit d'été	09/09/10
25	Vet 2011 : quand le bruit fait du bien	16/09/10
26	La musique des chiffres	24/09/10
27	Redessiner les contours de la profession	03/10/10
28	Madame la Présidente, Madame le ministre	07/10/10
29	Win win stratégie	14/10/10
30	Un pilote dans l'avion ?	21/10/10
31	On vit une époque formidable	29/10/10
32	Pour Albert et Laurent	04/11/10
33	En attendant le rire en coin	11/11/10
34	Extension du domaine de Clément	18/11/10
35	XYZ - Sociologie de bistrot	29/11/10
36	Pastiche 51	09/12/10
37	Carnet de congrès	17/12/10
38	Et surtout la santé	13/01/11
39	T'avais mis dans le mille Emile	20/01/11
40	Un monde pas très Net	27/01/11
41	La misogynie n'est plus ce qu'elle était	02/02/11
42	Mediator® : qui a tort ?	10/02/11
43	Oublier le temps des malentendus	17/02/11
44	La télé ne rend pas toujours con	01/03/11

45	Sister Codéine	10/03/11
46	Le pire est-il toujours certain ?	18/03/11
47	Du rififi chez les psys	24/03/11
48	Eloge de l'euphémisme	31/03/11
49	L'unicité du diplôme est-elle un dogme ?	07/04/11
50	Une jurisprudence inquiétante	14/04/11
51	Sur quel pied danser ?	21/04/11
52	Histoires d'os : toutes dents dehors	06/05/11
53	Chasse aux sorcières	19/05/11
54	De l'utilité des célébrations	26/05/11
55	La bagatelle puis un massacre	02/06/11
56	Nous sommes tous des Georges Tron	09/06/11
57	Puisqu'elles le disent...	23/06/11
58	Pourquoi vous dites ça ?	01/07/11
59	Compétent et gentil	07/07/11
60	Ordre nouveau ?	08/09/11
61	Attention, c'est de l'humour	15/09/11
62	Care, no cure, but love and piss	22/09/11
63	We are all Drs Goodhouse	13/10/11
64	Publish or perish	27/10/11
65	Pour une psychiatrie vétérinaire	10/11/11
66	Le bonheur est dans le pré	17/11/11
67	Quand l'un progresse et l'autre baisse	24/11/11
68	Putain, 30 ans.	08/12/11
69	Notions d'ethnologie tribale	15/12/11
70	Pourquoi pas le e-commerce ?	20/01/12
71	Dilemmes éthiques	26/01/12
72	Femmes, je vous haime ?	09/02/12
73	billet du 16/02/12	17/02/12
74	Les mots pour le dire	23/02/12
75	Flagrant délire	08/03/12
76	Secret Story	16/03/12
77	Pitié pour nos mots	22/03/12
78	Révolution cynophile ?	04/04/12
79	Est-ce que ce monde est sérieux ?	19/04/12
80	Dis-moi quel est ton chien...	29/06/12
81	Boys boys boys	06/09/12
82	Encore un été de passé...	13/09/12
83	Ma petite entreprise	27/09/12
84	Les femmes ne sont pas des petits hommes (et vice versa)	04/10/12
85	« Baleine à 11 heures ! »	08/10/12
86	Coin coin	25/10/12
87	Paper back later ?	23/11/12
88	FMC	14/12/12
89	« Oui aux oiseaux, non aux avions ! »	24/01/13
90	Petit bois derrière chez moi	14/02/13
91	Hippocrisie et spécisme	21/02/13

<b>92</b>	XYZ	07/03/13
<b>93</b>	Comportement : le parent pauvre des consultations	14/03/13
<b>94</b>	Soyons Brefs	21/03/13
<b>95</b>	Ovarium et testiculus	28/03/13
<b>96</b>	Habemus papam noster	05/04/13
<b>97</b>	Vet Pride	16/05/13
<b>98</b>	Vestiges de la mort	07/06/13
<b>99</b>	Avant et demain	04/07/13
<b>100</b>	Carnets de rentrée	05/09/13
<b>101</b>	Douce France	12/09/13
<b>102</b>	Tous les chats là là là là, tous les waouh ! waouh !	19/09/13
<b>103</b>	A petite paire, bon père	27/09/13
<b>104</b>	Les femmes ne sont pas des hommes comme les autres	03/10/13
<b>105</b>	Mal en campagne, mal en ville. Peut-être un petit peu trop	10/10/13
<b>106</b>	Bien Foll est qui s'y fie	17/10/13
<b>107</b>	En 30 ans, j'ai assisté à la disparition...	07/11/13
<b>108</b>	A la Cour du roi Pétaud	14/11/13
<b>109</b>	Affluence record à l'AFVAC	05/12/13
<b>110</b>	Les carabins d'Anubis	12/12/13

### **Annexe 3 : Un Billet de JP. Samaille : Habemus papam noster, 5 avril 2013.**

On savait qu'un nouveau Pape était appelé à régner. Foin des vieilles histoires d'arachnides. Mais, qu'entre deux volutes de fumée, il choisisse le nom de François, l'homme qui dialoguait avec tous les animaux, notre Saint patron à nous les vétérinaires, quelle bénédiction !

Qu'on croie ou non au ciel, à Dieu ou en l'Homme (faire confiance aux hommes, quel programme...), personne ne reste insensible à ce personnage de légende qu'est St François d'Assise, dont la trajectoire, à tout âge, fascine.

Enfants, nous avons tous été animistes, persuadés que nos animaux nous comprenaient et que nous les comprenions, dans un amour fusionnel, parlant un même langage.

Franz-Olivier Giesbert, dans son ouvrage, « Dieu, ma mère et moi », l'exprime d'une façon sublime, évoquant les 4 octobre de son enfance (qui fut longue), où il parlait librement, à haute et intelligible voix avec les animaux, franciscain qu'il était, dans l'âme. L'adulte végétarien qu'il est devenu est conforme à l'enfant qu'il fut. Pour lui, « St François est un des plus beaux saints de la chrétienté, l'ami des bêtes, de la vie et de la mort, un saint presque œcuménique, puisqu'il introduit du bouddhisme dans le christianisme. »

L'héritage de St François est celui que nous prêtent nos clients, de savoir deviner les petits et grands maux de leurs bêtes, de les comprendre de l'intérieur, sans qu'ils prononcent un traître mot.

Car parmi les qualités essentielles des animaux, la première est l'absence de mensonges (même si certains peuvent être cabots à en boiter pour se faire plaindre !). La seconde est l'amour inconditionnel qu'ils nous donnent, sans compter, gratuitement. La troisième est de nous inscrire fermement dans la réalité, l'ici et le maintenant. Leur temps c'est le présent, la pleine conscience, sans nostalgie ni états d'âme (encore que...).

Ces qualités intrinsèques, St François les a faites siennes, remettant l'homme en perspective, modeste au milieu du troupeau, semblable et différent, dans la fraternité qui nous unit aux animaux.

Giovanni selon sa mère, Francesco selon son père, en hommage à notre pays, c'est sous le nom de François qu'il fut un de ces bipolaires lumineux dont on bénit le ciel qu'il échappa à toute thérapie. L'humanité et tous les animaux auraient perdu leur meilleur ambassadeur, et Claire son valet de cœur ! Issu d'une riche famille, il s'enivre de vins, de combats et de fêtes, dignes de notre jeune génération. Amateur de « binge drinking », « à trinquer à la santé d'un foie dont ce sont les obsèques », il sombre dans une mélancolie dont la foi va le sauver. Il

convertit son ivresse éthylique en mystique, prêchant l'unité profonde entre les hommes, les animaux et la nature, dans un amour et un respect partagés. Il change alors radicalement de vie, donne sans compter, fait vœu de pauvreté.

Depuis St François, la pauvreté est consubstantielle de notre relation aux animaux. C'est ce qui a tant choqué l'opinion publique dans le scandale des pains de viande de cheval, le mensonge et le profit fait sur le dos des animaux. C'est peut-être aussi pour cela que la *bénévolence* est la qualité que nos clients recherchent et qui nous vaut leur confiance (et parfois l'ire de nos banquiers). Ils veulent être certains qu'on soigne pour soigner, avec amour et compassion, pas pour s'enrichir, par simple appât du gain, le comble de la haute trahison.

Réveillons la part de François qui sommeille en nous, pour y voir mieux Claire, sa condisciple et alter ego (promue patronne de la télé pour ses visions), prouvant que les saints aussi vont par deux. Entre les animaux et la communication, renouons la sainte alliance. Guérir et protéger les animaux, certes, mais d'abord et toujours parce que nous les aimons, les comprenons, avec la simplicité de François - qui tend la main au loup. Aimer, comprendre, guérir et protéger, mieux qu'une description de poste, c'est la vision de notre Profession, qui doit retrouver médiatiquement sa légitimité sur les sujets essentiels que sont le respect et le bien-être des animaux (conditions d'élevage, d'abattage).

Quand un monde s'éteint, un nouveau se construit. La fin de l'exercice vétérinaire solitaire au profit d'un exercice pluriel (et souhaitons-le, solidaire), l'avènement d'une communication libérée, laissant la voix des vétérinaires s'exprimer, au service du respect et de la force de l'attachement entre l'homme et l'animal, voilà des signes d'espérance

## **Annexe 4 : Le guide d'entretien**

### **Guide d'entretien**

Sujet : « Identité vétérinaire et développement durable »

#### **Thème 1 : La vocation vétérinaire**

- Pouvez-vous me décrire votre parcours professionnel ?
- Pouvez-vous raconter ce qui vous a amené à devenir vétérinaire ?
  - Vocation ?
    - “La vocation professionnelle rejoint une volonté d’engagement dans la cité. Cette dimension militante se manifeste en l’exercice d’un métier salubre à autrui, mais aussi par le portage de la condition des plus exploités.”
  - Amour des animaux ?
  - Intérêt particulier pour la nature ?

#### **Thème 2 : L'enseignement**

- Comment avez-vous vécu les 4 années d'étude à l'ENV ?
  - L'enseignement
- Que pensez-vous de la volonté des ENV de se rapprocher du modèle des Grandes Ecoles
  - Vétérinaire = élite ?

#### **Thème 3 : Le vétérinaire dans la société**

- Quelles sont d'après vous les missions et valeurs de la profession ?
- Quel rôle jouent les vétérinaires dans la société actuelle ?
- Quelles sont principales qualités que vous pourriez attribuer aux vétérinaires ?
- Comment le public perçoit-il le vétérinaire ?

#### **Thème 4 : Une ou des professions ?**

- Pouvez-vous définir l'identité vétérinaire ?
- D'après vous, comment se crée / s'entretient cette identité ?
- Qu'est-ce qui relie les vétérinaires ?

#### **Thème 5 : Développement durable ?**

- Quelle est votre définition du développement durable ?
  - Comment vous engagez-vous à titre personnel ? Professionnel ?
- Quelle est votre définition de la RSE ?
- Comment imaginez-vous la contribution de la profession vétérinaire ?
- Que signifie pour vous le slogan “Vet for Health / Food / Planet”

**Dernière question** : « êtes-vous fier d'être vétérinaire »

## **Annexe 5 : Liste des vétérinaires interrogés**

Par ordre alphabétique :

- **Arnaud Bourgeois**
- **Norin Chai**
- **Jean-François Chary**
- **François Decazes**
- **Nicolas Dumoulin**
- **Olivier Faugère**
- **Hervé Gomichon**
- **Dominique Grandjean**
- **Ghislaine Jançon**
- **François Rabasse**
- **Bruno Rebelle**
- **Bernard Vallat**
- **Marc Veilly**

## Annexe 6 : Le livre Bleu des vétérinaires pour un développement durable

### Gestion des déchets d'activités de soins pour un développement durable

Nos activités vétérinaires génèrent des déchets. Très tôt, nous nous sommes attachés à maîtriser leur élimination, en agissant à deux niveaux :

#### Des activités vétérinaires qui ne nuisent pas...

La profession s'est d'abord dotée d'un « Guide technique de tri des déchets d'activités de soins vétérinaires » pour nous aider à :

- limiter la production de déchets à risques ;
- trier les déchets par catégorie (infectieux, chimiques, radioactifs) ;
- les éliminer via les filières adaptées.

#### Accompagner nos clients dans la gestion de leurs déchets vétérinaires...

Pour mettre en place des collectes de déchets d'éleveurs et de propriétaires d'animaux de compagnie, nous avons à notre disposition un « kit » d'information destiné aux praticiens.

Cette gestion raisonnée des déchets participe à la préservation de l'Environnement, à la Sécurité au Travail, à la Santé Publique. Elle s'intègre dans diverses démarches qualité mises à notre disposition et fait partie intégrante du Paquet Hygiène.

### Les acteurs de VDD, « Vétérinaires pour un développement durable »

VDD est une initiative du SNVEL.

#### Les organisations professionnelles, le secteur public et le secteur privé

Adilva, Afssa, Afvac, Ansvadm, Avef, Ciaf, CSO, MAP(DGA), FSVÉ, Mars, RFVPFS, SIMV, SNGTV, SNVEL.

#### Les quatre ENV

Les Ecoles nationales vétérinaires de Lyon, Maisons-Alfort, Nantes et Toulouse.

#### Quatre sous-groupes

- sous-groupe : « Bonnes pratiques », piloté par la SNGTV ;
- sous-groupe : « Vétérinaire et biodiversité », piloté par l'ENV de Nantes.
- sous-groupe : « Déchets d'activité de soins », piloté par le CSO ;
- sous-groupe : « Ecoresponsabilité et dématérialisation des supports », piloté par l'Adilva ;

VDD sur le WEB : [www.vetopro.fr](http://www.vetopro.fr)

Contact : [contact@snvel.fr](mailto:contact@snvel.fr)

Et vous, que faites-vous ?

### Livret Bleu des vétérinaires pour un développement durable

#### Renforcer notre engagement

Les préoccupations de notre profession doivent répondre aux attentes fortes de la société face aux perturbations des écosystèmes et aux incertitudes en termes de développement durable.

Responsables de la santé des animaux, impliqués dans l'avenir des territoires ruraux, dans la préservation de la biodiversité et dans l'information du public, nous souhaitons renforcer notre engagement.

#### Développer des actions concrètes

Les partenaires de ce projet proposent, dans une première étape, d'identifier et de développer des actions prenant en compte les objectifs environnementaux, sociaux et économiques du développement durable : des actions concrètes que nous, vétérinaires, pouvons mettre en oeuvre.



### Bonnes pratiques pour un développement durable

#### Incidences des bonnes pratiques

Le développement durable des productions animales et de la pratique vétérinaire passe par l'optimisation des pratiques d'élevage et de l'utilisation du médicament. Traçabilité, sécurité des aliments, réduction de la production de déchets et souci du bien-être animal répondent aux préoccupations de toutes les filières de production depuis l'éleveur jusqu'au consommateur.

#### Le Vétérinaire : un acteur des bonnes pratiques

Intervenant à toutes les étapes, de la production à la consommation des denrées d'origine animale, nous sommes un des acteurs principaux du développement des bonnes pratiques en élevage.

Avec nos partenaires, nous devons prendre davantage en compte l'impact environnemental, mais aussi économique et sociétal de nos actes.

#### Des actions possibles

- ⇒ Conditions d'installation des entreprises (économies d'énergie et d'eau, mesures de radioprotection, contrôle des rejets)
- ⇒ Guide des bonnes pratiques d'utilisation du médicament
- ⇒ Prévention des antibiotésistances
- ⇒ Démarches qualité (Sécurité Qualité Hygiène Environnement)

### Biodiversité pour un développement durable

#### Diversité des espèces et des écosystèmes

La biodiversité comprend l'ensemble des êtres vivants micro- et macroscopiques. Les écosystèmes sont en équilibre dynamique et soumis à diverses perturbations. Un haut degré de biodiversité leur permet de s'adapter à des conditions de vie changeantes.

#### Le vétérinaire : un acteur de la biodiversité

En agissant directement sur le vivant au quotidien, nous avons un impact sur la biodiversité. Nous protégeons les animaux domestiques et sauvages en agissant pour leur santé et leur bien-être. Nous agissons sur la diversité des agents pathogènes (parasites, bactéries, virus, etc.) et sur le choix génétique des animaux domestiques.

Les traitements que nous prescrivons peuvent aussi avoir un effet sur des espèces non cibles.

#### Les actions possibles

- ⇒ Participer au développement de pratiques vétérinaires et agricoles favorables au maintien de la biodiversité en milieux urbanisés et agricoles et dans les espaces naturels.
- ⇒ Surveiller et gérer les risques liés aux contacts entre la faune sauvage, les espèces domestiques, les nouveaux animaux de compagnie et l'Homme.
- ⇒ Informer et éduquer le public.

### Ecoresponsabilité pour un développement durable

Nous pouvons agir selon plusieurs axes tant dans le domaine professionnel que dans le domaine privé.

#### Les actions possibles

En matière de développement durable, nous sommes responsables d'actes professionnels en relation avec le vivant et d'actes citoyens.

- ⇒ L'amélioration du bilan carbone de notre activité :
  - diminution de l'émission de CO<sub>2</sub> des véhicules et optimisation des transports ;
  - substitution des téléconférences aux déplacements facultatifs ;
  - préférence pour les matières nécessitant peu d'énergie lors de leur fabrication, de leur transport, et recyclables ou peu polluantes lors de leur destruction.
- ⇒ L'utilisation raisonnée de l'eau et des sources d'énergie en privilégiant les énergies renouvelables
- ⇒ La rénovation ou la construction de bâtiments selon les normes de Haute Qualité Environnementale (HQE) visant à améliorer leur impact écologique
- ⇒ L'achat éco-responsable, l'utilisation de produits recyclés/recyclables
- ⇒ La réduction des supports papier par la numérisation des informations
- ⇒ La limitation des emballages
- ⇒ Le tri sélectif



## Annexe 7 : Le Serment de Bourgelat



### Serment de Bourgelat

FIDÈLEMENT ATTACHÉ AUX DIRECTIVES FIXÉES AUX ÉLÈVES  
DES ÉCOLES ROYALES VÉTÉRINAIRES DE FRANCE PAR CLAUDE BOURGELAT,  
INSPECTEUR GÉNÉRAL, EN L'ARTICLE 19 DU RÈGLEMENT  
POUR CES ÉCOLES DE 1777 ET AINSI EXPRIMÉES :

“Toujours imbus des principes d'honnêteté qu'ils auront puisés  
et dont ils auront vu des exemples dans les Ecoles,  
ils ne s'en écarteront jamais. Ils distingueront le pauvre du riche.  
Ils ne mettront point à un trop haut prix des talents  
qu'ils ne devront qu'à la bienfaisance et à la générosité  
de leur patrie. Enfin, ils prouveront par leur conduite  
qu'ils sont tous également convaincus que la fortune consiste  
moins dans le bien que l'on a que dans celui que l'on peut faire.”

*“Je promets et je jure devant le Conseil de l'Ordre des Vétérinaires  
de conformer ma conduite professionnelle aux règles prescrites  
par le code de déontologie et d'en observer en toute circonstance  
les principes de correction et de droiture.  
Je fais le serment d'avoir à tout moment et en tout lieu le souci constant  
de la dignité et de l'honneur de la profession vétérinaire.”*





**NOM Prénom : CARLIER Christophe**

**TITRE : LE DEVELOPPEMENT DURABLE : UNE REPOSE A LA CRISE D'IDENTITE DE LA PROFESSION VETERINAIRE ?**

**Thèse d'Etat de Doctorat Vétérinaire : Lyon, (29 janvier 2016)**

**RESUME :**

La profession vétérinaire a eu 250 ans en 2011. Malgré ses airs de notabilité et de bonne santé, cette profession qui s'est construite au fil des ans dans le souci constant de répondre aux attentes sociétales, traverse la plus forte crise de son histoire. Cette crise est d'autant plus difficile à appréhender que c'est une crise d'identité qui remet en cause le sens même de la profession. Grâce à l'apport de la sociologie des professions, des entretiens menés avec 13 vétérinaires et des ouvrages disponibles sur les vétérinaires, l'auteur définit l'identité professionnelle vétérinaire ainsi que les principales causes de cette crise d'identité. L'individualisme, la grande diversité des métiers pratiqués mais surtout une déconnexion des attentes de la société apparaissent être les principaux facteurs de la perte de sens. L'auteur propose comme solution à la crise d'identité d'appliquer l'idéologie du développement durable à la profession vétérinaire qui dispose d'atouts considérables, à savoir la vocation, comprise ici comme la volonté de s'engager dans la société, et surtout sa relation particulière à la nature à travers l'animal. Le concept de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) est alors adapté pour donner naissance au concept de responsabilité sociétale des vétérinaires (RSV) qui pourra s'adapter à d'autres professions avec une problématique similaire.

**MOTS CLES :**

- Vétérinaires
- Vocation
- Identité professionnelle
- Développement durable
- Responsabilité sociétale

**JURY :**

Président :                    Monsieur le Professeur Alain Bergeret

1er Assesseur :                Monsieur le Professeur Gérard Keck

2ème Assesseur :              Madame le Professeur Jeanne-Marie Bonnet-Garin

**DATE DE SOUTENANCE : le 29 janvier 2016**

**ADRESSE DE L'AUTEUR :**

17 rue Rigaud  
34000 Montpellier